

Bulletin n° 01-02

Bulletin n°1-2, printemps-automne 1996

SOMMAIRE

Ours et sommaire

Bulletin n°1-2, printemps-automne 1996

BULLETIN DE L'INSTITUT PIERRE RENOUVIN

1, rue Victor Cousin 75005 Paris

Tél: 0140 4627 90

Fax: 0140 517934

E-Mail: frank@univ-parisl.fr

RÉDACTION :

Robert Frank - rédacteur en chef, Cécile Vrain - secrétaire de rédaction, Paul Bemot, Olivier Buirette, Catherine Dupin, Thomas Gomart, Véronique Hébrard, Joseph Kennet, Régine Torrent, Hélène Trocmé, Nicolas Vaicbourdt.

© Institut Pierre-Renouvin, 1996

Sommaire

Bernard Michel (directeur de l'IPR) et Robert Frank (rédacteur en chef), p.5-6

→ [Éditorial](#)

CHANTIERS

Robert Frank, p. 9-10

Présentation, → [Visions du monde et des ensembles régionaux dans l'élaboration d'une politique" : un séminaire](#)

Frédéric Guelton, p. 11-27

→ [Les conceptions géostratégiques du général Weygand](#)

Annie Guénard, p. 29-49

→ [La vision française de l'Europe centrale et orientale dans la construction d'une politique culturelle extérieure \(1936-1940 et 1944-1951\)](#)

Philippe Vial, p. 51-75

→ [Deux visions d'Europe : le maréchal Juin et le général Ely face à la CED](#)

Nicolas Vaicbourdt, p.77-89

→ [Le monde de la guerre froide selon John Foster Dulles](#)

Marie Pierre Rey, p. 91-102

→ [L'URSS et la sécurité européenne,](#)

Joseph Kennet, p. 103-108

→ [Commentaire : Paul Kennedy : l'Apaisement, constante de la politique étrangère britannique, 1865-1939,](#)

VIE DES CENTRES

→ [Centre d'histoire nord-américaine p. 111-120](#)

→ [Centre de recherches d'histoire de l'Amérique latine et du monde ibérique p.121-128](#)

→ [Centre de recherches sur l'histoire des Slaves p. 129-134](#)

→ [Centre de recherches sur l'histoire de l'Europe centrale contemporaine p.135-140](#)

→ [Centre d'histoire des relations internationales contemporaines p. 141-163](#)

LIEUX DE RECHERCHES

François Gasnault, p. 167-176

→ [Les archives du ministère des Finances, sources de l'histoire des relations internationales](#)

→ [COLLOQUES, PUBLICATIONS, PROGRAMMES p. 179-185](#)

Bernard Michel et Robert Frank, Editorial

Editorial

Bulletin n°1-2, printemps-automne 1996

Éditorial

L'Institut Pierre-Renouvin a été créé par René Girault en 1984. Le nom qu'il porte est prestigieux : Pierre-Renouvin, en effet, a été le fondateur de l'école historique française des relations internationales, avec son disciple, Jean-Baptiste Duroselle, également si présent dans notre mémoire. Dans le cadre de cet Institut, René Girault, avec la collaboration de Gérard Bossuat, a publié à partir de 1986 un bulletin intitulé *Travaux et recherches*[[Les quatre numéros de ce bulletin, parus à l'été 1986, à l'automne 1988, à l'automne 1991 et l'été 1992 sont disponibles à l'Institut Pierre-Renouvin.]], qui a été d'une très précieuse utilité. Son interruption en 1992 a créé un manque qu'il fallait combler. Notre ambition est de reprendre cette publication, sous le nouveau titre de *Bulletin de l'Institut Pierre-Renouvin*.

Les objectifs principaux assignés à ce *Bulletin* sont pour l'instant au nombre de trois. Le premier est informatif: faire circuler le mieux possible les renseignements sur les travaux en cours à l'intérieur de l'Institut, sur le calendrier des colloques, des séminaires et des rencontres, ainsi que sur les outils de recherche et les sources historiques. Le second est scientifique: communiquer certains résultats, en particulier ceux des jeunes chercheurs qui pourront trouver ici une tribune pour leurs travaux. Le troisième but visé est de développer la symbiose entre les cinq centres qui constituent l'Institut Pierre-Renouvin: le Centre d'Histoire de l'Amérique du nord (animé par André Kaspi), le Centre d'Histoire de l'Amérique latine (François-Xavier Guerra), le Centre d'Histoire des Slaves (Daniel Beauvois), le Centre d'Histoire de l'Europe centrale (Bernard Michel), le Centre d'histoire des relations internationales (Robert Frank).

Dans ce *Bulletin*, trois ou quatre types de rubriques tentent de répondre aux objectifs cités.

1. En premier lieu, le *Bulletin* voudrait donner une idée concrète du contenu de la recherche qui se fait à l'Institut Pierre-Renouvin en publiant des articles, des résumés de thèse ou de mémoires, des comptes rendus de colloque. Dans le cadre de cette rubrique, le présent numéro livre les contributions au séminaire doctoral de 1994-1995 du Centre d'histoire des relations internationales, qui avait porté sur le thème: « Visions du monde et des ensembles régionaux dans l'élaboration d'une politique extérieure ».

Une autre rubrique décrira « la vie des centres », en donnant des informations à la fois sur chacun des cinq centres et sur l'ensemble de la fédération que forme l'Institut Pierre-Renouvin. Il sera également question de cet élément fédératif essentiel qu'est le DEA « Histoire des mondes étrangers et des relations internationales », coordonné par André Kaspi. De la façon la plus régulière possible, seront fournies les listes des nombreux mémoires de maîtrise et de DEA soutenus chaque année, ainsi que celles des thèses nouvellement inscrites, soutenues ou sur le point d'être soutenues. Enfin, des renseignements seront donnés sur les lieux et les instruments de la recherche, sur les archives ou sources nouvelles à la disposition du chercheur, ainsi que sur les colloques ou manifestations scientifiques à venir.

Ce *Bulletin* sera aussi ce que vous en ferez. Tous les renseignements que vous pourrez donner sur les recherches ou - pourquoi pas ? - sur vos recherches dans le domaine de l'histoire des relations internationales ou des mondes étrangers seront les bienvenus. Un bulletin n'est pas une revue; il faut profiter de ce statut, car il permet de fabriquer des produits non nécessairement finis, qui, pour n'être pas tout à fait achevés, n'en sont pas moins authentiquement scientifiques. Une thèse est d'abord hypothèse(s) et toute recherche passe d'abord par l'ébauche, par l'esquisse. Précisément nous souhaitons que cette publication puisse faire circuler le plus librement possible idées, problématiques et informations, qu'elle soit un terrain d'expérimentation et d'expression pour les jeunes chercheurs, un lieu de rencontre entre les différentes générations d'historiens.

Bernard Michel - Directeur de l'Institut Pierre Renouvin, Robert Frank - Rédacteur en chef

CHANTIERS

« Visions du monde et des ensembles régionaux dans l'élaboration d'une politique » : un séminaire

Bulletin n°1-2, printemps-automne 1996

« Visions du monde et des ensembles régionaux dans l'élaboration d'une politique » : un séminaire

Robert Frank

Ce thème a été l'objet d'étude du séminaire doctoral du Centre d'histoire des relations internationales contemporaines pendant deux ans de 1994 à 1996. Le présent numéro du Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin publie la plupart des communications présentées pendant la première année, 1994-1995. L'une d'entre elles a trait à un fonds d'archives, celles du ministère des Finances, analysées par François Gasnault : elle a été classée plus loin dans le Bulletin, à la rubrique « Lieux de recherche » : elle ouvre des perspectives de travail vastes et passionnantes.

Les autres communications, placées dans les pages qui suivent cette très brève présentation, abordent de front la question des visions du monde et des ensembles régionaux (la « région » devant s'entendre au sens non point « infranational », mais « supranational », c'est-à-dire comme un espace englobant plusieurs États). La problématique est relativement familière aux spécialistes : les politiques étrangères sont élaborées par des décideurs et des conseillers dont les décisions et les conseils dépendent largement de leurs visions du monde et de la façon dont ils perçoivent les divisions de la planète en ensemble régionaux. La démarche « géopolitique », bien mise en œuvre par Yves Lacoste, doit inciter l'historien internationaliste à dépasser la vieille question des « contraintes géographiques », à s'interroger sur les « représentations » politiques de l'espace et à réfléchir sur leur agencement dans le système mental d'un individu-décideur, d'un groupe ou d'une large collectivité.

A bien des égards, les articles qui suivent, offrent une grille de lecture commune. La première question est celle de la taille de l'espace perçu et de la profondeur du champ : les visions des décideurs sont plus ou moins « mondiales », plus ou moins « régionales », Pendant les années cinquante, les perceptions de Dulles et des Américains, étudiées par Nicolas Vaicbourdt, sont planétaires, même lorsque les protagonistes envisagent les ensembles régionaux, car ils les conçoivent, précisément, dans une stratégie « globale ». A la même époque, les perceptions soviétiques, analysées par Marie-Pierre Rey, sont davantage eurocentristes : quant aux visions françaises, décrites par Philippe Vial - à travers les exemples du maréchal Juin et du général Ély -, elles oscillent entre l'Europe, l'Empire et l'Atlantique. La puissance internationale des pays se mesure à l'étendue des horizons représentés et, à l'inverse, leur faiblesse est révélée par les visions partielles et parcellaires des décideurs.

La représentation de ces espaces leur donne un contenu et les transforme en enjeu. Ils peuvent être perçus comme un marché à conserver ou à conquérir, et il est dommage que la dimension économique n'ait pas été traitée ici. En revanche, il est un autre domaine bien étudié : les travaux pionniers d'Annie Guénard montrent comment la culture peut être l'instrument de la délimitation d'une politique régionale, comme ce fut le cas de la France en Europe centrale et orientale, à la veille et au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Enfin, les visions de l'espace s'inscrivent dans le temps, d'une double façon. Elles changent, et l'historien a le devoir classique de reconstituer leur évolution, de retracer leur « chronologie ». Mais à côté de ce temps reconstruit a posteriori, il existe le temps vécu par les contemporains, ainsi que la prise en compte politique du temps par ces derniers : c'est l'aspect « chronopolitique » de la question. L'analyse géopolitique de l'espace perçu à une époque donnée doit s'accompagner chez l'historien de l'analyse chronopolitique du temps vécu. Les contemporains ont par définition un système de représentations qui s'installe dans la chaîne du temps. Avec son passé, son présent et, ne l'oublions jamais, son futur, le futur tel qu'il est prévu, espéré ou redouté. Ainsi, les représentations du monde de Weygand, de Juin, d'Ély ou de Foster Dulles relèvent à la fois de stéréotypes produits par les héritages du passé et de choix politiques en fonction de l'avenir envisagé. Les idéologies ne sont pas absentes, nourrissant aussi bien les préventions héritées que les perspectives choisies. Mais elles ne sont pas exclusives, car elles sont souvent transcendées par le problème de la sécurité future d'un espace : en particulier, la question allemande obsède aussi bien Weygand avant le second conflit mondial que Staline après la guerre, au point de modeler chez l'un et l'autre leurs perceptions de l'espace européen et leurs projections spatiales dans le futur. Frédéric Guelton montre en particulier comment Weygand a pu surmonter son aversion pour le communisme et envisager une alliance avec l'URSS. On est au cœur d'une problématique chère à Jean-Baptiste Duroselle : comme bien d'autres choses, les visions mondiales et régionales sont le produit à la fois d'un système de causalités -les forces profondes -et d'un système de finalités -les objectifs du décideur. Elles dérivent du poids du passé, mais aussi du choix de l'avenir. A n'en point douter, il faudra revenir sur cette histoire en chantier.

Les conceptions géostratégiques du général Weygand 1930-1935

Bulletin n° 1-2, printemps-automne 1996

Les conceptions géostratégiques du général Weygand 1930-1935

FRÉDÉRIC GUELTON

Le 21 janvier 1931, le général Weygand, qui depuis un an occupe la fonction de chef d'état-major de l'armée, accède à celle de vice-président du Conseil supérieur de la guerre. Il la conserve jusqu'à son départ du service actif le 21 janvier 1935. Au cours de ces quatre années il est le « commandant en chef désigné » c'est-à-dire qu'en cas de guerre, il devient le plus haut personnage de l'armée détenteur d'un pouvoir qu'il définit lui-même comme étant celui du

« Général qui aura la charge de commander des millions d'hommes à la frontière et devant les responsabilités duquel toutes les autres tomberont »[1].

De telles responsabilités militaires et morales impliquent, *a priori*, de la part du général Weygand une vision géostratégique à la hauteur de la mission dévolue. Mais qu'en est-il réellement?

Comment le général Weygand perçoit-il le monde qui l'entoure? Comment définit-il les éventuelles menaces susceptibles de peser sur la France? Limite-t-il son action à la transformation en termes techniques des décisions prises par le pouvoir politique? Ou, à l'inverse, de quelle liberté d'action légale ou réelle bénéficie-t-il ?

Une approche juridique

En temps de paix, le vice-président du Conseil supérieur de la guerre, également inspecteur général de l'armée, est un homme démuné de tout pouvoir, mais aussi de toute autorité autre que morale sur l'armée. Aucun état-major digne de ce nom ne travaille à son profit. Il ne rencontre le ministre de la Guerre que s'il en fait la demande ou si ce dernier désire s'entretenir avec lui. Son subordonné direct, c'est-à-dire le chef d'état-major de l'armée a pour supérieur direct...le ministre de la Guerre en personne. Ainsi, en temps de paix, l'armée est aux ordres du chef d'état-major général (Gamelin), alors que le personnage placé au sommet de la hiérarchie militaire (Weygand) ne possède qu'un pouvoir virtuel.

Weygand n'ignore rien de cette situation administrative[2]. Mais il est très certainement persuadé, en 1931, qu'il pourra surmonter cet handicap administratif.

Cette dichotomie paradoxale n'est pas nouvelle au début des années trente. Elle exista tout d'abord jusqu'en 1911, puis s'effaça avec Joffre devant la menace de guerre et réapparut avec Pétain après la Grande Guerre. Le général Weygand, chef d'état-major général en 1930, puis vice-président du Conseil supérieur de la guerre jusqu'en 1935 est au cœur de ce système[3].

L'homme

Lorsqu'il devient vice-président du Conseil supérieur de la guerre, cela fait près de vingt ans que le général Weygand fréquente les plus hautes sphères de l'armée et de l'État, dans l'entourage de Joffre, dans l'ombre puis sous la férule de Foch, seul en fin après le décès de son maître.

Son apprentissage est jalonné de moments importants voire particulièrement intenses qui contribuent largement à son éducation politico-militaire. Ils contribuent à la naissance, dans l'opinion publique, dans le monde politique et dans l'armée, en France et à l'étranger, d'une image de plus en plus simple, nette et tranchée d'une personnalité dont rares sont ceux qui en discernent les nuances et en percent la complexité.

Si l'on exclut volontairement la Première Guerre mondiale, l'éducation politique de Weygand commence lors de l'élaboration du traité de Versailles comme le rappelle René Benjamin dans son ouvrage Clemenceau dans sa retraite, lorsqu'il prête au « Tigre » les propos suivants :

« Weygand... c'est quelqu'un... il m'a résisté. Mais... c'est un violent. Si l'occasion se présente, il sera un grand soldat. Sa violence, méfiez vous, peut l'emporter jusqu'à devenir un grand civil ! »[4]

Sa participation à la guerre russo-polonaise en 1920[5] détermine en partie la carrière à venir du général Weygand et contribue à le positionner, malgré lui, sur l'échiquier politique français.

Par ailleurs, la liesse qui entoure le départ de Weygand de Varsovie et son arrivée à Paris participent, dans les milieux de gauche et principalement chez les communistes français, à la définition d'une image d'un général Weygand homme-lige de la droite réactionnaire et héraut de la lutte victorieuse contre le bolchevisme.

Cette image est définitivement établie lors du séjour de Weygand au Levant, d'avril 1923 à mai 1924. Au cours de cette période, Weygand apparaît comme un organisateur capable, dans un contexte délicat, d'administrer un territoire avec la même efficacité que celle apportée à la direction d'un état-major. Mais les conditions de son rappel en France par Édouard Herriot après la victoire du Cartel des Gauches aux élections de 1924, son remplacement par le général Sarrail puis la polémique qui éclate le situent définitivement à droite, dans l'opinion et dans la classe politique française. L'impact de cette polémique est d'autant plus important pour Weygand que le ministre de la Guerre du cabinet Briand n'est autre que Paul Painlevé qu'il retrouvera quelques années plus tard au Conseil supérieur de la guerre puis à la tête du Haut comité.

Ainsi à partir de 1929 (année de la mort de Foch), tous les ingrédients d'une incompréhension mutuelle et la suspicion réciproque, entre la classe politique et le général Weygand, sont en place, faute pour chacun d'avoir su, comme l'écrit le professeur Bankwitz, « lire dans le cœur de l'autre »[6].

Pourtant, et contrairement à l'image qui existe de lui en France de l'extrême-droite à l'extrême-gauche, le général Weygand adhère tout à fait au sentiment général qui anime l'ensemble du pays depuis 1919 et se concrétise par les lois militaires de 1928. Il est, comme l'ensemble de la Nation, profondément marqué par le « bain de sang » de la Première Guerre mondiale qui se traduit par la définition d'une trilogie politico-militaire floue et sécurisante de la « Nation en armes, de la défense des frontières et de la défense du traité de Versailles ». Toutes les composantes politiques françaises se regroupent implicitement ou explicitement autour de cette conception « obligatoirement bonne » de la défense du pays qui amplifie les facteurs qu'elle considère comme étant ceux de sa victoire et gomme ceux qui furent le plus durement ressentis. Cet ensemble, mieux que n'importe quel corps de doctrine, explique et justifie aux yeux de l'opinion la naissance d'une structure nouvelle de l'armée française articulée autour de la ligne Maginot, de la Couverture et du service d'un an.

Le général Weygand adhère à cette trilogie qui réduit sa capacité de mise en perspective des problèmes. Il en devient même l'un des ardents défenseurs. Il estime en effet que les réformes décidées à la fin des années vingt, même si elles ne correspondent pas à ses sentiments les plus profonds, sont justifiées dans la mesure où elles représentent la formalisation des courants les plus forts qui traversent la société française.

Son action ne vise donc pas à battre en brèche les réformes opérées, comme voudraient le faire penser ses détracteurs du moment, mais à obtenir le respect strict des engagements pris, c'est-à-dire l'application de la loi[7]. Naïveté ou démarche politique consciente, toutes les actions qu'il développe au sein du Conseil supérieur de la guerre, avec (le plus généralement contre) les différents ministres de la Guerre ou les gouvernements, s'inscrivent toujours scrupuleusement dans le cadre légal défini en 1928. Il ne semble pas pour Weygand qu'il puisse exister un « esprit des Lois », seule la lettre compte[8]. C'est dans ce cadre général, ici réduit à l'extrême, que s'inscrivent, se composent puis se développent les conceptions géostratégiques de Weygand.

La dimension générale des conceptions géostratégiques de Weygand

Weygand fournit les éléments principaux de sa vision géostratégique dans une note qu'il rédige le 16 janvier 1933[9]. Elle est, dès l'origine, entachée d'une limite importante qui réside dans l'antagonisme profond et partagé qui existe entre Weygand et plusieurs des ministres de la Guerre ou membres des gouvernements successifs[10]. Weygand estime en effet qu'il doit définir une politique de Défense nationale qui se fonde sur sa propre vision géostratégique, non pas parce que cette tâche lui revient, mais parce que les gouvernements qui se succèdent sont incapables de le faire :

« La France est profondément pacifique. C'est vrai, c'est simple, mais c'est justement trop simple pour suffire à définir sa politique »[11].

C'est dans cette approche de Weygand que réside l'un des hiatus les plus importants de toute la période: en l'absence de toute liaison intellectuelle et de toute confiance réciproque entre le pouvoir politique et le vice-président du CSG, celui-ci estime qu'il n'existe pas de politique de défense donc que sa responsabilité lui impose d'en définir une à partir des éléments de réflexion dont il dispose. Il la définit de façon théorique et globale de façon à pouvoir répondre à toutes les menaces, d'où qu'elles viennent, même si une telle politique, militairement cohérente, est politiquement, économiquement ou socialement inacceptable ou irréalisable.

La situation géostratégique de la France d'après la note de janvier 1933[12]

Le général Weygand dresse un tableau de la situation stratégique de la France en trois volets. Il aborde en premier lieu la position géographique du pays qui détermine largement sa situation stratégique. Puis il oppose, en deux ensembles, les nations hostiles à la France et celles qui lui sont favorables. Il inclut dans un premier ensemble l'Allemagne et les États qui remettent en cause les traités de paix et l'ordre établi à partir de 1919 parlant de ces

« voisins de l'est et du sud-est (qui) affirment ouvertement une politique de renversement de l'état de choses établi par les traités et des intentions agressives à son égard ».

Il redoute que les modes de gouvernement totalitaire adoptés par ces États leur permettent de déclencher une guerre contre la France, ou ses alliés, sans le moindre préavis:

« Ils ne lui laissent même pas ignorer les modalités du conflit futur, résumées dans le terme nouvellement à la mode de "guerre brusquée", sur terre, par mer et dans les airs ».

Au nombre des pays ou groupes de pays qui entretiennent des relations privilégiées avec la France, il cite, à l'exclusion de tout autre, la Belgique, la Pologne et la Petite Entente.

En ce qui concerne la Petite Entente et la Pologne, Weygand estime qu'elles peuvent procurer à la France les avantages traditionnels de l'alliance de revers^[13]. Encore faut-il qu'une politique de défense claire, qu'il appelle de ses vœux, existe:

« Il apparaît donc comme absolument indispensable de se mettre sans aucun retard à cette étude méthodique et approfondie. Ses résultats seront la base obligée de toute organisation ou réorganisation des forces de Défense Nationale. Elle ne peut être faite que par les chefs responsables : Ministres, Chefs militaires, c'est à dire par un Conseil de la Défense Nationale réduit et rationnellement constitué. ^[14]

En fait, l'image que Weygand se forge des pays voisins ou éloignés de la France est marquée du double sceau de la perception émotionnelle et militaire. Et, plus que dans tout autre domaine, le poids du passé y joue un rôle prédominant

Lorsqu'il s'intéresse, parle ou écrit sur l'Allemagne, son attitude est empreinte d'intransigeance lorsqu'il s'agit de faire respecter les traités, de suspicion face aux demandes qu'elle formule, d'attention lorsqu'il s'agit pas à pas la reconstitution de sa puissance industrielle et militaire, de craintes enfin lorsque ce qu'il appelle le « mysticisme germanique » est relayé par la propagande nationale-socialiste. Ses relations avec la majorité des autres pays qui entrent dans ses préoccupations (Belgique, Italie, Petite Entente, Pologne...) se situent dans une perspective identique, qu'il s'agisse d'assister aux obsèques du roi des Belges le 20 février 1934, ou de s'entendre dire par Lord Milner le 20 juin 1934 :

« Savez-vous pourquoi je viens vous voir ? Parce que dans ma dernière visite le Maréchal Foch m'a dit: Weygand sera toujours fidèle à l'amitié britannique. »^[15]

L'URSS occupe une place à part dans la vision géostratégique de Weygand. En effet nous pensons que le général Weygand n'exclut pas une alliance de revers avec l'URSS en dépit de la position polonaise. Mais le milieu auquel il appartient et dont il est le héraut lui interdit d'en faire état publiquement et lui impose des contraintes qui limitent la portée de son action en la matière.

L'Allemagne de Weygand

Dès qu'il quitte la politique intérieure française, qui apparaît régulièrement comme étant sa première préoccupation, Weygand s'inquiète de la menace allemande et du risque d'attaque brusquée qu'elle induit. Il puise sa définition de la menace allemande autant dans ses souvenirs de la Grande Guerre que dans les documents de 2^e Bureau de IEMA ou les informations du ministère des Affaires étrangères.

Weygand affiche l'intime conviction que tôt ou tard l'Allemagne déclenchera, sans avertissement préalable, une attaque brusquée contre la France et que la survie puis la victoire française résideront dans la capacité de son armée à arrêter l'assaut initial grâce aux fortifications et à la Couverture, puis à contre-attaquer grâce à des réserves générales puissantes et mobiles. C'est ce à quoi il fait allusion à deux reprises en janvier 1933 après avoir relu les notes au jour le jour rédigées par Paléologue vingt ans auparavant entre les mois de mars et de mai 1913 :

« 12 mars 1913 : Visite du général Joffre à M. Poincaré. Ce dernier expose au général le dernier état des pourparlers secrets avec le War Office, et la valeur et la rapidité de l'intervention anglaise et l'avis de Lord Kitchener sur la nécessité pour notre couverture de tenir bon avec les forces actives en attendant le secours. Joffre écoute le tout et sur le seuil de la porte dit enfin de sa voix lente et calme : "ce sera plus dur encore que je ne croyais."

Remarque générale après la lecture du 1^{er} trimestre. C'est à quel point on redoute l'attaque brusquée et la conclusion qui en résulte : il faut que les troupes françaises puissent y faire face avec les seules forces de l'active. C'est à quoi il faut revenir pour la forteresse: les Réserves immédiates, les Réserves Stratégiques autonomes.

12 mai : à propos de l'alerte causée par l'acceptation de soutien d'Albanie par Nicolas de Monténégro, Jules Cambon fait connaître un propos du général von Moltke : "Il faut laisser de côté les lieux communs sur la responsabilité de l'agression. Il faut mettre toutes les chances de son côté..." D'où le problème de l'agression brusquée »^[16].

Les renseignements et les informations qui lui parviennent le confortent tous dans ses convictions personnelles comme le montre la copie d'une lettre de François-Poncet à Paul-Boncour qui lui est communiquée en mars 1933^[17] :

« Depuis le scrutin de dimanche dernier, le parti hitlérien a accentué son action en vue de s'emparer de la direction de la police allemande et d'en faire l'instrument de sa domination dans tout l'Empire. Maître absolu de la police prussienne, il semble s'être donné pour but de s'emparer successivement de la Police des divers États. »

Son intransigeance sourcilieuse devient même compréhensible lorsque lui parvient cette autre lettre de François-Poncer à Barthou datée du 2 mai 1934 au sujet des travaux et du livre *Raum und Volk im Weltkrieg* du professeur Banse de Brunswick[18].

Les lignes consacrées aux races françaises et reproduites par la RMF sont édifiantes. Banse explique, d'après l'article, que la France est constituée du mélange entre les races orientales et méditerranéennes et qu'elle est dominée par une minorité active de race nordique. Cette dernière composante, c'est-à-dire « l'élément germanique » est ainsi défini par l'auteur :

« (C'est) le nerf vital de la France. (Il faut) affaiblir cet élément germanique et au besoin l'exterminer. Des guerres impitoyablement menées, diminuant le nombre des gens de cette caste guerrière en France, déportation d'une partie d'entre-eux, par exemple vers l'Allemagne orientale où ils se germaniseront rapidement, mélange de ceux qui demeureraient dans le pays à des méridionaux et à des nègres... »[19]

Cet environnement univoque conduit naturellement Weygand à émettre dans son Journal, le 10 juillet 1932, ce jugement sans appel :

« Pour ne parler que de l'Allemagne : Réarmement, militarisation, mystique. Tout cela au service de desseins nullement cachés d'abord Pologne. Anschluss, en attendant la revanche à l'ouest. Tout cela le monde le sait. (...) Mes fonctions me font devoir de le dire au gouvernement, de le prévenir du danger que court la Défense nationale, de le conjurer de tenir ferme en usant de tous les moyens d'action sur son projet initial. Je manquerai à ma mission et compromettrai mon honneur militaire en me taisant »[20].

Pourtant, force est de constater qu'il n'est que rarement écouté entre 1930 et 1935, à chaque fois qu'il dénonce la duplicité allemande, la reconstruction de sa puissance militaire et les seuls attermoissements qui lui étaient opposés. Et si en 1930 la puissance allemande était réellement inexistante, la situation militaire allemande en 1935, telle qu'elle est perçue par l'EMA, ne permet plus aucune discussion et montre la portée, très limitée de l'action pédagogique menée par Weygand, quelle qu'ait pu être la pertinence de sa perception.

La Belgique de Weygand

La Belgique occupe une place à part dans la pensée du général Weygand. Elle est au centre des préoccupations du « généralissime désigné » en raison de sa situation géographique face à l'Allemagne, de son balancement stratégique perpétuel entre la Grande-Bretagne et la France, voire de son attirance pour la neutralité. De plus, au delà de cette préoccupation rationnelle, il existe chez Weygand, depuis la Grande Guerre, un attachement particulier pour la Belgique, jamais démenti par les faits.

Sur le plan militaire, toute l'action du général Weygand, à titre officiel ou privé, consiste à ancrer la Belgique dans le camp français. Ce faisant Weygand cherche à obtenir que la Belgique défende sa frontière orientale en barrant le couloir qui existe entre Namur et Longuyon afin qu'il puisse gagner des délais en cas d'attaque allemande, déterminer là où se situe l'effort principal de l'ennemi et y apporter la réponse la meilleure en évitant d'entrer en Belgique en aveugle.

Entre la fin du mois de mars et le début du mois d'avril 1931, le général Weygand expose clairement ses conceptions stratégiques vis-à-vis de la Belgique dans un brouillon manuscrit qu'il destine à l'attaché militaire français à Bruxelles et qui après avoir été mis en forme et repris par l'EMA doit devenir le document de référence, non diffusé, sur le point de vue français de la défense de la Belgique[21].

En la matière, deux tendances s'opposent. La première privilégie la défense d'un « réduit national » appuyé sur la ligne de l'Escaut et articulé autour de la défense des places fortifiées de Gand et d'Anvers. Weygand pense que cette conception, proche de celle adoptée en 1914 est stratégiquement dangereuse pour la France comme pour la Belgique et ce d'autant plus qu'elle se fonde sur une approche britannique du respect de la neutralité belge et de la conservation d'une tête de pont maritime-si possible puissante -dans ce pays. Le général Weygand est opposé à cette solution qu'il souhaite coûte que coûte faire répudier.

Il lui préfère une défense de l'avant, sur la frontière orientale grâce à la création d'une véritable région fortifiée, doublée d'une défense plus à l'intérieur du territoire, en cas d'échec sur la position principale de résistance. Il pense que cette approche est la meilleure car elle est

« orientée vers une idée nationale juste : la défense du territoire et vers la préparation de la collaboration française »[22].

Weygand ne ménage pas ses efforts pour obtenir l'adhésion des autorités belges à ses conceptions comme l'attestent les entretiens réguliers qu'il mentionne dans son Journal[23] avec M. de Broqueville, M. Devèze, les généraux du Bois ou Gallet, ou le Roi des Belges. Pourtant, la situation militaire de la Belgique, en dépit de la chaleur des relations personnelles qu'il y entretient, l'inquiète autant que les réticences du gouvernement français. Il s'en ouvre auprès de M. Devèze au début du mois de janvier 1933 lorsqu'il lui demande d'intervenir directement auprès de M. Daladier pour obtenir que leurs vues communes soient entendues du gouvernement français :

« Déjeuner avec M. Devèze -général du Bois. Très bien. Tout à fait d'accord sur tous les points. Moi je lui demande, quand il verra la semaine prochaine M. Daladier, de lui dire sur quoi la Belgique est en droit de compter de la part de la France »[24].

Général du Bois. M. Devèze avec qui j'ai déjeuné le 11 me fait dire qu'il a déjeuné hier avec M. Chautemps à défaut de Daladier, il a appelé son attention sur la nécessité pour la France de ne pas s'abandonner. Si elle ne se défend pas, la Belgique devra changer sa politique. »[25]

Ses inquiétudes sur l'avenir des relations militaires franco-belges l'amènent à conclure avec fatalité, le 16 octobre 1933 :

« Vu M. de Broqueville, il vient avec l'assentiment du Roi, me dire, que toutes les difficultés sont aplanies dans l'état-major, dans les rapports du Roi et de M. Devèze et que chacun s'embrasse sur les ouvrages de la frontière de l'Est, réel ami pour nous. Je ne crois rien de tout cela exact Il s'agit de nous endormir sans doute. Cela m'a été confirmé depuis).(…). Très cordial, nous faisons semblant tous deux de nous croire plus bêtes que nous sommes, mais le rite est accompli. »[26]

L'Union Soviétique

Les documents auxquels nous avons eu accès sur la perception qu'a le général Weygand de l'URSS et la nature des relations qu'il envisage avec elle sont peu nombreux. Ils ne nous autorisent qu'à émettre l'hypothèse selon laquelle Weygand aurait vu en l'Union soviétique l'allié de revers puissant dont la France avait besoin à l'est, rôle que ne pouvaient remplir qu'imparfaitement les nations de la Petite Entente et la Pologne.

Plusieurs faits ou récits convergents permettent d'étayer cette hypothèse. Le plus sujet à caution, est la version qu'en donne Pertinax dans Les Fossoyeurs lorsqu'il écrit:

« Dans cette catégorie de faits, l'aventure la plus étonnante est celle de Weygand. Inspecteur général de l'armée, il s'est convaincu, dès 1932, qu'à l'égard des Soviets, la politique française se devait réviser ses principes. Nous devons profiter des premières querelles d'Hitler et de Staline pour miner et détruire la complicité germano-russe commencée à Rapallo, en 1922. (...). Au début de 1933, c'est-à-dire bien avant que le ministère des Affaires étrangères ne se soit mis en mouvement, il écrit à un homme d'État étranger qu'il a toujours trouvé en concordance avec lui, pour le chapitrer. Si la Pologne ne veut pas suivre la France dans l'alliance militaire avec les soviets que nous impose la croissance de l'armée allemande, eh bien, on se passera d'elle! Depuis 1932, l'un des officiers de son état-major, le colonel de Lattre de Tassigny, poursuit d'interminables échanges de vues avec le général Wenzof, attaché militaire russe à Paris. Notez bien que Weygand (d'après la lettre à laquelle je me réfère) prononça le mot d'alliance militaire alors que le quai d'Orsay, plus circonspect, s'en tenait à une sorte de Locarno de l'Est où la liberté de nos décisions ne serait pas aliénée. »[27]

Nous pensons, que le général Weygand envisagea très tôt (peut-être à partir du début de 1932) un rapprochement avec l'URSS. Cette hypothèse, ne peut être démontrée de façon catégorique. Mais les documents réalisés lors de « l'exercice Méditerranée »[28] de 1932-1933 apportent des éléments nouveaux de réflexion.

Les documents émanant de la direction de l'exercice, c'est-à-dire du général Weygand et ayant trait au ravitaillement de la Petite Entente et de la Pologne[29] sont très clairs sur le nécessaire rapprochement avec l'URSS en des termes qui ressemblent étrangement à ceux utilisés par Pertinax dans le tome 1 des Fossoyeurs. Confronté à une incapacité à ravitailler correctement ses alliés d'Europe Centrale, la direction de l'exercice ne trouve qu'une seule issue, une entente avec l'URSS :

« Ce problème angoissant du ravitaillement de nos alliés de l'Europe Centrale pourrait être non seulement résolu, mais supprimé si une entente convenable nous assurait la neutralité bienveillante de la Russie »[30].

Or que signifie l'expression «neutralité bienveillante» de l'URSS ? Cela signifie que l'URSS se substitue à la France en ce qui concerne le ravitaillement des alliés de la France :

« Le Rapprochement russe, en dehors de toute coopération militaire, nous permettrait peut-être de donner en outre à la Petite Entente l'alimentation en moyens de combat que nous sommes dans l'impossibilité de lui fournir par d'autres voies »[31].

En fait, la question générale qui apparaît est celle de l'attitude du général Weygand face à la traditionnelle alliance de revers nécessaire à la France. Dans le système existant en 1932, la Petite Entente et la Pologne d'un côté, l'URSS de l'autre ne font que compliquer, pour le général Weygand, la donne traditionnelle. Le premier ensemble, allié à la France et dont la France a besoin comme allié de revers, est incapable, en cas de guerre contre l'Allemagne et (ou) l'Italie de subvenir à ses propres besoins. Le général Weygand reconnaît également être incapable de la soutenir en cas de guerre.

Reste l'URSS, puissance aux ressources formidables contre laquelle s'est battu le général Weygand pendant la guerre russo-polonaise, Weygand est foncièrement anticommuniste, mais il est avant tout le généralissime désigné. Sa fonction en cas de guerre lui impose d'être en premier lieu un chef pragmatique, quelles que soient ses opinions personnelles.

C'est pourquoi nous pensons qu'il envisage un rapprochement avec l'URSS, en faisant abstraction de tout comportement idéologique, comme une nécessité vitale pour la France. Or s'il n'est pas envisageable de recréer une alliance franco-russe comme celle des années 1890, pour des questions peut-être idéologiques mais surtout en raison de l'existence des pays créés ou recréés après la fin de la Grande Guerre, il est possible, voire indispensable de se rapprocher de l'URSS afin que ce pays apporte soit à la Petite Entente et à la Pologne tout ce qui lui fait défaut, soit à la France la puissance militaire capable de s'opposer victorieusement à l'Allemagne.

En tout état de cause, dans une situation diamétralement opposée, c'est-à-dire celle d'une attitude agressive de l'URSS vis-à-vis des alliés de la France. Ces derniers, au lieu de représenter une alliance de revers que l'on ne peut renforcer, ne représenteraient qu'un poids pour la France. La notion d'alliance de revers se trouverait alors totalement vidée de son sens et disparaîtrait de fait.

Le pragmatisme de Weygand dans son attitude avec l'URSS apparaît une nouvelle fois, ce qui renforce notre hypothèse, lors de la question de la vente de matériel militaire à l'URSS, débattue à la fin de 1932 et au début de 1933.

Le 28 décembre 1932[32], M. Daladier informe l'EMA que le gouvernement ne voit aucune objection a priori à la vente de matériel militaire par la France (industrie privée et établissement d'État), au profit de l'URSS. Deux jours plus tard, M. Daladier reçoit M. Saint Sauveur représentant la société Schneider qui lui fait savoir que sa société refuse de vendre du matériel de guerre à l'URSS sauf si le gouvernement « couvre » cette société par une « lettre du gouvernement français l'y invitant formellement, en raison de l'intérêt attaché par lui à cette affaire »[33].

Les raisons des réticences de la société Schneider sont essentiellement politiques :

« -inopportunité de fournir des armements à la Russie dans la situation politique générale actuelle, crainte d'une vive émotion de l'opinion publique en France et dans les pays amis et alliés, voisins de l'URSS.

-probabilité d'une campagne de presse et même interpellation »[34].

Le gouvernement développe alors, à travers la personne de M. Daladier un argumentaire qui plaide en faveur des ventes demandées par l'URSS : moyen de lutte contre la crise, nécessité de faire travailler les usines de guerre, concurrence de la Grande-Bretagne, etc. Quelle est l'attitude de Weygand sur cette question? Le général Gamelin l'informe des tractations en cours entre le 9 et le 13 janvier 1933. La réponse du général Weygand mérite d'être citée in extenso car elle se situe aux antipodes des réactions à l'égard de l'URSS qui lui sont généralement prêtées depuis 1921 et sont très proches de celles de Daladier :

« Mon cher Gamelin, il y a quelques jours vous m'avez fait demander si je ne voyais pas d'inconvénients à la livraison de matériel de guerre à la Russie. Je vous ai fait répondre NON puisqu'il s'agit de donner du travail à notre industrie de guerre, ce qui présente des avantages incontestables d'ordre social en temps de crise et militaire.

À la réflexion, et si la livraison envisagée prend de la consistance, il m'apparaît qu'il s'agit là d'une affaire qui peut prendre une très grosse importance à tous égards, et je vous demande de me tenir au courant. Où en est-on? Le gouvernement a-t-il donné son consentement à ce projet ? Quelle est la quantité de matériel demandée ? etc... Bien cordialement. Weygand »[35].

Il est intéressant de noter le caractère catégorique et immédiat de la réponse de Weygand et les raisons, d'ordre social, qu'il invoque en premier lieu. Il faut aussi noter que la décision de Weygand est prise alors qu'il ignore encore les positions de Daladier puisqu'il écrit : « Le Gouvernement a-t-il donné son consentement à ce projet ? »

Sans doute, les éléments matériels qui tendent à démontrer que le général Weygand aurait envisagé, dès 1932, une alliance de revers avec l'Union Soviétique sont peu nombreux, mais ils sont suffisants pour que l'hypothèse ne soit pas écartée. Voilà donc un axe de recherche qui mérite d'être exploité.

Conclusion

La vision géostratégique de Weygand est en fait complexe. En temps de paix, il envisage nombre de paramètres que nous n'avons pas évoqués ici, qui concernent, par exemple l'Afrique, les États-Unis ou le Japon. Mais très vite sa perspective se réduit dès qu'il pense à une guerre avec l'Allemagne qu'il juge inexorable.

Alors, la France de Weygand n'est plus qu'une France isolée et continentale. L'ennemi, c'est l'Allemagne, l'Italie, rarement mentionnée n'est considérée que comme un trublion omniprésent et désagréable. Les nations de l'Europe orientale, alliées privilégiées de la France ne représentent qu'une puissance d'appoint incertaine et l'URSS n'est encore qu'un rêve. Même la Belgique, dont la place est essentielle dans le dispositif militaire français, apparaît comme un allié et un appoint incertain voire douteux et l'engagement des forces françaises outre-Quévrain n'est envisagé qu'avec prudence. Quant à la place que confère Weygand à la Grande-Bretagne, elle est proche de celle qu'elle occupait avant la Grande Guerre c'est-à-dire une alliée fidèle mais lointaine.

Ainsi la France militaire de Weygand nous apparaît, à l'aube de 1935 comme une France qui doit se préparer, dans des conditions chaque jour plus difficiles. à affronter seule l'Allemagne comme si rien n'avait véritablement changé depuis le 11 novembre 1918 :

« Deux hypothèses :

-nous sommes seuls,

-nous sommes avec les Belges (soit que Belgique envahie, soit que Belgique ait compris) ».

Général Weygand, Journal, 26 avril 1930.

-
- [1] Journal du général Weygand. 10 février 1933.
- [2] Sa remarque initiale (voir note 1) écrite au futur est sur ce point significative.
- [3] À partir de 1935, le général Gamelin cumule, à l'image de Joffre. Les fonctions de chef d'état-major et de vice-président du CSG.
- [4] René Benjamin, *Clemenceau dans sa retraite*, Paris, Plon, 1930, 254 p. 114.
- [5] Le maréchal Foch, sollicité pour remplir une mission pleine de risques au profit de la Pologne décline la proposition et suggère que l'on envoie Weygand qui « fera ce que j'aurais fait »
- [6] « ... The patient understanding enabling each to see into the other's good heart » Bankwitz, *Maxime Weygand and civil-military relations in modern France*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1967. p. 23.
- [7] À ce sujet voir Bankwitz, *op. cit.*, p. 47 et l'interview accordée par le général Weygand au professeur Bankwitz sur cette question le 27 mars 1951 ainsi que les documents réalisés par Weygand lors de la préparation de son procès. SHAT 1K130, dossier 22 et enfin les procès-verbaux des séances du CSDN dont celle du 28 octobre 1932. SHAT 2N7.
- [8] Il écrit à ce sujet dans son Journal le 11 décembre 1931, résumant une conversation qu'il vient d'avoir avec le ministre de la Guerre: « Le ministre me fait appeler. Longue conversation faisant suite à une autre notée par ailleurs sur l'état moral (loyalisme de l'Armée). Je lui dis : "l'Armée ne fait pas de politique, elle obéit au Gouvernement, quel qu'il soit Louis XVI, Bonaparte." » (Texte souligné par Weygand).
- [9] Note 138/S du vice-président du CSG, datée du 16 janvier 1933. SHAT 1K130 et 1N33.
- [10] À titre d'exemple, Weygand qualifie régulièrement Paul-Boncour, dans son Journal, de « Vieille Cocotte » et écrit à son sujet le 18 octobre 1932: « Avant de quitter le quai d'Orsay, je vais avec le général Gamelin trouver M. Paul-Boncour pour lui demander les instructions sur ce que l'état-major de l'Armée a à préparer. "Mais ce que vous voulez !". TI a oublié qu'il était ministre de la Guerre. Je m'en étais déjà aperçu.» À l'inverse, Paul-Boncour dans ses Mémoires (Entre Deux Guerres, Tome 1. Les lendemains de la victoire, 1919-1934, Paris, Plon, 1945, 435 p., et Tome II. Sur les chemins de la défaite, 1935-1940, Paris, Plon, 1946. 330 p.) n'évoque que de façon allusive ses rapports avec Weygand pour la période 1930-1935.
- [11] Note 138/S, *op. cit.*
- [12] Note 138/S, *op. cit.*
- [13] Dans cette note officielle, Weygand n'évoque pas l'URSS qui occupe pourtant, comme nous le verrons plus loin, une place importante dans sa vision géostratégique.
- [14] Il est à noter que le général Weygand situe les chefs militaires parmi les « chefs responsables » du CSDN, ce qu'ils ne sont pas en réalité. Cette mention est à rapprocher de la lutte que mène Weygand auprès des gouvernements en vue d'une modification du statut des militaires au sein du CSDN.
- [15] Journal, 20 juin 1934.
- [16] Journal, 30 janvier 1933.
- [17] Lettre de François-Poncet à Paul-Boncour, ministre des Affaires étrangères, n°238/ambassade de France à Berlin du 8 mars 1933. SHAT 4N95.
- [18] Lettre n°645/ambassade de France à Berlin du 2 mai 1934, SHAT 4N95.], fortuitement (ou non) relayée par la Revue Militaire Française, dont il est intéressant de citer un bref extrait sur les « races françaises »[[Revue Militaire Française. n051, pp. 125-137 ; n052. pp. 5-42. Les citations sont extraites du n052. Raum und Volk im Weltkrieg. Wehrwissenschaft, Gerhard Stalling, Oldenbourg. 1933.
- [19] *Ibid.*, p. 33 et sq. Cet extrait est à rapprocher de cette mention concernant la nomination de Weygand comme chef d'état-major en 1930 reproduite dans le *Kreuzzeitung* du 26 janvier 1930, 2e édition. « Comme son seigneur et maître. le maréchal Foch. Weygand, cet homme au nom allemand, est lui aussi l'ennemi déclaré et acharné d'une entente franco-allemande. »
- [20] Journal, 10 juillet 1932. Souligné par Weygand.
- [21] Brouillon manuscrit du général Weygand sur les directives à donner à l'attaché militaire à Bruxelles (fin mars, début avril 1931) et note sur la défense de la Belgique, EMA/sous-chef EMGA du 23 avril 1931, SHAT 7N2736.
- [22] *Ibid.*
- [23] Voir le Journal du général Weygand aux dates suivantes : 29 mars 1930, 16 avril 1931, 11 et 18 janvier 1933, 16 octobre et 30 novembre 1933, entre autres.
- [24] Journal, 11 janvier 1933.]]
- [25] Journal, 18 janvier 1933.

- [26] Journal, 16 octobre 1933.
- [27] In Pertinax, (André Géraud), Les Fossoyeurs, tome II, New York, Éditions de la Maison de France, 1943, 316 p., p. 43-45. Voir également dans le tome I, New York, Éditions de la Maison de France, 1943. 376 p. 15.
- [28] « Exercice Méditerranée », Direction. «Le ravitaillement de la Petite Entente et de la Pologne », Paris. 28 mars 1933. SHAT IN85.
- [29] « Exercice Méditerranée ». *op. cit.*
- [30] « Exercice Méditerranée », *Ibid.*
- [31] « Exercice Méditerranée », *op. cit.*
- [32] Résumé établi à partir des éléments contenus dans une étude de l'EMA 2e Bureau, Section des Armées étrangères datée du 14 janvier 1933. sans numéro d'enregistrement. SHAT 7N3182.
- [33] *Ibid.*
- [34] *Ibid.*
- [35] Lettre personnelle du général Weygand au général Gamelin. Paris. le 14 janvier 1933. SHAT 7N3182.

La vision française de l'Europe centrale et orientale dans la construction d'une politique culturelle extérieure (1936-1940 et 1944-1951)

ANNIE GUENARD

« [...] Notre sécurité ne peut être seule garantie sur le Rhin [...] la France a des intérêts à défendre dans l'espace danubien, dont dépend sa sécurité même, en particulier le plateau de Bohême [...] la France a un intérêt d'ordre général à la stabilité politique de l'Europe centrale et danubienne (Elle devra y travailler) [...] C'est seulement à ce prix qu'elle [...] pourra remplir le rôle important que (cet espace) paraît lui réserver ».

Ces extraits d'un courrier adressé le 6 janvier 1945 au ministre des Affaires étrangères, Georges Bidault, par le délégué du CFLN à Londres apportent un éclairage sur l'importance accordée à l'issue du second conflit mondial au centre et à l'est de l'Europe¹.

L'analyse conduite ici s'insère dans le cadre de cette dominante de la politique étrangère française, l'intérêt porté aux États issus de la dislocation de l'Empire austro-hongrois. À partir de 1918, la perception des enjeux recouverts par le nouvel ensemble régional conduisit les dirigeants français à implanter dans cet espace différents outils d'influence. Parmi ceux-ci², le réseau des établissements d'enseignement et des associations diffusant la langue et la culture françaises apparaît comme un instrument de premier ordre. Dans une phase de relative sérénité des relations internationales, jusqu'au début des années trente, avec une perception inchangée de la zone, la présence culturelle française présenta une grande continuité dans ses options.

Par contre, dans les années qui nous intéressent, des années de crises, celles de l'escalade vers la Seconde Guerre mondiale, puis celles de l'émergence du conflit, la vision gouvernementale française de cet ensemble régional a très nettement induit l'élaboration d'une politique culturelle spécifique.

Les périodes prises en compte, situées de part et d'autre du temps de guerre, de 1936 à 1940 puis de 1944-1945 à 1951, s'inscrivent dans des phases d'incertitudes grandissantes pour l'avenir de l'Europe, des temps où des idéologies totalitaires progressent. Limitrophe de puissances qui manifestent des ambitions inquiétantes, l'espace géographique considéré est une zone sensible et vulnérable.

¹ Archives du ministère des Affaires étrangères, série Z Europe, Dossiers Généraux carton 1; 6 janvier 1945.

² Aides financières, alliances diplomatiques, coopération militaire.

Vigilants face à ces ambitions, les gouvernements alors en charge de la France (en 1936, gouvernement de Front populaire, en 1944-1945, gouvernement provisoire de la République française) ont concentré leur attention et leur action sur l'Europe centrale et orientale. « Politique culturelle » le terme n'est pas trop fort dans le sens où, élément central d'une politique étrangère, l'action a été conduite du sommet de l'État, structurée par lui, qu'elle a représenté une volonté politique de résister à des processus en cours et a montré une cohérence, un projet global.

La première partie de cet exposé est consacrée à la vision de l'Europe centrale et orientale par les décideurs politiques français au départ de chaque période étudiée. Une vision qui inclut un état des lieux des positions culturelles françaises.

Dans une deuxième partie, l'exposé montre comment cette vision amène les décideurs à l'élaboration d'une politique culturelle précise et originale, au service des intérêts français, représentant aussi une réaction aux constats effectués et aux menaces perçues.

Enfin une troisième partie met en évidence les inflexions ultérieures de la politique culturelle française, en étroite relation avec une vision de l'ensemble régional qui évolue.

Vision française de l'Europe centrale et orientale...

Une vision française de l'Europe centrale et orientale

La vision au printemps 1936 - Un espace sensible

Les propos de Léon Blum à la Société des nations le 1er juillet 1936 donnent le ton de la perception de l'Europe par le chef du gouvernement de Front populaire récemment installé au pouvoir :

« [...] L'Europe présente n'est pas une Europe de paix [...] Le fait est là [...] Pour la première fois depuis 18 ans, il y a risque de guerre en Europe [...] Il n'y a pas de conflit européen où la France ne risquerait de se trouver entraînée tôt ou tard, bon gré mal gré [...] »³.

Depuis le printemps 1935, les espoirs placés dans une politique de sécurité collective par le biais de la SDN sont affaiblis. Léon Blum ne renonce pas à la coopération internationale, mais il estime indispensable d'utiliser d'autres voies pour préserver la sécurité et la paix. La fermeté face aux risques expansionnistes doit conjuguer « une paix armée » et un volontarisme accru dans les constructions de liens diplomatiques, économiques, ou autres encore, en Europe.

L'Europe centrale et orientale est une zone sensible en raison d'expansionnismes voisins; elle l'est aussi en 1936 aux yeux des responsables français parce qu'elle révèle à l'observation une évolution interne inquiétante.

Un virage en cours ?

³ L'Oeuvre de Léon Blum. Tome V (1934-1937), Éditions Albin Michel. p. 366.

Un constat est dressé : depuis 1934 existe une dérive fasciste de plusieurs gouvernements. Ancienne en Pologne et Hongrie, elle est plus récente en Bulgarie, en Roumanie, en Yougoslavie, liée à des personnalités, les rois Boris et Carol II, le chef de gouvernement yougoslave Stoyadinovitch.

L'éviction de la scène gouvernementale de responsables modérés est un signe de l'évolution en cours, ainsi, en août 1936, celle du ministre des Affaires étrangères roumain, Tataresco.

Cette évolution imprime une certaine réorientation des politiques étrangères. Des gouvernements de l'Europe centrale et orientale ne réservent plus à la France la primauté des liens diplomatiques comme ils l'avaient fait jusque-là à travers divers contrats : alliance franco-polonaise, accords conclus avec elle par les membres de la Petite Entente (Tchécoslovaquie, Roumanie, Yougoslavie). Depuis 1934, quels que soient leurs fondements, plusieurs décisions convergent, un accord germano-polonais, une politique de rapprochement avec l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste menée par les nouveaux gouvernements yougoslave et roumain. Un risque de tiédeur à l'égard de la France est à craindre de la part de trois alliés sur quatre.

De telles modifications sont capables de remettre en question les alliances conclues, d'affaiblir le système de défense française face à l'Allemagne et l'équilibre européen vers lequel a tendu la politique étrangère française depuis 1919.

Une bascule des influences ?

Cette inflexion nouvelle des choix de plusieurs gouvernements coïncide avec une montée en force des puissances allemande et italienne dans cet espace, dont les dirigeants français mesurent l'ampleur.

Ils perçoivent la dépendance croissante de la zone vis-à-vis de ces États, en particulier du voisin allemand. Seules la Tchécoslovaquie et la Pologne résistent mieux au processus en cours. Lié aux échanges économiques, le poids technologique et scientifique allemand s'accroît; il intervient dans les formations professionnelles, les enseignements supérieurs, le plus souvent reçus en territoire allemand. Au-delà de ces faits, l'Allemagne nazie conduit aussi une expansion culturelle et idéologique.

Entre 1933 et 1936, divers documents émanant du ministère des Affaires étrangères mettent l'accent sur la multiplicité des actions conduites par l'État nazi dans cette zone. Comme les mises en garde adressées à Paris par les diplomates et responsables culturels en poste, ces notes du Quai d'Orsay font état d'une conquête des marchés culturels de la zone. Les solides relais que forment les minorités allemandes, une économie dirigiste, un soutien étatique à un dumping commercial, autant d'éléments mis en évidence qui facilitent la diffusion de produits culturels comme le livre et le film. Notons le signalement d'un fait paradoxal, en 1934, correspondant à des « réparations de guerre » en nature, d'importants dons de livres ont servi cette avancée allemande.

Les analyses montrent un autre niveau d'inquiétude. Évolution inverse, l'influence culturelle française forgée par un travail de longue haleine depuis le début des années vingt est en passe de s'amenuiser, ceci pour deux raisons, le décalage existant entre deux modes d'affirmation, un moindre effort français.

L'Allemagne attire à elle les milieux professionnels et scientifiques. Cette donnée de base, traditionnelle, est accentuée par la masse des budgets consacrés par le régime nazi à son expansion. La France, elle, a construit une présence culturelle sur des qualités traditionnelles et unanimement reconnues, plus particulièrement sa littérature, ses arts. Si la médecine et le droit français ont aussi une grande notoriété et attirent vers des formations en France, sur place, seuls les Instituts français de Prague et Varsovie proposent des enseignements scientifiques. Le plus souvent la présence

culturelle française reste d'abord érudite, « aimable » et mondaine (en particulier à Bucarest, la sphère d'influence se limite trop nettement aux classes sociales aisées, à une clientèle fréquemment oisive).

Les positions françaises sont fragilisées par les réductions répétées des crédits destinés au rayonnement à l'étranger. Il faut en chercher l'origine dans la crise économique, dans une rigueur budgétaire, mais sans doute aussi dans un intérêt moindre accordé à cette sphère géographique, alors que les dirigeants français cherchent avant tout un rapprochement diplomatique avec l'Union soviétique, fait acquis en 1935.

Le manque de dynamisme, la torpeur menacent les lieux d'amitié française. Gérant la pénurie, la plupart des Instituts sont freinés dans leurs activités. Une situation qui est source de déception chez les amis francophiles. Entre 1933 et 1935, seules les capitales des États alliés sont le lieu de grandes manifestations artistiques : concentrer l'action pour mieux frapper les esprits et compenser les insuffisances au quotidien, tel paraît être le choix des responsables.

Avec la multiplication des accords de clearing, le volume des échanges commerciaux entre la France et les États de cet espace s'est légèrement accru, mais les produits de caractère intellectuel et culturel n'ont pas profité de cette embellie. Exception faite du cas tchécoslovaque, la chute vertigineuse entre 1933 et 1935 des exportations françaises de produits imprimés est source d'inquiétude.

Le risque d'un déclin de l'influence française tient aussi au décalage des deux images forgées dans cet espace. Apportant une image de technicité, de dynamisme, l'Allemagne nazie utilise tous les vecteurs disponibles, y compris le film documentaire, « les actualités », la radio. Au même moment, la France vit sur son capital de puissance artistique et intellectuelle et utilise avant tout des instruments traditionnels. Seul le film français dit « de spectacle » connaît une diffusion commerciale importante et, par sa qualité, conquiert les publics de cette partie de l'Europe.

Autre inquiétude, le régime nazi déverse dans tout l'espace une propagande dont l'objectif est de discréditer la France. Celle-ci est montrée comme un pays vieilli, retardataire, incapable d'innovation. Avec la victoire électorale des forces de gauche, la propagande antifrançaise s'accroît et colporte aussi de sombres pronostics sur une France en proie aux troubles sociaux. Au printemps 1936, les dirigeants socialistes et radicaux ont conscience des bases politiques et idéologiques de cette stratégie. Ils savent qu'il leur faut alors réactiver la confiance des quatre alliés et convaincre les autres États du poids de la France en Europe.

La vision en 1944-1945

Une zone d'un intérêt vital

En 1945, on l'a vu plus haut, les responsables du Gouvernement provisoire considèrent cette zone comme un centre de gravité de l'équilibre européen à reconstruire.

La France a des intérêts communs avec elle, se préserver d'un danger allemand potentiel. En étant présents dans cet espace, les dirigeants français entendent aussi défendre leur conception des conditions de stabilité future du continent tout entier, face à celles des grands alliés anglo-saxons mais aussi soviétiques. La conception du général de Gaulle sur le rôle que doit jouer la France apparaît dans l'analyse suivante

« [...] Quant à la Vistule, au Danube, aux Balkans, l'Amérique et l'Angleterre les abandonneraient sans doute à la discrétion des Soviets. Mais alors le monde constaterait qu'il y avait corrélation entre l'absence de la France et le nouveau déchirement de l'Europe »⁴.

L'attention portée à cet ensemble régional recouvre aussi d'autres enjeux. L'ancrage de l'influence française y est plus fort que celui des puissances victorieuses, un certain nombre d'instruments économiques et culturels perdurent, il faut protéger autant que possible « ces intérêts » et les revivifier. Au-delà de ce fait, les dirigeants français y voient un point d'appui pour, à travers une politique de présence active, recouvrer une reconnaissance internationale et une stature de grande puissance perdues dans la défaite et le temps d'occupation. Un double rôle paraît possible, celui d'interlocuteur privilégié et de médiateur dans les tensions internes à la zone, celui de « pont » entre deux entités qui se profilent autour des deux grandes puissances.

Un nouveau jeu dangereux des influences extérieures ?

L'espace est désormais libéré des influences et emprises allemande et italienne, « des places sont à prendre ». Au printemps 1945, les Anglo-saxons et les Soviétiques s'y attachent, alliés de la France mais aussi concurrents. De toute évidence, les dirigeants français craignent d'être pris de vitesse et de ne pouvoir retrouver alors les positions privilégiées d'antan.

Les responsables du GPRF observent des ambitions expansionnistes ou simplement dominatrices. Sur ses gardes face à la position dominante des États-Unis dans le monde, la France l'est aussi vis-à-vis du poids de l'Union soviétique sur cette zone. Liés par traité à la grande puissance communiste depuis l'hiver 1944, les dirigeants français restent cependant lucides. Un témoin comme Jean Paul-Boncour, ambassadeur de France à Bucarest, fait part très tôt au Quai d'Orsay de son inquiétude face à « un blocus virtuellement établi sur les États balkaniques » par l'Union soviétiques⁵.

L'Est européen en mutation

Dans une Europe ruinée, l'ensemble est-européen est particulièrement atteint. Autre vision française alors, celle d'une sphère qui doit renaître, se reconstruire, alors qu'elle est amputée d'une part importante de son potentiel humain et est extrêmement vulnérable à tout niveau.

En 1945, dans chaque État libéré, des coalitions gouvernementales s'installent, rassemblant diverses formations antifascistes et où dominent les forces progressistes, communistes compris. De manière significative, elles dotent leur État du qualificatif « nouvelle », ainsi « Roumanie nouvelle », « Pologne nouvelle ». La vision de cet ensemble régional par les responsables français c'est donc aussi celle de mutations déjà en cours. Ils y voient une volonté commune de reconstruction des structures politiques, des sociétés et des économies sur des bases plus équitables, volonté partagée par une France qui, elle-même, se qualifie de « France nouvelle ».

⁴ Général de Gaulle, *Mémoires de Guerre, Le Salut, III*, chap. 2, Le Rang, p. 80-81. Janvier 1945, à l'annonce de la Conférence de Yalta.

⁵ Archives de la Direction générale des Relations culturelles. 1944-1947. Enseignement, carton 83, Roumanie, 19 décembre 1945.

Leur vision est enfin celle de profonds remaniements sociaux, des tensions qui opposent les classes sociales privilégiées aux classes populaires montantes. Celles-là sont souvent installées dans une opposition aux changements. Cette donnée laisse entrevoir des risques majeurs pour l'avenir de l'influence française.

Une vision des positions françaises dans l'ensemble régional

En 1945, la composition du GPRF met la France en phase avec les coalitions gouvernementales centre et est européennes. Il existe aussi des similitudes dans le parcours à accomplir, un virage profond après un épisode de tentation fasciste, une reconstruction.

Très différente des données politiques globales de l'avant-guerre où une France dirigée par des forces de gauche s'adressait des gouvernements pour la plupart orientés à droite, cette situation de concordances entretient un espoir d'entente et de coopération avec des partenaires à l'Est aux sensibilités politiques proches.

Cet espoir est conforté par le fait qu'arrivent aux postes de commande des États des interlocuteurs d'obédiences diverses, très souvent connus des dirigeants français et de membres des missions universitaires. Des formations acquises en France aux activités des Instituts français, nombreux ont été les cadres de contacts. À ceci s'ajoutent des liens nés des séjours d'exil politique en France dans les années trente, de relations entre militants antifascistes, de combats communs (Guerre d'Espagne, Résistance, gouvernements en exil à Londres).

Cet atout n'empêche pas de constater la complexité des positions françaises. Liées à la signature des accords de Munich, à l'armistice séparé de juin 1940, au régime de Vichy, les séquelles sont là, l'image est altérée. La France a, pour un temps indéterminé, perdu dans cet ensemble régional une place de puissance amie et alliée de quatre États. Réticences ou prudence lui sont parfois opposées.

Mais en même temps, les représentants diplomatiques se font l'écho, de la part de représentants de toutes formations politiques, d'un souhait de présence française active, en particulier sur le plan intellectuel et culturel, une présence susceptible de contrebalancer le poids déjà sensible de l'Union soviétique.

En 1945, cet espace reste encore isolé du fait des destructions d'infrastructures. Sur place, la France de la Résistance et du rassemblement des forces progressistes est profondément méconnue en dehors de sphères très restreintes, sphère politique, sphère intellectuelle. Les dirigeants français savent qu'il est nécessaire de construire une image reflétant la réalité de 1945 et favorisant une reconnaissance .

Seul véritable outil à la disposition du GPRF en 1945 pour mener une politique étrangère étant donné l'état matériel et financier du pays, la dimension culturelle et intellectuelle revêt alors un rôle essentiel. Elle intervient aussi dans le cadre d'une confrontation en Europe centrale et orientale de deux systèmes de pensée.

L'élaboration d'une politique culturelle

1936-1938: un sursaut

À partir de l'été 1936, une fermeté française

La politique culturelle offensive française décidée par le gouvernement de Front populaire s'intègre dans une politique de fermeté française qui rompt avec l'immobilisme des mois précédents face aux actes agressifs de l'Allemagne nazie et de l'Italie mussolinienne. Une volonté existe, renverser le cours des choses, ne pas laisser le champ libre aux puissances fascistes au centre et à l'est de l'Europe et conserver les positions acquises.

Fermeté avec le plan de réarmement lancé au même moment, en août 1936. Fermeté dans la conduite de la politique extérieure. Vers cet espace qui focalise l'attention, force est de constater la convergence d'actions françaises cherchant à créer une dynamique de solidarité : proposition d'un renforcement des liens entre États de la Petite Entente, soutien à un projet d'une Entente économique balkanique, projet d'aide militaire accrue à la Pologne.

Le déploiement intellectuel et culturel au centre et à l'est de l'Europe s'associe à ces démarches. Il doit marquer la détermination française à œuvrer pour la Paix et la Sécurité en Europe, c'est une réponse nécessaire à une vision réaliste des faits. Pour Léon Blum, il a aussi une dimension humaniste, allant à l'encontre d'une propagande totalitaire :

« [...] la France n'entreprend pas de croisade doctrinale [...] son action tend à une intelligence réciproque entre les peuples; [...] à dresser les forces morales des peuples pacifiques contre l'agresseur »⁶.

Innovations

Président du Conseil, Léon Blum est au centre des décisions. Deux innovations en sont la démonstration, la création d'un Secrétariat général de la Présidence du Conseil, celle d'une « Commission interministérielle pour l'action et l'information à l'étranger », directement rattachée à cette première instance gouvernementale. Autre fait significatif, dans ces deux structures, expert en ces questions, Yves Chataigneau occupe un poste clé. Dirigeant jusque-là une section du service du Quai d'Orsay chargée de l'expansion culturelle, le « Service des Oeuvres françaises à l'Étranger »⁷, il a une bonne connaissance des Balkans et est l'auteur de synthèses renouvelées portant sur les risques et les conséquences d'un recul culturel.

Pour la première fois depuis plusieurs années, la spirale de réduction des crédits disponibles est stoppée. La loi de Finances de l'exercice 1937 renforce nettement la part accordée aux « Oeuvres Françaises à l'étranger » dans le budget du ministère des Affaires étrangères (augmentation de 20% en francs constants par rapport à l'année précédente). L'Europe reçoit plus de 40% du total des crédits votés et les États de l'Europe centrale et orientale drainent à eux seuls le quart des sommes destinées à ce continent

Lancé dès la fin juillet 1936, le « vaste programme d'expansion intellectuelle et culturelle », s'il est mondial, est très largement orienté vers l'Europe centrale et orientale. Ses objectifs, combler insuffisances et retards jusque-là non redressés, réagir aux faits nazis, donner l'image d'une France moderne, industrielle, forte, sûre d'elle-même et d'une démocratie. D'où une évolution de la conception du champ d'application d'une action culturelle à l'étranger, évolution déjà entamée à Prague et à Varsovie.

Face à un ensemble régional qui, hormis la Tchécoslovaquie, bascule vers d'autres influences étrangères, rehausser le prestige de la France est une priorité. L'intervention multipliée en 1936 et

⁶ *L'Oeuvre de Léon Blum. op. cit.*, p.372. Discours à la radio. 17 septembre 1936.

⁷ Yves Chataigneau dirige la « Section des Œuvres diverses ». Jean Marx est à la tête du « Service des Œuvres françaises à l'étranger ».

1937 de personnalités, écrivains et universitaires, membres du gouvernement, responsables de branches professionnelles (médecins et chirurgiens dans un premier temps) y contribue largement. La Tchécoslovaquie est très privilégiée, preuve de l'importance accordée à cet allié. Illustrer l'excellence française c'est aussi donner le patronage des Instituts français à des noms de grande notoriété, réaliser de manifestations artistiques de qualité. En 1937, mis à part Belgrade, toutes les capitales alliées en sont le lieu.

D'autres axes priment: briser la baisse sensible de la diffusion du livre, rendre accessible à un public élargi la production écrite française la plus vaste et la plus noble possible, production littéraire et artistique mais surtout scientifique et universitaire. Dans cette direction, un programme est lancé dès juillet 1936, à l'échelle mondiale, «Don gouvernemental du livre français », rapidement mené à bien. L'espace centre et est européen en est le principal bénéficiaire. Sous le signe de la rapidité et de l'efficacité, un comité rassemblant universitaires, représentants de l'édition, écrivains, élabore un outil bibliographique de premier ordre, un catalogue de 8 000 titres, facilitant le choix des organismes bénéficiaires.

À partir de juillet 1936, un programme de dumping commercial est orchestré et subventionné par le gouvernement. S'inspirant des pratiques commerciales nazies, il réussit à dépasser les freins habituels inhérents à l'extrême prudence des maisons d'édition françaises. Mais envisagé sur large échelle, il est finalement limité à une expérience dans deux États, la Roumanie et la Yougoslavie.

Jusqu'au printemps 1938, le caractère intellectuel et universitaire de l'affirmation française est perceptible. Marque sans aucun doute de Léon Blum, c'est également le reflet des choix des hommes, représentant; d'une France humaniste et attachée aux valeurs républicaines. Citons simplement les noms de Jean Zay et de Jean Perrin.

C'est aussi une nécessité. Ce choix doit permettre de distinguer les deux faces d'une présence culturelle, celle qui, ouvrant à la culture et à la pratique de la langue, attire la minorité aisée et cultivée, celle qui veut atteindre les étudiants et les forces vives de chaque pays. Il est vital de s'adresser aux jeunes à la recherche d'un niveau de formation supérieure dans des domaines très variés, aux milieux en prise directe avec la réalité économique, technique et administrative des États d'accueil.

Les Instituts français sont, à des degrés divers, l'objet de plans de développement des activités et de rénovation matérielle. Retiennent aussi l'attention les relations avec les Universités nationales, les écoles techniques, celles formant les élites administratives, et la création de chaires et de lectorats. En quelques années, la multiplication des relais d'influence française dans ces nouvelles sphères est réalisée. En hausse très nette, le contingent des bourses d'études en France soutient cette action, favorisant d'abord les États alliés de la France. À travers cette progression, une autre image française est bâtie, déniait les insinuations nazies.

Confrontés à la quête adverse des opinions publiques, multiforme, fait de l'Allemagne nazie avant tout, les leaders du gouvernement de Front populaire vont s'intéresser à celles-ci .

Jusqu'en 1938, dans le vocabulaire officiel, « propagande » ou, plus pudiquement, « publicité » recouvrent encore plutôt un concept classique d'affirmation ou de rayonnement. Une grande importance est accordée aux associations: encadrées par la France (« sections » de l'Alliance française) ou strictement nationales, donc plus autonomes (ainsi en Yougoslavie et en Pologne). Partout, la densification des réseaux, correspond à une stratégie d'ensemble.

La politique d'expansion culturelle élaborée par Léon Blum et suivie à partir du printemps 1937 par Camille Chautemps a d'autres ambitions, elle veut donner toute leur mesure aux instruments plus récents permettant d'atteindre les masses, la radiodiffusion et le mm; sont surtout visés ici les documentaires, les « actualités », sources visuelles jusqu'alors trop négligées et pourtant incontournables pour forger une image à l'étranger.

Cela nécessite des infrastructures adéquates et suppose aussi une convergence d'analyses de la part des différents ministères. Ici, la période du Front populaire correspond moins à une phase de réalisations qu'à un temps d'examen des insuffisances, un temps de lancement d'opérations coûteuses, exigeant des délais de construction, comme l'installation des nouvelles stations radios émettrices sur ondes courtes ou moyennes. Une « conquête des opinions » est entreprise, mais insuffisamment concrétisée.

Une évolution se dessine cependant. Deux domaines d'intervention à l'étranger convergent, le champ culturel et le champ de l'information. L'agence d'information Téléfrance qui naît en 1936 de la volonté du gouvernement, exclusivement tournée vers l'Europe centrale et orientale, en est une illustration: présentant, comme l'indique le titre de sa revue, *Réalités françaises*, des informations très concrètes, elle fait aussi une large part au domaine culturel et à son actualité.

1944/1945-1947 : face à une nouvelle Europe centrale et orientale

Des moyens conséquents

La politique culturelle à l'étranger élaborée par le Gouvernement provisoire de la République française revêt une grande importance: dans l'immédiat, pour accompagner la diplomatie, pour rebâtir une influence au centre du continent, seule subsiste la dimension culturelle française, un certain nombre de ses relais ont pu être maintenus en vie dans la guerre par des équipes restées en poste.

Les choix budgétaires de 1945 et 1946 illustrent cette réalité. Le Gouvernement provisoire reçoit l'aval du pouvoir législatif pour mener une politique culturelle active au dehors. Dans ces deux années, les subventions octroyées aux « Œuvres françaises à l'étranger » représentent 35% de l'ensemble du budget du ministère des Affaires étrangères, du « jamais vu ».

La diplomatie française et le retour culturel vont donc avancer de pair. Au printemps 1946, avec la reconnaissance officielle des coalitions gouvernementales, la France fournit une image en négatif de la reconnaissance diplomatique anglo-saxonne qui se limite encore à la seule Hongrie.

Une nouvelle Direction générale naît au sein du Quai d'Orsay, celle des Relations culturelles. À sa tête, le résistant et universitaire Henri Laugier qui, entre 1936 et 1939, a déjà acquis une expérience en ce domaine. Les orientations données par ce haut responsable correspondent aux convictions des diverses forces du GPRF, elles sont aussi directement le fruit des analyses portées sur les conditions de la reconstruction de l'influence culturelle dans un ensemble régional qui présente une réalité bien différente de celle des années d'avant-guerre.

Dans ce contexte, une nécessité s'impose vite, celle du choix judicieux des artisans de la relance culturelle. Henri Laugier et, à partir du printemps 1946, son successeur, Louis Joxe, choisissent des hommes ouverts aux changements en cours, acceptés, reconnus par les membres des coalitions politiques. Certains ont autrefois noué des relations avec des milieux et des personnalités désormais au pouvoir. Dans la nouvelle génération de normaliens nommés, beaucoup sont d'anciens résistants. Tous ces hommes ont une disposition commune, la conviction de pouvoir travailler avec les gouvernements qui s'installent. Eux-mêmes savent qu'ils sont les représentants d'une « France nouvelle » issue de la Résistance et décidée à œuvrer pour de profondes transformations.

Aperçu sur quelques orientations

La reconstitution du réseau des établissements publics et laïques, une extension en province, interviennent très tôt. Tout en cherchant à conserver aux établissements leur qualité, le choix est fait d'en élargir le recrutement. Cette option répond au grand souffle de démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur qui, dans chaque pays, draine la jeunesse vers les lycées et les universités multipliés.

Une autre volonté du GPRF apparaît: pour perdurer, ne pas limiter l'ouverture aux seuls amis traditionnels et aux élites, développer les interventions vers les couches sociales montantes, vers le monde du travail, inventer de nouvelles formules pour être attractif; enfin atteindre les forces syndicales.

Dans un espace où les positions de la France sont complexes, trois règles guident l'action : la première, ne rien brusquer, agir avec prudence et patience, en « accompagnant » les demandes et non en les devançant. La seconde, se rendre utile, contribuer à la reconstruction de chaque pays, ainsi en remédiant aux insuffisances en matériel de laboratoire et en ouvrages scientifiques et techniques. Enfin, tout en visant une garantie juridique pour les implantations françaises, ne jamais favoriser les suspicions «d'impérialisme culturel» et développer au maximum une coopération bilatérale déjà inaugurée avant la guerre. Dans cette optique, en 1945 et 1946, des conventions culturelles et universitaires sont négociées, des commissions mixtes créées pour attribution de bourses d'études dans le pays partenaire; à ce niveau précis la coopération est vite difficile en raison des divergences dans la définition du profil des bénéficiaires.

La volonté de coopération bilatérale se retrouve dans la naissance en France d'associations trait-d'union entre les ressortissants de deux États, dans la recherche de contacts avec leurs « jumelles » dans chaque capitale. Parmi celles-ci, France-Tchécoslovaquie, directement patronnée par le ministre des Affaires étrangères, représente l'engagement gouvernemental français le plus important. Mais, dans la partie Est de l'Europe, ces associations deviennent très vite des relais des ministères auxquels elles sont rattachées, Information, Culture, détenus par les communistes, puis des relais des propagandes d'État. Une situation rencontrée même à Prague et à Bratislava: la coopération culturelle est réelle, mais Tchécoslovaquie-France est de plus en plus un instrument politique aux mains du ministère de l'Information.

Restaurer l'image française

La réussite des actions entreprises, l'avenir même de la France dans la zone dépendent largement de la restauration de l'image française. En 1945 et 1946 les dirigeants français affichent une image de la France « positive », résistante, progressiste, à la pointe de la construction d'une démocratie sur des bases nouvelles. Aragon, Éluard, Tzara, Vercors, Seghers sont les grandes voix de la France résistante. D'autres messagers et des membres du gouvernement portent en avant la démonstration d'une reconstruction matérielle, morale et politique. Cours, conférences, expositions, documentaires servent cette image, ainsi que les journaux élaborés sur place dans les services de l'Information à l'étranger.

La persistance en 1945 d'images dépassées, anachroniques, celle de la France des années trente, celle de Vichy, est perçue comme dangereuse à un double point de vue. Elle entretient la méfiance des nouvelles forces

politiques, même si on y trouve des individualités francophiles plus au fait de la France de 1945. Elle entretient les illusions des amis traditionnels, qui continuent à former un important pourcentage de la clientèle gravitant autour des lieux français, et qui voient la France comme un refuge face aux bouleversements. Un risque existe alors, très vite repéré, être entraîné dans le camp des oppositions

politiques aux coalitions en place. Ce qui serait alors un paradoxe et un échec pour une France politiquement ancrée à gauche et qui, au contraire, a choisi une position d'ouverture.

L'image française élaborée correspond aussi à une attention portée aux demandes exprimées par des responsables gouvernementaux de l'Est européen. Le glissement est extrêmement subtil entre la volonté de présenter une image sans faille et la certitude qu'il est nécessaire de satisfaire les attentes des forces progressistes agissantes. Il est perceptible avec les interventions de plus en plus rares en Europe centrale et orientale de personnalités de premier plan mais qui ne correspondent pas au profil requis. Les messagers de la France sont d'abord communistes ou compagnons de route, grandes figures de la Résistance, universitaires, rédacteurs les plus « progressistes » de revues françaises pourtant encore pluralistes dans l'immédiat après-guerre, Action, Les Lettres Françaises et, dans le domaine scientifique, La Pensée.

Entre 1945 et le début de l'année 1947 on passe d'une image librement construite par les responsables français, progressiste mais encore pluraliste, à une image de plus en plus partielle, adaptée aux conditions politiques qui prédominent au Centre et à l'Est de l'Europe. Seule la Tchécoslovaquie, dans laquelle les interventions restent nombreuses et diversifiées, échappe en partie à cette situation.

Au même moment, destinées à une diffusion mondiale, les nouvelles revues mensuelles élaborées par la Direction générale des Relations culturelles et par le ministère de l'Information transmettent une image nettement moins étroite.

La politique culturelle entreprise, avec bien d'autres volets, porte ses fruits, on le constate en 1946 et l'on peut parler d'une reconnaissance française dans cet espace. Bien sûr, la progression de la France sur la scène internationale contribue également à cette situation.

De la part de leaders politiques de cet espace, communistes non staliniens inclus, des attentes sont exprimées. Les liens intellectuels et culturels sont considérés comme compatibles avec la situation immédiate: la France apparaît comme la seule puissance occidentale capable de permettre une ouverture sur l'Ouest non contestable par les Soviétiques puisqu'elle en est l'alliée.

Mais, dès 1946 et dans les premiers mois de 1947, les relais français sont confrontés à la pression soviétique qui s'exerce sur les populations, en particulier par des jalons culturels. Ils sont aussi rapidement confrontés aux agissements des personnalités qui, au sein de chacun des gouvernements, sont alignés sur les positions de Moscou et limitent de plus en plus l'espace de liberté d'une expression occidentale.

Les inflexions d'une politique culturelle française

Dans chaque période, des éléments modifient la perception de l'ensemble régional, à chaque étape le poids des propagandes totalitaires, à partir de l'automne 1938 l'imminence de la guerre, enfin, avec le tournant de 1947 et au-delà, le poids des contraintes politiques et idéologiques. Les choix en matière de politique culturelle s'infléchissent alors nettement.

L'année précédant l'entrée en guerre

Dans l'été 1938 puis à l'automne, au moment de la reculade liée aux accords de Munich, des données nouvelles sont nettement perçues.

Amputé de l'Autriche puis des Sudètes l'ensemble régional est plus vulnérable que jamais. Ces deux entités contribuaient largement à la cohérence de l'espace tout entier. L'Autriche, en particulier, représentait un filtre face à la puissance nazie.

Les observateurs notent dans cette zone des évolutions. Ils constatent la montée d'une propagande qui vise de plus en plus les masses. L'Italie et l'Allemagne sollicitent la participation des populations aux grands meetings à la gloire des régimes, dans leurs capitales; de forts contingents de jeunes y sont invités. Organisés avec les gouvernements fascistes dans quelques capitales, ainsi à Bucarest et à Sofia, d'autres rassemblements de masse mettent l'accent sur le rapprochement des régimes et des peuples.

Le gouvernement de « Défense nationale » conduit par Édouard Daladier va progressivement chercher à adapter aux urgences les interventions « culturelles » dans l'ensemble de la zone.

Jusqu'à là les réalisations avaient favorisé les alliés de la France. Elles vont désormais être nettement concentrées sur les autres États, Hongrie, Bulgarie, sans négliger pour autant les alliés balkaniques, Roumanie et Yougoslavie. Cette inflexion géographique des priorités françaises reflète aussi une modification de la tonalité des relations bilatérales. Conscients du poids grandissant de l'Allemagne nazie dans la zone, attirés vers elle mais inquiets de leur propre devenir, plusieurs gouvernements opèrent un rapprochement vers la France, suivant ainsi une politique étrangère en réalité ambiguë, mais dont les dirigeants français ne veulent retenir que l'aspect positif.

Pour répondre aux évolutions, les orientations adoptées depuis 1936 ne peuvent suffire. L'action culturelle s'infléchit indéniablement vers une propagande ouverte, la diffusion d'une information et la recherche de l'audience la plus large possible primant désormais sur les autres modes d'intervention. En décembre 1938, une structure restreinte de réflexion est constituée au sein de la Présidence du Conseil; rassemblant quelques membres de la « Commission interministérielle » née deux ans plus tôt, elle donne l'impulsion à cette inflexion.

Une préoccupation domine cette période, s'adresser en priorité à la jeunesse et agir bien au delà des lieux scolaires ou d'enseignement supérieur. Les décideurs s'orientent vers la recherche de messages clairs, simples et attractifs, ils s'intéressent au développement des rencontres sportives, reconnaissant leur force de ralliement sur les jeunes. Ils cherchent à bâtir une image vivante et tonique, porteuse de valeurs humanistes. chaleureuse aussi.

La situation impose aussi de faire la démonstration des capacités françaises. Les documentaires commandés par le Quai d'Orsay vont illustrer la puissance militaire, les ressources de l'Empire français; les sujets touristiques et littéraires sont délaissés. Quelques personnalités françaises apportent le message d'une France forte, déterminée, mais aussi et d'abord pacifique. Parmi ceux-ci, « prédicateurs de paix », « hommes de bonne volonté », citons Georges Duhamel et Jules Romains. Notons une permanence des choix français depuis 1936, renoncer à l'affirmation directe d'un combat antifasciste et restreindre ainsi l'image française.

Avec le sort réservé à la Bohême-Moravie et à l'Albanie, avec les pressions exercées sur la Pologne, le printemps et l'été 1939 confirment la vision d'un conflit imminent. Une nouvelle urgence s'impose, gagner au camp des démocraties les gouvernements et les opinions publiques, obtenir au minimum une neutralité en cas d'affrontement. Sur place des relais culturels font aussi « de l'information », La Présidence du Conseil lance vers plusieurs pays des programmes radiodiffusés en langues étrangères. Jusqu'à l'entrée en guerre et au delà, jusqu'en juin 1940, interventions culturelles et propagande vont fonctionner en symbiose.

De l'automne 1947 au printemps 1951, des adaptations nécessaires

À partir du printemps 1947, les situations de blocages nées des exigences communistes se multiplient. Le raidissement des relations Est-Ouest, à l'automne 1947, et le rôle des relais du Kominform accentuent les difficultés rencontrées dans la conduite d'une politique culturelle.

À partir de ce moment, avec la vision d'un espace de plus en plus contrôlé par les forces communistes et par les relais de l'Union soviétique, l'élaboration de la politique culturelle française consiste à s'adapter à des situations sans cesse mouvantes, tout en conservant une façade de plus en plus fragile de coopération bilatérale.

Diverses formulations des acteurs français en poste illustrent l'état d'esprit adopté et l'inflexion de l'action :

« Conserver le maximum de notre patrimoine culturel tout en le présentant sous un éclairage particulier... ; sous peine de consommation, s'adapter avec souplesse, prudence, mais sans hésitation...; s'adapter sans se renier... »⁸.

Les censures conduisent à choisir uniquement « ce qui reste dans les limites du possible » et à préserver la vitalité des lieux français. Seules les œuvres et les thèmes qui apportent une contribution, même lointaine, à la construction du socialisme sont présentés; ils permettent parfois de transmettre indirectement des messages de liberté. Les espoirs s'estompent d'agir hors de lieux français et d'atteindre la masse des travailleurs.

La science et la technique françaises forment de plus en plus la trame de la présence culturelle. Neutres idéologiquement, elles sont une bonne promotion de la France. Une des formes de l'adaptation consiste à répondre à des besoins réels, à être nécessaires.

En 1948, l'adaptation à la nouvelle donne, c'est aussi refuser d'entériner la réalité du Rideau de Fer, c'est maintenir coûte que coûte des contacts. On peut parler d'un credo français; vouloir croire à l'autonomie de la politique culturelle par rapport aux données politiques. D'où, décalage admis pour « coller à la réalité nouvelle », l'envoi, par des gouvernements évoluant vers le centre, de délégués français et d'universitaires très souvent progressistes et communistes. D'où, en avril 1948, après le coup de Prague dénoncé par le gouvernement français conjointement aux Angle-Saxons, la présence d'une mission universitaire officielle au 600e anniversaire de l'Université tchèque Charles IV, pratiquement la seule délégation occidentale. D'autres actions sur le plan culturel et en d'autres pays reflètent cette ligne directrice de la politique française à l'Est.

Mais, à partir de 1949, même ce type de démarche est voué à l'échec. Le Jdanovisme triomphe partout, la « normalisation » se met en place; tout germe d'influence occidentale étant rejeté, l'élimination est progressive. Les dirigeants français constatent alors qu'il ne reste plus d'autre option que de tenter de survivre dans un climat policier. En avril 1951, la soumission aux ordres de fermeture de l'Institut français de Prague et de la Maison de France de Bratislava représente l'épisode final de cette tentative.

Dans les deux périodes étudiées une relation étroite existe entre une vision gouvernementale précise de l'Europe centrale et orientale, des enjeux qui s'y rattachent, et les choix d'une politique culturelle extérieure élaborée pour répondre à des impératifs immédiats et servir une politique étrangère globale.

L'adéquation entre une vision précise, datée et évolutive de cet ensemble régional et l'élaboration d'une politique culturelle spécifique est visible à travers les changements dans la conception de l'instrument culturel, à travers les inflexions, les adaptations importantes. Les évolutions à la fois internes à la zone et européennes, les contextes idéologiques et politiques contraignants amènent à réviser des stratégies culturelles.

L'adéquation entre une vision géopolitique précise de l'espace centre et est européen, de ses pôles essentiels, et la réalisation d'actions prioritaires est également sensible. En 1936, elle apparaît à travers les divers aspects de la politique du livre, elle apparaît aussi avec la nouvelle géographie des

⁸ Archives de la Direction générale des Relations culturelles.

manifestations artistiques françaises à partir de l'automne 1938, qui prend enfin en compte les États non alliés et la zone balkanique vers lesquels la probabilité d'un conflit européen proche impose de s'affirmer; enfin, jusqu'au début de 1948, on la discerne à travers l'importance accordée à la Tchécoslovaquie, encore largement orientée à l'Ouest, et à travers la multiplication des manifestations françaises dans sa capitale.

L'image de la France reste en permanence partielle, au service d'une stratégie, associée aux intérêts français et aux possibilités d'affirmation sur place, sans contredire les forces politiques dirigeantes. Mais, à ce dernier niveau, ce qui est encore un choix dans les années d'avant-guerre n'est plus, au delà de 1947, qu'une adaptation contrainte face à la pression stalinienne qui s'instaure.

Deux visions d'Europe: le maréchal Juin et le général Ély face à la CED, 1948-1954

PHILIPPE VIAL

Il y a quarante et un ans, jour pour jour, le Conseil des ministres, réuni dans l'urgence, limogeait brutalement le seul maréchal de France encore vivant⁹. À l'origine de cette décision spectaculaire, le discours prononcé le 27 mars 1954 à Auxerre, où le maréchal Juin avait condamné la CED, jetant ainsi publiquement l'Armée dans le camp des opposants.

Délibérément provoqué, ce coup d'éclat contribua puissamment à l'enterrement du traité, et accrédita l'idée que les chefs militaires lui avaient été unanimement opposés. Or, à la même date, l'Armée française était commandée par un officier qui, en dépit de ses réserves à l'égard du traité, s'en montrait un partisan résolu. Nommé Chef d'État-major général des Forces armées en août 1953, le général Ély avait tenté au printemps suivant d'obtenir, de la part de ses pairs, un accord minimum en faveur du traité. Loin de consacrer l'opposition unanime de la haute armée, l'esclandre du maréchal Juin sanctionnait donc sa division...

Ainsi la querelle de la CED n'épargna-t-elle pas le sommet de la hiérarchie militaire, entraînant le déclin du dernier grand soldat de la Seconde Guerre mondiale, et catalysant l'ascension de celui qui allait devenir le patron incontesté de l'Armée jusqu'aux débuts de la Ve République. Mais ce chassé-croisé ne saurait se réduire au jeu des ambitions personnelles. La fronde de Juin, même assortie des droits particuliers que pouvaient lui donner son titre de maréchal et ses fonctions de conseiller militaire permanent du gouvernement, symbolisa la rébellion de certaines élites militaires qui, à travers la CED, dénonçaient le fiasco de Diên Biên Phu et, plus généralement, exprimaient leur méfiance à l'égard du régime. Par son ampleur inédite, cette fronde marqua une étape importante dans la lente dégradation des rapports entre le pouvoir politique et l'Armée qui finit par emporter la IVe République, avant de menacer la suivante... Autant de thèmes qui mériteraient à eux seuls une étude à part entière, et que nous ne ferons ici que mentionner.

Car la crise du printemps 1954 est d'abord un moment crucial dans cette marche sans fin que constitue la ratification de la CED. Sa violence prouve les efforts du gouvernement Laniel pour aboutir, des efforts jusqu'à présent largement occultés par l'interminable agonie de Diên Biên Phu. Dans cette perspective, le ralliement espéré des principaux chefs militaires représenta un élément capital de la stratégie gouvernementale, et prouve que certains cédistes ont cru pouvoir compter sur des relais fiables dans la haute armée.

Leur échec sanctionne les rapports de force, mais n'infirmes pas leur calcul. Depuis la fin des années quarante, il existe bien, au sein du corps des officiers, un courant européen qui se reconnaît dans les thèses de Schuman ou Monnet. Largement minoritaire, il s'oppose à celui qui propose une vision plus classiquement impériale de la grandeur française. Le remplacement de Juin par Ély, durant l'été 1953, symbolise cette ambivalence jusqu'à présent niée au profit d'une mythique unité de l'armée.

Transcendant le traditionnel clivage entre militaires et civils, l'affrontement entre les deux généraux confirme l'existence de deux visions politico-stratégiques différentes chez les élites françaises, au tournant des années quarante. La querelle de la CED prolonge ainsi, en le radicalisant, le débat né de l'entrée de la France dans la Guerre froide, fin 1947... L'opposition entre Juin et Ély symbolise cette évolution, qui demande donc, pour être expliquée, que l'on remonte à l'épisode fondateur du Pacte de Bruxelles...

⁹ Cette contribution, présentée au colloque de Louvain-la-Neuve (30-31 mars et 1er avril 1995), « L'échec de la CED: leçon s pour demain? », sous la direction de Michel Dumoulin, sera également publiée dans les actes de ce colloque (à paraître).

Deux visions différentes du rôle de l'Europe pour la France (printemps 1948 -automne 1950)

Celui qui croyait au Pacte et celui qui n'y croyait pas

Au printemps 1947, après trois ans passés comme Chef d'État-major de la Défense nationale, Juin part au Maroc en tant que Résident général. Il quitte donc l'Europe, au moment où la guerre froide se développant, les Occidentaux s'apprêtent à mettre sur pied les instruments nécessaires à leur défense. Or, bien que l'Afrique du Nord en soit un élément fondamental, ses nouvelles fonctions éloignent Juin des lieux de négociation, et expliquent qu'il ne soit pas associé à celle du Pacte de Bruxelles. Mais cet exil va vite se révéler relatif, comme le prouve l'épisode de sa nomination manquée à la tête des Forces terrestres de la nouvelle organisation.

À la fin septembre 1948, son nom est en effet avancé pour ce poste, lors des négociations visant à mettre en place un commandement intégré, et Ramadier, le ministre de la Défense, lui téléphone personnellement, à Rabat, pour l'en informer. Juin tombe des nues mais, dès le départ, refuse énergiquement, et se rend à Paris, début octobre, pour expliquer sa position.

Pourtant, loin de désarmer, le gouvernement maintient son offre. À l'Élysée, en présence de Vincent Auriol, le président du Conseil, Henri Queuille, lui demande d'accepter, mais Juin persiste dans son refus. Il consent seulement à « aller faire un tour au Comité de Défense de Londres », mais sans titre défini... Une fausse concession, immédiatement écartée par le gouvernement, qui lui permet de rentrer sans tarder au Maroc¹⁰.

C'est de là qu'il écrit le 13 octobre à Paul Ramadier une longue lettre de justification, où apparaît clairement son profond scepticisme à l'égard du Pacte de Bruxelles :

« Cette création, survenant à un moment où chacun nous sait désarmés sur le continent, et où notre situation intérieure n'est pas sans susciter bien des méfiances à notre égard, est purement artificielle et vide de substance »¹¹.

Un constat sévère, qui s'inscrit dans la continuité de ce que ses interlocuteurs à Paris avaient immédiatement perçu¹².

D'où une vision restrictive de la nouvelle organisation, dont il réduit le rôle à un simple audit préliminaire à une grande coalition avec les États-Unis.

Car c'est bien évidemment à « Washington que se trouve la clef du problème »¹³. Seule l'aide américaine peut permettre de mettre sur pied quelque chose de valable, d'où son refus de ce « commandement subalterne et mal défini »¹⁴, finalement endossé par de Lattre, dont l'un des proches n'est autre que le général Ély...

¹⁰ Maréchal Juin, *Mémoires*, Tome II, Fayard, 1960, pp. 165-66.

¹¹ *Ibid.*, p. 167 et Fonds Juin, Service historique de l'armée de Terre (SHAT), 1K 238.

¹² V. Auriol, *Journal du septennat*, Tome II, A. Colin, 1978. p. 463 : cité par G.-H. Soutou, « De Lattre et les Américains. 1946-1949. L'Alliance avant l'Alliance », in *Jean de Lattre et les Américains*, 1943 •52, actes du colloque organisé les 26-27 mars 1994, sous la direction d'A. Kaspi, Commission d'Histoire de l'Association «Rhin et Danube » et Centre d'Histoire nord-américaine de l'Université de Paris I, 1995. p. 49.

¹³ Juin, *op. cit.*, p. 168. et SHAT, 1 K 238].

¹⁴ *Ibid.*

En effet, de mars à septembre 1947, celui-ci a été le chef d'État-major de l'Inspecteur général des Forces terrestres, et lorsqu'en octobre 1948, de Lattre prend le poste refusé par Juin, Ély gagne Londres où il va désormais représenter la France au sein du Comité militaire permanent de la nouvelle organisation. Autant dire qu'il va être, côté français, l'un des acteurs essentiels de cette entreprise. Une nomination qui ne doit rien au hasard et témoigne de son engagement précoce en faveur d'une union européenne. Contrairement à Juin qui ne jure que par l'aide américaine, Ély considère en effet la Western Union comme une fin en soi.

Il le redira, quelques années plus tard, dans une lettre adressée en avril 1951 à René Massigli, où il regrettera le peu de cas qui a été fait de cette première union:

« Vous savez à quel point j'ai toujours pensé que le Pacte de l'Atlantique ne prendrait sa vraie valeur que comme complément du Pacte de Bruxelles. Or, trop souvent, il a servi chez nous de prétexte pour "tuer" l'esprit même de Bruxelles »¹⁵.

Des propos que n'aurait pas reniés de Lattre, et qui prouvent bien l'existence, à la fin des années quarante, de deux approches différentes de la sécurité européenne, au sein des élites militaires françaises¹⁶. Loin de les effacer, le problème du réarmement allemand, qu'Ély est un des premiers à soulever¹⁷, va cristalliser les positions, même si la solution européenne que propose le gouvernement va, d'abord, profondément déconcerter les officiers pro-européens.

Automne 1950 : Juin hors jeu, Ély aux premières loges

L'un des paradoxes du Plan Monnet-Pleven est en effet, dans un premier temps, de dresser contre lui ceux-là des officiers qui devraient, a priori, être les mieux disposés à son égard¹⁸. Les conditions de sa naissance expliquent leur hostilité initiale : non seulement les experts militaires ont été soigneusement tenus à l'écart des travaux de l'équipe Monnet¹⁹, mais les circonstances le font trop apparaître comme un hochet qui doit permettre de faire lanterner des Américains à qui les Français ne peuvent indéfiniment refuser tout réarmement allemand.

Ély est particulièrement bien placé pour juger de la manœuvre, puisqu'il dirige, depuis octobre 1949, la délégation française au Standing Group de l'OTAN. Il est à ce titre étroitement associé aux négociations de l'automne 1950²⁰, et ne peut être que d'accord avec les exigences américaines, lui qui souligne, depuis deux ans déjà, l'absolue nécessité d'un réarmement allemand. D'où sa stupéfaction, lorsque fin octobre, lors du Comité de Défense de l'Alliance, à Washington, il découvre le fossé qui sépare les ambitieuses perspectives politiques, tracées par le Plan Monnet-Pleven, des nécessités militaires de l'heure.

En dépit de ses sympathies européennes, Ély ne peut être que contre ce projet :

¹⁵ Lettre personnelle de Ély à Massigli, 27 avril 1951, Fonds Ély, SHAT, 1 K 233.

¹⁶ Sur toute cette question, voir la remarquable étude, déjà citée, de G.-H. Soutou sur « De Lattre et les Américains... », op. cit., en particulier p.47, 53, 56 et 58 à 60.

¹⁷ Interview du général Ély, 12 octobre 1965, aimablement communiquée à l'auteur par Madame G. Elgey.

¹⁸ Cf. le témoignage bien connu du général Stehlin, recueilli par G. Elgey, Histoire de la IV^{ème} République. Tome II Fayard. 1968. p. 238.

¹⁹ Ph. Vial, "Jean Monnet, un père pour la CED T", in Europe brisée, Europe retrouvée. Nouvelles réflexions sur l'unité européenne au XX^{ème} siècle, sous la direction de R. Girault et G. Bossuat, Publications de la Sorbonne.1994, pp. 217-218 et p. 227.

²⁰ Cf. en particulier le témoignage de son ancien directeur de cabinet. Le général Brohon, Service historique de l'armée de l'Air (SHAA), interview n°146

« D'un simple point de vue de l'efficacité -déclarera-t-il plus tard -je trouvais qu'il était plus simple de mettre sur pied des divisions allemandes, et non toute cette organisation »²¹.

Un point de vue que n'aurait pas renié Juin, pour l'heure toujours éloigné de la scène européenne...

En cet automne 1950, celui-ci continue en effet à jouer les proconsuls au Maroc. C'est à ce titre qu'il se rend en France, début octobre, pour accompagner le Sultan Mohamed V, un voyage qui aurait pu lui donner l'occasion de faire valoir son point de vue dans les négociations atlantiques ...

Mais dès son arrivée, Juin est informé que le gouvernement a décidé de l'envoyer en-mission extraordinaire en Indochine, où la situation se dégrade rapidement²². S'il obtient de retarder quelque peu son départ, afin d'assister aux premiers entretiens avec le Sultan, Juin doit néanmoins s'envoler pour Saïgon à la mi-octobre²³. Il ne rentrera à Paris qu'au début du mois suivant, pour en repartir tout de suite, à destination du Maroc²⁴. Il est donc absent de la capitale au moment du lancement du Plan Monnet-Pleven, une absence qui est le fruit des circonstances, mais qui correspond à ses intuitions de fond concernant la défense occidentale et le rôle qu'il entend y jouer.

Si fin 1949, Juin avait accepté de représenter la France dans les négociations prévoyant la création, au sein de l'Alliance, d'un secteur Europe Méridionale -Méditerranée Occidentale, c'est parce que celle-ci devait lui permettre de conjuguer ses responsabilités africaines avec un engagement atlantique.

« Je pensais alors, écrira-t-il quelques mois plus tard à un proche, de Lattre ayant déjà dans le cadre du Pacte de Bruxelles le commandement terrestre du secteur Centre-Europe, que je pourrais revendiquer ensuite, au moment de la mise en place des commandements atlantiques, celui du secteur Europe Méridionale -Méditerranée Occidentale, ce qui me permettrait sans doute de conserver mon poste à Rabat. »²⁵

Une répartition des rôles à travers laquelle transparaissent nettement les a priori stratégiques de Juin, que partage d'ailleurs la grande majorité des élites militaires de l'époque²⁶ : l'Europe des Six est un non-sens, seule l'Afrique du Nord peut donner à la défense européenne la profondeur nécessaire. Il le dira de la manière la plus claire lors d'un grand discours prononcé à Strasbourg le 3 janvier 1953 qui, s'il se termine par sa première critique publique de la CED, est d'abord pour lui l'occasion d'un magistral exposé de géopolitique.

S'interrogeant sur la nature de l'Europe que se propose de défendre l'Alliance atlantique, il la définira comme

« L'Europe résiduelle (...), celle que n'affecte pas l'immense nappe de charriage soviétique (...), une Europe minuscule, en vérité, (...) et qui constitue avec l'Afrique du Nord française, qui en fait manifestement partie et qu'on ne saurait rattacher à l'Afrique, dont elle est séparée par des immensités désertiques, une sorte d'archipel »²⁷.

²¹ Interview d'Ély, *op. cit.*

²² Juin, *op. cit.*, pp. 185 et 188-89.

²³ B. Pujot, *Juin maréchal de France*. Albin Michel, 1988, p. 267.

²⁴ Juin, *op. cit.*, p. 193.

²⁵ Lettre de Juin à M. Lemaigre-Dubreuil, 2 juillet 1951, SHAT, 1 K 238.

²⁶ Cf. C. d'Abzac-Epezy et Ph. Vial, "In Search of a European Awareness : French military Elites and the Idea of Europe. 1947-54", in *Building Postwar Europe. National Decision-Makers and European Institutions. 1948-63*. sous la direction du Dr A. Deighton, Macmillan. Londres. 1995. pp. 17-36.

²⁷ Discours prononcé à l'occasion du huitième anniversaire de la libération de la ville, 3 janvier 1953. SHAT, 1 K 238. Le maréchal en a textuellement repris les quatre premières pages dans le Tome II de ses mémoires. *op. cit.* pp. 218-21.

Et Juin se verrait très bien incarner cette dimension eurafricaine de l'Alliance atlantique ! D'où sa fureur quand, début 1951, il est pressenti pour prendre le commandement des Forces terrestres du secteur Centre Europe...

« Je me suis défendu comme un beau diable, racontera-t-il quelque temps plus tard, jusqu'au jour où, Eisenhower intervenant, et devant le risque couru par le Pays de voir le commandement du Centre-Europe confié à un autre qu'à un Français, j'ai dû donner mon nom. J'y ai mis, ajoute Juin, certaines conditions, notamment que je ne pourrais rejoindre qu'au milieu de l'année 1951. »²⁸

Ainsi donc, Juin a tout fait, dans la continuité de son refus de l'automne 1948, pour éviter de quitter le théâtre nord-africain. Ses attaches personnelles ont certainement joué : né en Algérie, ayant épousé la fille d'un riche colon de Constantine, Juin est d'abord un pur produit de cette armée d'Afrique, à partir de laquelle, en 1942-43, s'est rebâtie l'Armée française. Mais cet enracinement débouche sur une vision du monde où l'Europe n'existe pas sans l'Afrique, la France servant de lien entre le Nord et le Sud²⁹. Juin peut ainsi être considéré comme le chef de file des impériaux-atlantistes, qui ne croient pas à l'utilité d'une médiation européenne. Pour eux, l'Empire demeure le socle d'une puissance française, désormais inscrite dans le cadre atlantique, mais qui se suffit à elle-même. Car elle incarne, à elle seule, cette dimension eurafricaine qui assure à l'Occident tout entier la profondeur stratégique nécessaire pour contenir avec succès une attaque venue de l'Est. C'est pourtant à cet homme que va être confiée la lourde tâche de préparer l'Armée à se fondre dans une communauté européenne de défense...

De la négociation à la ratification, deux évolutions inverses (printemps 1951-été 1953)

Juin : du « oui, mais » au refus

Compte tenu de l'ultime sursis arraché au gouvernement, ce n'est qu'en septembre 1951 que Juin rejoint ses nouvelles fonctions. Elles sont à la fois nationales et atlantiques³⁰. En France, et pour ne retenir que l'essentiel, Juin est devenu Inspecteur général des Forces armées, et préside à ce titre le Comité des Chefs d'État-Major. Autant dire qu'il est le patron incontesté de l'Armée, concentrant dans ses mains une somme de pouvoirs qu'aucun de ses successeurs n'avait réunie depuis qu'en 1947, il avait quitté l'État-Major de la Défense nationale. Mais à la différence de cette époque, Juin a désormais une autre casquette, toute aussi importante, puisqu'il est désormais le Commandant en Chef des Forces terrestres du secteur Centre Europe. Comme le résume joliment Jean Planchais, c'est Juin partout !³¹

Ainsi, l'homme qui n'a eu cesse de se tenir à l'écart des problèmes de la scène européenne, en devient l'un des acteurs majeurs, au moment où le Plan Monnet-Pleven a cessé d'être une abstraction fumeuse. Le rapport intérimaire de juillet 1951 a en effet marqué la seconde naissance du projet, qui

²⁸ Lettre de Juin à M. Lemaigre-Dubreuil, *op. cit.*

²⁹ Interview de B. Pujo à l'auteur, 19 février 1995. Le colonel Pujo fut, de 1953 à 1955, l'aide de camp du maréchal.

³⁰ Pujo, *op. cit.*, pp. 278-79 et B. Chantebout, L'organisation générale de la Défense nationale en France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Librairie générale de Droit et de jurisprudence. 1967. p. 79 et 173.

³¹ J. Planchais, *Une histoire politique de l'armée*. Tome II. Seuil. 1967. p. 239.

doit désormais donner vie à une véritable Communauté Européenne de Défense³² ; Alphonse Juin va devoir composer avec cette entreprise qui lui correspond pourtant si peu...

Paradoxalement, sa première réaction à l'égard du projet de traité reste positive. Il est vrai que Juin est d'une certaine manière mis devant le fait accompli: réuni le 23 août, en Conseil restreint, le gouvernement Plevin a entériné le rapport intérimaire, fort du oui conditionnel donné quelques heures auparavant par le Comité des Chefs d'État-Major³³. Le 27, Le Comité de Défense nationale en fait la position officielle de la France³⁴. Juin ne peut donc que suivre le mouvement, mais le fera d'autant mieux que cet assentiment réservé au traité correspond fort bien à ses convictions.

Ce qui prime pour lui, en cet automne 1951, c'est la nécessité de pouvoir compter rapidement sur l'appoint allemand. En prenant ses fonctions à l'OTAN, Juin est en effet traumatisé par la disproportion des forces en présence; le risque d'une offensive éclair des Russes, et de l'effondrement brutal du dispositif de l'Alliance, devient pour lui une véritable hantise, comme il l'écrira plus tard³⁵. Dans ces conditions, peu importe la manière dont se fait le réarmement allemand, même si ce doit être sous la forme d'une Armée européenne dont les principes ne lui parlent guère ... Comme il l'expliquera au Comité de Défense nationale du 24 avril 1952, il s'y est rallié

« parce qu'il est indispensable de renforcer tout de suite la défense de l'Europe occidentale et qu'une position négative aurait conduit à la reconstitution de l'armée allemande, avec la complicité des États-Unis »³⁶.

Ce dernier argument explique qu'à la suite des Chefs d'État-Major, il mette néanmoins une condition sine qua non à la création de la CED : la France doit y tenir la première place, et le gouvernement doit impérativement donner à l'armée les moyens de cette ambition, comme il le rappelle le 5 septembre 1951, à Georges Bidault, nouveau ministre de la Défense:

« Il ne fait aucun doute en effet que si, fin 1952, nous n'arrivions pas à nous présenter en Europe avec une armée majoritaire, tant en quantité qu'en qualité, c'est aux Allemands qu'iraient, sans que nous puissions nous y opposer, priorités et faveurs... »³⁷

Un scénario catastrophe qui reste malheureusement crédible, compte tenu du coût croissant de la guerre en Asie. Comment Juin n'en serait-il pas conscient lui qui, dès mars 1951, a manqué démissionner de sa toute nouvelle charge d'Inspecteur général des Forces armées, pour protester contre les ponctions supplémentaires effectuées sur les troupes d'AFN au profit de l'Indochine?³⁸

« L'hypothèque indochinoise, écrit-il à Georges Bidault, agit sur l'ensemble de nos ressources à la manière d'une machine à dépiquer qui, après avoir séparé le bon grain, s'en réserve la meilleure part... »³⁹.

C'est l'aggravation de cette hypothèque qui va progressivement saper les bases de l'assentiment de Juin à la CED. L'année 1952, tout entière, va retentir de ses mises en garde répétées. Ainsi la lettre capitale qu'il remet en personne, le 5 mars, au Président de la République, où il souligne que

« le déficit de notre budget militaire, par rapport à ce qui serait souhaitable, correspond à peu près aux dépenses nécessitées par la guerre que nous supportons en Indochine dans un intérêt commun »⁴⁰.

Bien sûr, d'autres facteurs entrent en ligne de compte dans cette évolution: l'étendue des attributions du futur Commissariat européen, la nature des relations entre l'OTAN et la CED ou entre les pays

³² Vial, « Jean Monnet... », *op. cit.*, pp. 229-34

³³ Avis du Comité des Chefs d'État-major sur l'organisation d'une CED, 23 août 1951, Archives nationales, Fonds René Mayer, 363 AP 28.

³⁴ P. Guillen, "Les chefs militaires français, le réarmement de l'Allemagne et la CED (1950-54)", *Revue d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale et des conflits contemporains*, n°129, janvier 1983, pp. 11-12

³⁵ Juin, *op. cit.*, pp. 223-24. et Interview de Pujo. *op. cit.*

³⁶ Cité par Guillen, *op. cit.*, p. 9.

³⁷ Lettre de Juin à Bidault, 5 septembre 1951, SHAT, 1 K 238.

³⁸ Lettre de Juin au président du Conseil, 27 mars 1951, SHAT, 1 K 238.

³⁹ Juin à Bidault, *op. cit.*

⁴⁰ Lettre de Juin à Auriol, 4 mars 1952, SHAT, 1 K 238.

membres et la Grande-Bretagne... autant de questions qui n'évoluent pas assez dans le sens souhaité par le maréchal⁴¹. Mais le cœur du problème reste le coût de la guerre en Indochine qui, en accaparant une part sans cesse croissante des ressources de la Défense nationale, lamine les bases du leadership français au sein de la future CED.

Il est difficile de dater précisément le moment où Juin décide que la CED n'est plus acceptable. On peut néanmoins considérer que l'impossibilité d'une réelle déflation des effectifs en Indochine, patente à l'été 1952, a dû peser lourd dans son diagnostic⁴². Une chose est sûre, il exprime son hostilité au traité tel qu'il est, à la fin du mois d'octobre, lors d'une entrevue avec l'ambassadeur Massigli, au cours de laquelle il souligne la nécessité de le remanier profondément⁴³.

Juin va donc jouer un rôle capital dans l'opération des protocoles additionnels, début 1953. C'est lui qui, fin janvier, estimant insuffisants ceux préparés par le gouvernement, va demander qu'ils soient complétés par quatre nouveaux textes⁴⁴. L'un d'entre eux traite de l'organisation territoriale, un sujet a priori technique mais qui entraîne de lourdes conséquences : comme Juin l'écrira lui-même au Président du Conseil,

« il donne la possibilité de prolonger la période transitoire aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour mettre au point l'application du traité... »⁴⁵

Ce texte a donc de quoi susciter les passions, puisque dans sa version définitive, dite du septième protocole, il subordonne la mise en œuvre effective du traité à l'instauration d'une autorité politique supranationale⁴⁶, entraînant de facto son report sine die ! Cela fait longtemps que les Chefs d'État-Major, Juin en tête, réclament une mise en place progressive de la CED⁴⁷. Ce qui est nouveau, c'est qu'ils en donnent désormais une interprétation maximaliste, en exigeant une prolongation indéterminée de la période intérimaire, qui aboutit à enterrer le traité.

Juin va orchestrer ce tournant: à partir de janvier, il effectue plusieurs interventions publiques qui, de Strasbourg à Constantine, lui permettent de développer de plus en plus nettement cette vision des choses⁴⁸. Le 26 mars, il est auditionné par la Commission de Défense, à l'Assemblée nationale⁴⁹, où ses propos, en principe confidentiels, sont dès le lendemain analysés par tous les grands quotidiens.

Porte-parole de l'Année auprès de l'opinion publique, il l'est également auprès du gouvernement. Dès le 23 mars, il avertit solennellement le Président du Conseil :

« En mon âme et conscience, il me serait impossible d'adhérer au traité et même d'en soutenir la ratification si ces protocoles ne devaient pas être acceptés sous une forme ou sous une autre (...). J'attache en particulier la plus grande importance à celui concernant l'organisation territoriale »⁵⁰.

Mais ce dernier n'est pas retenu par le gouvernement. Loin de s'en tenir là, Juin repasse immédiatement à l'offensive : dès le 16 avril, il écrit à la fois au Président du Conseil et au ministre de la Défense pour réitérer ses exigences, menace de démission à l'appui⁵¹.

Pourtant, le septième protocole est définitivement repoussé lors d'un Comité de Défense nationale houleux, le 21 avril, qui voit s'affronter violemment Juin et les principaux responsables du gouvernement⁵². Une victoire à la Pyrrhus pour celui-ci puisqu'il est renversé un mois plus tard, jour

⁴¹ Guillen, *op. cit.*, pp. 19-23.

⁴² Ph. Vial, « Les militaires français face aux constructions européennes de Défense (1950-1954) », mémoire de maîtrise sous la direction du Professeur R. Girault, Université de Paris r, 1988, pp. 18 et 102-105.

⁴³ R. Massigli, *Une comédie des erreurs, 1943-1956*. Paris: Plon. 1978. pp. 325 et 345.

⁴⁴ Lettre de Juin à Pleven, 27 janvier 1953, SHAT, 1 K 238.

⁴⁵ Lettre de Juin à Mayer, 23 mars 1953, SHAT, 1 K 238.

⁴⁶ Guillen, *op. cit.*, p. 24.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 17 et 24.

⁴⁸ Planchais, *op. cit.*, p. 247.

⁴⁹ Commission de la Défense nationale, 26 mars 1953. audition du maréchal Juin, SHAT, Fonds Koenig, 1 K 237.

⁵⁰ Lettre de Juin à Mayer, *op. cit.*

⁵¹ Guillen, *op. cit.*, p. 25.

⁵² *Ibid.*, pp. 24-26.

pour jour. Comment ne pas voir dans cette coïncidence le symbole du rôle déterminant joué par les chefs militaires, emmenés par Juin, dans l'échec de cette opération de ratification?

Mais désormais, les choses sont claires : Juin ne sera pas celui qui, en l'état, fera endosser la CED à l'Armée. Il en prévient personnellement le président de la République, le 24 avril⁵³, après l'avoir écrit à René Mayer dès le 21 :

« Il ne faudra pas compter sur moi pour aider à la ratification, aussi longtemps que la précaution que je suggère, et que j'estime indispensable, n'aura pas été prise. S'il arrivait que je ne fusse suivi ni par le Parlement, ni par le gouvernement, celui-ci aurait à pourvoir à mon remplacement dans les charges que j'assume en ce moment »⁵⁴

René Mayer n'aura pas le loisir de prendre le maréchal au mot, mais ce sera l'une des premières décisions de son successeur, d'autant plus rapide qu'il dispose désormais, en la personne du général Ély, d'une personnalité militaire de premier plan favorable à l'année européenne...

La conversion cédiste d'Ély

En effet, après lui avoir été hostile, Ély s'est finalement rallié au projet de CED. Certes, jusqu'au bout il continuera à le critiquer sévèrement, mais assez vite, ses avantages politiques vont à ses yeux primer sur ses insuffisances militaires.

Il est là encore difficile de donner une date précise, même si l'on peut situer sa conversion dès la fin 1950. Il joue en effet un rôle déterminant, à cette époque, dans le compromis élaboré autour du combat-team⁵⁵, une solution qui, à la différence des bataillons initialement envisagés, présente un début de crédibilité militaire. Mais le combat-team offre d'autres avantages, d'ordre politique, cette fois :

«C'est le seul niveau, celui de la division, déclarera-t-il plus tard, où l'on ait une action directe sur ses subordonnés. Et cela pouvait peut-être marquer le début de la création d'une véritable Europe »⁵⁶.

Il ne s'agit pas là de paroles en l'air... Très vite, Ély a pris conscience de l'opportunité politique qu'offre le problème du réarmement allemand.

«L'Armée européenne, écrit-il à l'automne 1952, apporte en effet une solution qui se place bien au-dessus du simple plan de l'utilisation de contingents allemands, car elle s'élève au niveau de la réalisation d'une Europe unie, dont elle est une étape essentielle»⁵⁷.

La profondeur des sentiments européens d'Ély ne fait donc aucun doute.

« Je suis intimement convaincu de la nécessité de développer l'idée d'une Europe unie, écrit-il à la même époque au général Ganeval, non seulement pour faire face, avec l'aide de l'Amérique, au danger soviétique, mais aussi pour survivre entre les masses américaines et asiatiques, bien envahissantes toutes les deux »⁵⁸.

Une analyse développée dès le printemps 1951 dans cette longue lettre à René Massigli, dont nous avons déjà fait mention. Répondant à l'ambassadeur, qui l'interrogeait sur le risque d'une guerre

⁵³ Auriol, Journal du Septennat, Tome VII, *op. cit.*, p. 112.

⁵⁴ Lettre de Juin à Mayer. 21 avril 1953. SHAT. 1 K 238.

⁵⁵ Lettre de Ély à Plevin, non datée, mais vraisemblablement de l'hiver 1950-51, SHAT, 1 K 233. Cf aussi Guillen, *op. cit.*, p. 9.

⁵⁶ Interview de Ély, *op. cil.*

⁵⁷ Projet de lettre, vraisemblablement destinée à H. Alphand, 30 septembre 1952, SHAT, 1 K 233.

⁵⁸ Lettre de Ély au général Ganeval, Chef de l'état-major particulier du Ministre de la Défense nationale. 12 septembre 1952. SHAT. 1 K 233.

préventive déclenchée par les USA, il soulignait la différence de perspectives entre Européens et Américains :

« On pourrait presque dire, quoique ce soit une vue bien simplifiée de la question, que l'Europe cherche avant tout à maintenir la paix, alors que les Américains cherchent peut-être à obtenir une victoire sans guerre. J'en arrive ainsi à penser, poursuivait-il, que le vrai motif d'inquiétudes tient essentiellement dans la faiblesse de l'Europe, non pas seulement vis-à-vis de l'URSS, mais je dirais presque vis-à-vis des USA eux-mêmes. Et de conclure: les Américains mènent actuellement, seuls, le jeu de la politique mondiale, sans posséder l'expérience, ni la maturité nécessaire à la conduite de cette politique »⁵⁹.

Une vision des choses qui rejoint directement celle que développent, à la même époque, des responsables aussi variés que de Lattre ou Monnet⁶⁰ qui, avec d'autres, représentent ce que l'on pourrait appeler le courant euro-atlantiste. Leur anticommunisme se double d'une réelle méfiance à l'égard de la superpuissance américaine, qui les amène à considérer que, vu l'affaiblissement de la France, c'est seulement dans le cadre d'une union européenne dont elle prendrait la tête, que celle-ci peut espérer échapper aux risques de vassalisation atlantique. Sa vocation passe désormais par un leadership européen d'un nouveau genre, seul à même de lui garantir une place de grand dans le concert occidental, et d'y contrebalancer la toute-puissance américaine.

Le ralliement d'Ély à la CED s'inscrit donc dans le cadre d'un courant de pensée dont l'atlantisme bien compris débouche sur une méfiance à l'égard de la puissance américaine qui n'est pas seulement politique, mais militaire. Son poste au Standing Group lui permet en effet de bien évaluer les dangers d'une non-ratification sur les options stratégiques américaines...

Là se trouve en effet un second ensemble de raisons qui militent, selon Ély, en faveur de l'Armée européenne. Il s'en explique à plusieurs reprises auprès du ministre de la Défense nationale, René Pleven, en particulier dans sa lettre du 9 janvier 1953, où il insiste sur la nécessité de réaliser au plus tôt la CED,

« dans le cadre d'une Europe unie, sous une forme ou sous une autre. Car seule une Armée européenne, valable et cohérente⁶¹, peut fournir le contre-poids nécessaire aux "forces" divergentes qui, en cas de conflit, attireraient puissamment les Britanniques vers les ports de la Mer du Nord, et les Américains vers ceux de l'Atlantique. »⁶²

Bref, un retour à cette stratégie périphérique qu'avec de Lattre, ils n'ont cessé de combattre à l'époque du Pacte de Bruxelles, et dont l'abandon définitif n'a été obtenu que de haute lutte⁶³. La CED s'impose donc comme la meilleure garantie par rapport à ce risque, d'autant qu'elle s'inscrit dans le cadre d'une politique européenne qui a déjà considérablement amélioré la position de la France aux yeux des Américains.

« La seule attitude maintenant permise est d'aller résolument de l'avant, écrit-il au général Ganeval, en septembre 1952. Nous conserverons ainsi les gains que nos initiatives nous ont apportés par le Plan Schuman et le Plan Pleven, et nous resterons un partenaire dont on ne pourra, ni ne voudra se passer. Pour conclure: la position française au sein d'une Europe unie pourra ainsi rester prépondérante parce que la France aura été l'initiatrice et le moteur de la nouvelle Europe, parce que les nations anglo-saxonnes lui conserveront leur amitié agissante, parce que ses responsabilités mondiales la maintiendront sur un plan plus élevé et plus large que le plan simplement européen »⁶⁴. D'où ces appels angoissés à la ratification que multiplie Ély,

⁵⁹ Lettre personnelle d'Ély à Massigli, 27 avril 1951, SHAT. 1 K 233.

⁶⁰ Soutou, op. cit., p. 47, 56 et 58-60 et Vial, "Jean Monnet..... op. cu., pp. 203-204 et 256-262

⁶¹ Souligné dans le texte.

⁶² Lettre d'Ély à Pleven. 9 janvier 1953. SHAT. 1 K 233. Cf. aussi sa lettre à Pleven du 6 mars où il souligne « le fait que l'armée européenne, avec la participation allemande qu'elle comporte, constituera dans la Zone Centre le ciment nécessaire entre les forces divergentes qui se manifestent » (*ibid.*)

⁶³ Soutou, op. cit., pp. 54-68.

⁶⁴ Ély à Ganeval, op. cit. On retrouve là un souci d'asseoir le rang de la France sur de grandes initiatives politico-stratégiques qui est l'une des caractéristiques du courant euro-atlantiste (Cf. Soutou, op. cit., p. 65 et Vial, « Jean Monnet... », op. cit., pp. 203-204 et 256-262).

début 1953. La CED est devenue, pour lui, la pierre de touche⁶⁵ de la politique française dans la mesure où elle permet de conjuguer les nécessités stratégiques, le souci du rang et l'ambition européenne.

« Je voudrais pour terminer, écrit-il à Pleven en janvier 1953, souligner avec force combien, lorsque l'on observe de l'extérieur le comportement de la France, on ne peut pas se défendre d'une certaine angoisse à l'idée que nous pourrions, sous l'empire d'une sorte de complexe d'infériorité que rien ne justifie, risquer de laisser échapper l'occasion, qui peut-être ne se reproduira plus de longtemps, de devenir vraiment les leaders de l'Europe et d'asseoir définitivement notre position dans le monde par une généreuse réconciliation franco-allemande, seul geste capable de lever l'hypothèque qui, depuis plus d'un siècle, a si lourdement pesé sur notre pays »⁶⁶.

D'ailleurs Ély ne se contente pas de prêcher, il agit. De l'automne 1950 à l'automne 1953, il est, avec constance, le défenseur efficace du projet d'Armée européenne au sein des instances atlantiques⁶⁷. Une tâche qui ne va pas sans mal puisque, comme il le rappellera au général Ganeval en septembre 1952,

« je n'ai pu faire émettre un avis favorable, du point de vue militaire (...) par le Groupe permanent, puis par le Comité des Représentants militaires -et sans la moindre réserve, comme j'en avais reçu instruction de Paris -que parce que j'avais la présidence et que j'ai pu pratiquement escamoter la discussion », Une mission difficile donc, qui n'empêche pas Ély de proposer à nouveau ses services, nouvelle preuve s'il en était besoin de son engagement résolu en faveur de la CED...⁶⁸

Celui-ci ne l'empêche pas de rester lucide, et de faire part au gouvernement de ses critiques, même sévères. Ainsi, fin 1950, quand il doit, contre vents et marées, défendre la conception française -minimaliste -du combat team, il n'hésite pas à écrire au ministre de la Défense que cette formule « ne peut pas servir de base à une participation allemande adaptée à l'effort qu'il s'agit de réaliser autour des années 1954-55 »⁶⁹. De même, à l'automne 1952, il pointe sans concessions les carences militaires du traité qui lui paraissent

« susceptibles d'amener le désordre et le désarroi le plus complet, et souligne la nécessité de lui donner ce caractère de progressivité et de souplesse, dans le domaine des réalisations immédiates, qu'il n'a pas actuellement »⁷⁰.

Des propos que n'aurait pas reniés Juin, et qui prouvent que ses convictions politiques n'interdisent pas à Ély de demeurer intransigeant sur l'efficacité militaire. Interlocuteur exigeant du gouvernement, il n'en reste pas moins son serviteur fidèle, dans la droite ligne de ce qu'il écrivait au Président du Conseil, fin 1950: « Le gouvernement peut compter sur ma loyauté pour défendre en toute circonstance le point de vue qui sera le sien. »⁷¹ Comment René Pleven ne penserait-il pas à lui, après ses déboires du printemps 1953, face aux Chefs d'État-Major emmenés par Juin ? La réorganisation du commandement atlantique en Centre-Europe va lui fournir l'occasion rêvée de faire discrètement le ménage...

L'affrontement (automne 1953 -printemps 1954)

La réorganisation de l'été 1953 et sa signification

⁶⁵ Ély à Pleven, 9 janvier 1953. *op. cit.*

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ Interview d'Ély, *op. cit.*

⁶⁸ Ély à Ganeval, *op. cit.*

⁶⁹ Cf note 46.

⁷⁰ Cf note 48.

⁷¹ Cf note 46.

Cela faisait bien longtemps que Juin souhaitait étendre ses responsabilités en Centre-Europe. Dès le printemps 1951, il avait manifesté le désir d'y obtenir le commandement de l'ensemble des forces de l'Alliance, mais Eisenhower avait exigé de le garder pour lui, et Juin avait dû se contenter des seules Forces terrestres⁷². Le départ d'Eisenhower pour la Maison Blanche, courant 1952, avait modifié les données du problème, et début juillet 1953, le principe de l'élévation de Juin au commandement interarmé du secteur Centre-Europe était acquis.⁷³

Une réforme qui, si elle satisfaisait la vanité française, n'allait pas sans raviver les craintes des Belges et des Hollandais qui, au printemps 1951, avaient dénoncé la concentration excessive de responsabilités nationales et atlantiques dans les mains du seul Juin. Sa promotion leur donnait de nouveaux arguments, et dès le 2 juillet, ce dernier proposait de lui-même, au Ministre de la Défense, d'abandonner la présidence du Comité des Chefs d'État-Major, pourvu qu'il puisse conserver son titre d'Inspecteur des Forces armées⁷⁴.

Mais très vite Juin revenait sur son offre, soulignant le caractère indissociable de ces deux fonctions, et suggérant de n'accepter sa promotion atlantique que pour un trimestre⁷⁵. Pourtant, le 18 août, paraissait un décret réorganisant le haut-commandement, qui lui enlevait l'essentiel de ses responsabilités nationales. Juin perdait la présidence du Comité des Chefs d'État-Major, désormais confiée au général Ély, Chef d'État-Major général des Forces armées, un nouveau poste qui comprenait en particulier dans ses attributions l'Inspection générale⁷⁶. Ainsi, à la faveur d'une promotion atlantique, Juin était sanctionné, quatre mois après avoir défié le gouvernement dans l'affaire de la CED⁷⁷.

Que la promotion d'Ély soit à relier à son cédisme ne fait aucun doute. Rendant compte à Londres d'une conversation qu'il a eu début octobre avec Ély, avant son départ de Washington, l'Air Chief Marshal Elliot rapportera :

«J'ai demandé à Ély quelle était la tâche la plus importante qui l'attendait à Paris. Sans hésiter, il m'a répondu: "Convaincre l'Armée française de la nécessité d'accepter (sic) la CED" (...) Et Ély a ajouté, presque avec passion: "Si nécessaire, je la lui imposerai". »⁷⁸

Comment rallier la haute armée ?

Dès son arrivée à Paris, Ély s'est attelé au dossier, conscient comme il le note fin octobre, que «le moment critique approche»⁷⁹. Pourtant ce n'est pas avant la mi-décembre que le nouveau chef d'état major va véritablement s'y investir. Le 21 a lieu en effet une réunion du Conseil supérieur des Forces armées qui, sous la houlette de Juin, dont c'est l'une des dernières responsabilités nationales, doit se prononcer sur la nécessité du réarmement allemand.

⁷² Juin, op. cit., pp. 223-24, et Pujo, op. cit., p. 281.

⁷³ Ibid., p. 252, et ibid., p. 293.

⁷⁴ Lettre de Juin à Pleven, 2 juillet 1953, SHAT, 1 K 238.

⁷⁵ Lettre de Juin à Pleven, non datée, mais vraisemblablement de la mi-juillet 1953, SHAT, 1 K 238.

⁷⁶ hantebout, op. cit., pp. 174-75 et Planchais, op. cit., p. 248. Juin reste, en particulier, Conseiller militaire permanent du Gouvernement. un titre vague et sans pouvoirs précis. mais qui est paradoxalement une reconnaissance de son magistère politico-militaire.

⁷⁷ . On notera au passage que si les mémoires du maréchal traitent largement de sa promotion atlantique (Mon élévation au commandement en chef des forces alliées du secteur Centre-Europe. titrent-elles fièrement, p. 251), elles ne soufflent mot de la disgrâce de l'été 1953, laissant croire que celle-ci n'est intervenue qu'au printemps suivant...

⁷⁸ Télégramme secret envoyé par l'Air Chief Marshal Elliot aux Chefs d'État-Major, 3 octobre 1953, Public Record Office, PREM II 373, Defence Organisation. Des propos qu'Ély confirmera par la suite : «Je pensais, en tant que Président du Comité des Chefs d'État-Major. qu'il m'appartenait de convaincre l'armée qu'elle devait accepter la 'CED» (Interview d'Ély. op Cil.)

⁷⁹ Note d'Ély, 28 octobre 1953, SHAT, 1 K 233.

Après plus de trois ans de débats et de controverses publics, il serait temps ! En vérité, l'opération n'a d'autre but que de permettre au gouvernement de se prévaloir de l'assentiment des chefs militaires. À la veille de relancer le processus de ratification, pareil soutien ne peut être que capital, d'autant que du problème du réarmement allemand à celui de la CED, il n'y a qu'un pas, vite franchi pour les besoins de l'entreprise...

« Dans les couloirs de l'Assemblée nationale, on laisse discrètement entendre que, désormais, le Haut-Commandement tout entier est acquis à la CED et que le maréchal lui-même ne formule plus d'objection »⁸⁰.

La manœuvre gouvernementale se confirme, début janvier, avec la double démarche entreprise par Ély, sur une idée, semble-t-il, de Pleven⁸¹. D'une part, il va chercher à mettre au point un texte de compromis, acceptable par ses pairs, et dont le gouvernement pourrait faire état publiquement lors du débat de ratification. D'autre part, il va rencontrer personnellement le maréchal Juin et chacun des Chefs d'État-Major pour les convaincre de signer ce document⁸². L'entreprise est hardie, mais ne semble pas hors de portée, comme l'indique à Ély le général Pedron, chef de l'état major particulier de Juin⁸³.

Le texte de compromis est élaboré pour l'essentiel en janvier, au cours d'une série de réunions entre Ély, Alphand et Pedron⁸⁴. Nous ne possédons que la version finale de ce document qu'Ély enverra finalement seul, le 20 mars, au ministre de la Défense. Sans occulter les insuffisances d'un traité, qualifié d'« imparfait », et soulignant la nécessité de son « application souple et progressive », ce texte de compromis considère que le traité répond aux impératifs qui furent à son origine, en particulier,

« la nécessité de lever l'hypothèque du conflit franco-allemand et de réaliser une entente durable et solide entre nos deux pays ».

Surtout, il met l'accent sur « les graves répercussions qu'aurait sur le prestige et la position même de la France dans le monde » une non-ratification qui, en Europe, n'aboutirait qu'à l'isoler, « face à un bloc germano-soviétique considérablement renforcé », D'où cette conclusion sans appel :

« dans la situation actuelle de la France, les conséquences de la non-ratification C..) seraient autrement plus graves que les difficultés techniques de la mise en application »⁸⁵.

Si la mise au point de ce texte ne semble pas avoir posé de problèmes insurmontables, sa signature par Juin et les chefs d'état major va se révéler autrement plus ardue. Pourtant, Ély ne ménage pas ses efforts et rencontre à plusieurs reprises les uns et les autres, tandis que le général Pédron assure la liaison avec le maréchal... Mais celui-ci, comme le général Blanc, refusent de se laisser convaincre, même s'ils reconnaissent la validité de l'argumentation d'Ély, tout spécialement sur le plan international...⁸⁶

À la fin du mois de janvier, le blocage est patent, comme en témoigne la longue lettre que le maréchal adresse au Président du Conseil, en réponse à ses ouvertures⁸⁷.

« Pour ma part, y déclare Juin, je ne saurais recommander le oui, même conditionnel. Il est maintenant trop tard, dût-on encourir le reproche de versatilité que nos amis américains s'apprentent à nous faire ... »

Rappelant les nombreuses difficultés techniques que poserait l'application du traité, il souligne que

« c'est non seulement le concret qui est à revoir, mais aussi l'abstrait en ce qu'il laisse entrevoir une amorce d'intégration politique et de dénationalisation de nos Armées qui n'est pas sans inquiéter la plupart des consciences françaises ».

⁸⁰ Planchais, op. cit., p. 249.

⁸¹ Cf. le récit pionnier qu'en a donné Elgey, op. cit., p. 506.

⁸² Interview d'Ély, op. cit.

⁸³ Notes d'Ély, janvier 1954.

⁸⁴ *Ibid.* et note manuscrite sur l'affaire de la CED. non datée . mais vraisemblablement dictée par le général bien après les événements. SHAT. 1K 233.

⁸⁵ Lettre d'Ély à Pleven, 20 mars 1954, SHAT. 1 K 233

⁸⁶ Notes d'Ély, janvier 1954, SHAT, 1 K 233. On ne possède malheureusement que peu d'indications sur l'attitude des deux autres Chefs d'État-Major, l'amiral Nomy et le général Fay, qui semblent. a priori, n'avoir pas joué un rôle majeur dans cet épisode.

⁸⁷ Lettre de Juin à Laniel, 27 janvier 1954, SHAT, 1 K 238.

L'heure n'est donc plus aux aménagements de détail,

« il faut avoir le courage de reposer le problème, et Juin propose un type de communauté plus acceptable, dégagé dans son expression de toute idée d'intégration politique et de supranationalité. Cette communauté, précise-t-il, ne serait, en vérité, qu'un groupement de sous-locataires continentaux (...) qui resteraient étroitement dépendants de l'OTAN, seule habilitée à définir la politique de défense »,

Une analyse aux antipodes de la position défendue un an auparavant par le maréchal, quand il certifiait à René Mayer que

« reprendre le chemin plein d'embûches des négociations (...) pour corriger le traité ou pour en bâtir un nouveau ne ferait que renforcer les oppositions déjà enregistrées au cours des premières négociations, et nous faire perdre encore une année sans avoir pour autant la certitude d'aboutir à un meilleur résultat »⁸⁸.

Des propos qui auraient certainement rendu possible le compromis voulu par Ély, quelques mois plus tard, mais qui ne sont plus d'actualité. Dans l'immédiat, force est de constater qu'en dépit de plusieurs semaines d'effort, les chances de cette entreprise semblent plus que jamais réduites... Seule concession, Juin et Blanc s'engagent néanmoins à ne pas faire d'éclat en cas de ratification. C'est ce fragile *modus vivendi* que le maréchal va briser, fin mars, à Auxerre...

L'échec : la crise du printemps 1954

Le mois de février va pourtant se dérouler sans anicroches: il est vrai que la gestion de l'opération Diên Biên Phu accapare tout le monde, et gèle en quelque sorte la situation. Ély doit, tout comme Blanc, Fayet Plevén, se rendre en personne au Tonkin, et n'a plus le temps de s'occuper du dossier. À son retour, il reprend néanmoins sa campagne, et se heurte aux mêmes refus dilatoires, en particulier de la part de Blanc⁸⁹.

On ne peut être que frappé par la pauvreté de l'argumentation de Blanc et Juin, que ne sous-tend aucune vision politique globale, même nationaliste. Face aux brillantes analyses d'ensemble développées par Ély, tous deux ne peuvent qu'avouer leur impuissance, et se réfugient derrière des arguments où les problèmes de conscience le disputent aux questions de personne. Acculés, ils finissent par reconnaître, comme l'amiral Nomy, qu'ils redoutent surtout d'endosser le traité face à leurs officiers...

Dans l'immédiat, l'opération de compromis reste un échec, et c'est donc seul que, le 20 mars, Ély envoie officiellement son texte à Plevén. Cette logique de rupture trouve son aboutissement dans le coup d'éclat de Juin, une semaine plus tard. Rendu furieux par les bruits que certains cédistes s'obstinent à faire courir sur son ralliement au traité, et fort de son titre de Conseiller militaire permanent du Gouvernement⁹⁰, il intervient publiquement à Auxerre, le 28 mars, pour dénoncer le traité, au mépris de ses engagements antérieurs⁹¹. Les termes employés restent modérés, mais personne ne s'y trompe comme le prouvent, le lendemain, les titres de la presse. La condamnation est d'ailleurs réitérée trois jours plus tard, à Paris, de manière cinglante: «Je ne dis pas deux fois la

⁸⁸ Lettre de Juin à Mayer. 23 mars 1953. SHAT. 1 K 238.

⁸⁹ Notes d'Ély, mars 1954, SHAT, 1 K 233. On notera néanmoins qu'Ély, dans ses déclarations postérieures, affirmera être parvenu à obtenir l'accord des chefs d'état-major et du maréchal. C'est l'intervention spectaculaire de ce dernier à Auxerre (cf infra), qui aurait fait capoter la manœuvre ... (Interview d'Ély, op. cit.). Les archives écrites que nous avons pu consulter montrent, au contraire, que les efforts d'Ély se heurtèrent très vite à la résistance opiniâtre de Blanc. Juin, voire Nomy.

⁹⁰ Interview de Pujo. *op. cit.*

⁹¹ Juin, *op. cit.*, pp. 261-64. et Pujo, *op. cit.*, pp. 303-304 et 398-99.

messe pour les sourds... », Le gouvernement, qui a cherché par tous les moyens à temporiser, ne peut plus reculer, et le limoge dans la nuit du 31 mars au 1er avril⁹².

Le retentissement est énorme, à l'heure où la fine fleur de l'armée se sacrifie à Diên Biên Phu. Quelques jours plus tard, Plevén et Laniel sont violemment pris à parti, lors d'une cérémonie officielle, à l'Arc de Triomphe, où les officiers sont nombreux, et où le limogeage du maréchal cristallise tous les mécontentements. Par son intervention il a, aux yeux de l'opinion, clairement manifesté le refus catégorique de l'armée d'accepter la CED, enterrant du même coup les derniers espoirs du gouvernement Laniel en matière de ratification.

Alphonse Juin a donc bien joué un rôle majeur dans ce qu'il qualifiera lui-même de torpillage de la CED⁹³. On ne peut que s'interroger sur les modalités de cette longue lutte contre le traité, qui l'a amené à risquer-gros et à perdre beaucoup. Elle se termine par un coup d'éclat sans précédent dans les annales de la IV^{ème} République, qui pose de manière spectaculaire le problème des rapports entre le pouvoir politique et le pouvoir militaire, à la veille de la Guerre d'Algérie. Mais, comme nous l'avons indiqué dès le départ, nous nous en tiendrons ici à un simple constat.

La crise du printemps 1954 marque d'abord, en effet, l'échec de la deuxième tentative de ratification du traité. Après s'être heurté à l'intransigeance des Chefs d'État-Major au printemps précédent, le gouvernement a tenté de contourner l'obstacle en leur donnant un nouveau patron. Juin a ainsi été privé de l'essentiel de ses responsabilités nationales au profit d'un officier à la fois plus loyal et plus européen. À partir de là, le gouvernement Laniel a tenté une opération de grand style, afin d'obtenir un ralliement minimum de la haute armée, et au pire, sa neutralité.

Le soin apporté à cette entreprise témoigne de l'importance cruciale que revêtait, aux yeux des responsables gouvernementaux, l'attitude des chefs militaires. Leur assentiment semble bien avoir été, dans la problématique de la ratification, l'une des conditions essentielles d'un succès global. L'histoire a confirmé cette intuition puisque chacun de leur refus a coïncidé avec un nouvel ajournement de l'opération.

Inversement la violence cachée de la crise du printemps 1953, et celle, ouverte, du printemps suivant attestent, contrairement à bien des idées reçues, des efforts des gouvernements successifs pour faire ratifier la CED. Des efforts longtemps masqués par l'absence de résultats décisifs et par l'ombre de la crise indochinoise, particulièrement en 1954. L'histoire de la ratification manquée de la CED n'est donc pas celle d'une léthargie de deux ans enfin dissipée par la geste mendésiste, et doit tout entière être relue à travers l'impossible ralliement de la haute armée.

Il ne s'agit pas d'en faire le deus ex machina d'une affaire autrement plus complexe, mais de souligner l'importance du rôle politique des chefs militaires dans un épisode dont ils sont traditionnellement absents. Leur poids a été déterminant, ne serait-ce qu'en raison de l'enjeu que représentait leur prise de position, réelle ou supposée, sur le plan parlementaire⁹⁴. Loin d'être confinés dans cette Arche sainte où voulaient les enfermer les républicains du début du siècle, les chefs militaires ont pleinement participé aux débats politico-stratégiques qui ont divisé les dirigeants français au lendemain de la Seconde Guerre.

Il n'est donc pas étonnant de retrouver en leur sein le clivage fondamental de ces années de Guerre froide, qui oppose euro-et impériaux-tulantistes. À l'inverse de ce qu'a longtemps laissé croire le coup d'éclat de Juin, il a bien existé, à la charnière des années 1940-1950, un courant européen, certes minoritaire⁹⁵, mais qui représente autre chose que la simple collection d'individualités brillantes ou marginales, à laquelle on le réduit d'ordinaire. Par son itinéraire, jusque-là peu connu, Ély s'impose,

⁹² *Ibid.* et Planchais, *op. cit.*, pp. 250-251.

⁹³ Juin, *op. cit.*, p. 251.

⁹⁴ Interview de Brohon, *op. cit.*, qui chiffre à une quarantaine les députés sous l'influence de Juin.

⁹⁵ *Ibid.*

après de Lattre, comme le chef de file de ces euro-atlantistes qui, après avoir milité en faveur de la Western Union, vont se battre pour la CED⁹⁶. Ils n'en occultent pas les graves déficiences militaires ; simplement, ils les estiment inférieures aux gains politiques de l'opération, contrairement aux impériaux-atlantistes qui font le calcul inverse.

Pour eux, et c'est une constante, l'exigence d'efficacité disqualifie systématiquement toute entreprise européenne. Ils se refusent à sortir d'une logique strictement technique, qui sert de paravent commode à leur conservatisme. Certes, ils se sont convertis aux mérites de l'Alliance atlantique. Mais, à leurs yeux, son statut impérial dispense la France d'aller plus loin dans l'intégration. Juin est, par excellence, le représentant de ce courant, largement majoritaire au sein d'élites militaires, qui trouvent là une justification stratégique à des attachements souvent personnels.

Au fond, les uns ont déjà anticipé la décolonisation, alors que les autres continuent à croire au salut par l'Empire ... Mais qui, au début des années cinquante, peut aller au bout de cette logique ? La faiblesse structurelle du courant euro-atlantiste est là, dans cette impossible conjugaison de la tradition impériale et des ambitions européennes. Le traumatisme de la défaite tétanise les élites françaises dans la défense sourcilleuse du rang, exigeant d'elles une audace peu commune pour penser l'avenir, en une période où l'actualité internationale ne laisse aucun répit...

Ce n'est donc pas un hasard si beaucoup, dans l'armée, se reconnaissent dans Juin, et peu dans Ély. il faudra l'ébranlement de Suez et les déchirements de la décolonisation en Afrique pour que le maréchal reconnaisse la justesse des intuitions européennes de celui que Massigli considérait comme

« l'un de nos meilleurs cerveaux militaires, l'un de ceux qui étaient les plus ouverts aux considérations d'ordre politique... »⁹⁷.

⁹⁶ Contrairement à l'image édulcorée qu'en donne Massigli (*op. cit.*, p. 423)

⁹⁷ *Ibid.*

Le monde de la Guerre froide selon John Foster Dulles

NICOLAS VAICBOURDT

Le 24 mai 1959, quelques semaines seulement après sa démission du Département d'État, John Foster Dulles s'éteignait. Les chefs d'États et de gouvernements du monde entier assistèrent à ses funérailles, les ministres des Affaires étrangères des quatre grandes puissances réunis à Genève interrompirent leurs négociations pour venir lui rendre un dernier hommage. À les en croire, c'était une figure centrale de la scène internationale qui venait de disparaître.

Pourtant., quelques années plus tard, Dulles ne sera plus perçu que comme l'un des cinq plus mauvais secrétaires d'État de l'histoire des États-Unis. Conventionnellement réduit à quelques formules lapidaires : « représailles massives », « révisions déchirantes » et autres « neutralité immorale », le « père fouettard » décrit par André Fontaine ne sera rien de plus que le modèle archétypique d'un moralisme manichéen voire réactionnaire, caractéristique d'une école de pensée américaine. Ainsi catalogué, l'homme qui passait pour diriger personnellement la diplomatie de son pays en lieu et place d'un président falot, surtout intéressé par ses parties de golf, est ainsi tombé aux oubliettes de l'historiographie. Mais avec l'ouverture progressive des archives, force a été de constater que le président était l'épicentre du processus de décision, alors même que cette administration se révélait finalement plus pragmatique qu'il n'y semblait. Cette revalorisation du rôle du premier commandant en chef de l'OTAN n'a pas pour autant profité à son secrétaire d'État, désormais sacrifié à l'hagiographie d'un Eisenhower qui avait su éviter l'engagement des « boys » au Viêt-nam et s'était fait fort de combattre les déficits publics... Pourtant, un parcours dans les archives du Conseil national de sécurité ou les minutes des entretiens entre le président et son ministre met en évidence un véritable travail d'équipe, en parfaite intelligence⁹⁸. Et, s'il est avéré que Eisenhower était bien l'homme aux commandes, il est indéniable que Dulles ne fut pas simplement un exécutant, mais aussi un partenaire respecté, et plus important encore, « l'intercesseur » entre Eisenhower et la situation internationale: celui qui exposait les enjeux et fixait les termes des analyses. La longue expérience internationale d'Eisenhower, après avoir dirigé deux coalitions, lui avait conféré suffisamment de confiance dans ses décisions pour savoir déléguer une part notable de ses responsabilités à un secrétaire d'État, dont il partageait les valeurs et pour lequel il éprouvait une grande admiration.

La nomination de Dulles à la tête du Département d'État ne représenta une surprise pour personne. À soixante-cinq ans, il semblait qu'il ait de tout temps été destiné à cette fonction. Petit-fils et neveu de secrétaires d'État, il n'a que dix-neuf ans lors de sa première conférence internationale, la seconde Conférence pour la Paix de La Haye en 1907. Quatre années plus tard, après de brillantes études dans les plus prestigieuses universités du pays (ainsi qu'à la Sorbonne), il entre chez Sullivan et Cromwell, un des plus prestigieux cabinets de Wall Street. Il y poursuivra une brillante carrière d'avocat international, occasion de nombreux séjours en Europe qui lui permettront de se constituer un réseau efficace, riche d'amitiés durables notamment avec Jean Monnet. Ce qui ne le détournera pas pour autant d'ambitions internationales : membre de la délégation américaine à Versailles en 1919, il sera un des piliers du Council on Foreign Relations et signera plusieurs articles dans la revue *Foreign Affairs*. Son soutien au projet onusien de Roosevelt en tant que président du Conseil fédéral

⁹⁸ Il s'agit des fonds actuellement disponibles à la bibliothèque Eisenhower à Abilène, et des papiers Dulles de la Firestone Library de Princeton qui sont à la base de cette étude.

des Églises fit oublier ses maladroites concernant la situation dans l'Europe de l'entre-deux guerres. Si bien qu'aux lendemains de la guerre, il put reprendre ses activités politiques comme conseiller diplomatique du candidat républicain, Thomas Dewey, lors de la campagne présidentielle de 1948. Son engagement fervent pour le bipartisanisme, durant son bref séjour au Sénat, en fit un défenseur acharné du plan Marshall et de l'OTAN. Au nom de ce bipartisanisme, il fut même chargé, en 1951, de négocier le traité de paix avec le Japon. Cependant, son ton et ses engagements allaient brutalement se modifier à l'occasion de la nouvelle échéance présidentielle.

En 1948, en insistant au nom du bipartisanisme pour que Dewey cautionne la politique étrangère de Truman, Dulles s'était trouvé en partie responsable de l'échec de son candidat. Force avait été de constater que, avec la guerre froide, les questions diplomatiques étaient devenues essentielles. Aussi, en 1952, était-il évident que, pour garantir l'élection du candidat républicain, il faudrait adopter une position nettement plus critique à l'égard de l'activité de l'administration Truman. D'autant plus que le contexte s'était notablement modifié, entre l'impact du maccarthysme -particulièrement influent chez les républicains -et celui de la guerre en Corée.

Pour autant, il ne s'agit pas de remettre en question les principes fondamentaux d'une politique dont il avait aussi été l'artisan (et Eisenhower un serviteur) ; mais seulement ses « options ». En prenant soin d'éviter les aberrations de McCarthy et de donner des gages à la forte tendance isolationniste du parti, Dulles entreprit une série d'articles pour dénoncer la faiblesse des résultats de la politique d'endiguement telle qu'appliquée par l'équipe d'Acheson et qui, malgré son coût élevé et ses intentions affichées de vaincre le communisme, ne débouchait sur rien de plus qu'un statu quo peu glorieux en Corée. Proposant une politique « plus audacieuse » de refoulement des communistes -ou roll-back -, pour résoudre le problème, Dulles s'efforça surtout de marquer sa différence, sans bouleverser les grands engagements du pays. Apparemment, cette fois-ci, il sut trouver le ton juste dans cet exercice d'équilibriste et séduire une bonne partie de l'électorat. Suivant une méthode qui allait se perpétuer, c'est alors à Eisenhower qu'il revint de gagner les autres en jouant d'un registre plus modéré, moins rigide.

Après les débordements de la campagne électorale, que Dulles avoua benoîtement lors de son audition devant la Commission du Sénat en janvier 1953, le chef de la diplomatie américaine se trouva vite face à ses responsabilités. Ses débuts furent placés sous le signe d'un pragmatisme inattendu; les six premiers mois étant consacrés à une consciencieuse prise de contact « sur le terrain ». Il commença par un rapide tour des capitales européennes pour rassurer les alliés, gommer les aspérités du roll-back et leur signifier la volonté de continuité -tout particulièrement l'attachement à la CED. Puis, il entama une tournée au Proche et Moyen -Orient , Inde et Pakistan pour de longs entretiens avec les dirigeants régionaux. Le ton de sa méthode était donné : il ne pouvait y avoir de diplomatie que directe et concrète.

Un pragmatisme similaire caractérisa l'élaboration de la nouvelle stratégie officielle. Une vaste étude sur les différentes options possibles, le projet Solarium, fut mise sur pied afin d'aider le Conseil national de sécurité à concrétiser les axes futurs qui permettraient de gagner la guerre froide. Après en avoir élaboré les bases de travail avec Eisenhower, c'est à Dulles qu'il revint de formaliser les décisions prises. L'exercice n'était pas des plus aisés puisque le résultat de ces longs travaux fut finalement l'adoption d'une version à peine améliorée de l'endiguement pratiqué par ses prédécesseurs. Il fallait donc insister davantage sur la méthode que sur le fond, d'autant que même le roll-back était mis entre parenthèses. Dulles exposa donc ce principe de changement dans la continuité à l'occasion d'un discours devant le Council on Foreign Relations, en janvier 1954. Un discours qu'il fut encore nécessaire de préciser, au printemps suivant, par un article dans *Foreign Affairs*⁹⁹. Ces deux interventions, considérées⁹⁹ comme les manifestes stratégiques du pouvoir, constituent aussi la quintessence des idées de Dulles et, mises en perspective avec ses prises de

⁹⁹ Dulles, J.F. «A Policy for Security and Peace », *Foreign Affairs*, XXXII. avril 1954.

position de 1952, elles soulignent bien son influence prépondérante dans l'adoption de la politique dite de « New Look »,

Toute cette nouvelle stratégie reposait sur une série de prémisses, partagées aussi bien par Dulles que par Eisenhower¹⁰⁰. Il était fondamentalement erroné de limiter la guerre froide à un simple affrontement entre deux grandes puissances militaires et économiques. Il fallait bien davantage la comprendre comme l'opposition de deux modèles de société profondément antagonistes. Ce que Dulles avait souligné lors d'une réunion préparatoire du projet Solarium, en comparant la menace soviétique à celle de l'Islam au Xe siècle; un danger bien supérieur à Napoléon ou Hitler selon ses propres termes¹⁰¹. Ainsi n'était-il pas si éloigné des positions de Kennan. Le danger militaire qu'avait souligné le fameux NSC. 68 ne représentait qu'une part limitée et purement conjoncturelle du défi lancé aux États-Unis et à leurs alliés. Le plus grave était que l'état de guerre permanent dans lequel le bloc occidental était contraint de vivre pervertissait son développement économique dans une vaine tentative pour se maintenir au niveau du potentiel militaire soviétique. D'autant plus que Moscou pouvait se permettre d'engager des conflits périphériques particulièrement coûteux, comme en Corée, pour entamer la vitalité de l'Occident. Entravés par une stratégie purement réactive, les États-Unis pouvaient fort bien perdre la guerre froide à long terme. S'ils n'étaient pas défaits militairement, le coût social et économique de la résistance risquait, de toute façon, de s'avérer rédhibitoire. Les alliés européens étaient bien trop faibles pour l'assumer; alors même que le pays pourrait se fourvoyer en préférant un illusoire isolationnisme aux charges incontournables que lui conférait son destin. Il fallait donc mettre un terme au danger le plus pressant -celui de la guerre -pour maintenir le dynamisme de l'Occident, qui parviendrait alors naturellement à soumettre le communisme dans une compétition économique et sociale. Quitte à accélérer le processus en pratiquant une politique de déstabilisation derrière le rideau de fer; ultime avatar des promesses de roll-back.

Dans cette logique, les États-Unis se devaient d'exploiter au mieux leurs atouts spécifiques, sans se laisser manipuler par les Soviétiques. À la puissance conventionnelle de l'Est devait répondre la suprématie nucléaire américaine. L'enjeu était simple: réfuter les termes d'un conflit imposé par les Soviétiques et éviter de se soumettre à cette véritable guerre d'usure. Le bloc communiste jouissait d'une position géopolitique idéale qui lui permettait de porter ses coups en n'importe quel point du « monde libre », sans grande difficulté. Tout en assumant la logique de l'endiguement, reprise dans la théorie des dominos, Dulles relevait que jamais les États-Unis ne pourraient garantir une protection militaire conventionnelle sans condamner les fondements économiques de la nation. Il fallait désormais faire comprendre aux communistes que les Occidentaux allaient s'extirper de ce dilemme d'une défense effrénée et sans issue en exploitant leur propre supériorité, de façon « massive ». Et que, dans l'éventualité d'un conflit, même périphérique, ils répondraient de manière asymétrique: c'est-à-dire par les moyens et dans le lieu qu'ils choisiraient, à l'instar de leurs adversaires. Comme il se fit fort de le souligner, ceci signifiait que, désormais, les États-Unis se réservaient le droit d'utiliser directement des armes atomiques sur Moscou ou Pékin, aussi bien dans l'éventualité d'une insurrection communiste en Iran que dans celle d'une intervention chinoise en Indochine. De la sorte, Dulles pensait prévenir aussi bien une nouvelle Corée qu'une invasion de l'Europe. Les réticences de Truman à l'encontre de l'arme atomique étaient balayées ; et l'option jadis prônée par MacArthur devenait la ligne officielle. En supprimant toute idée de sanctuarisation, Dulles comptait bien donner sa véritable ampleur politique à la guerre froide, tout en éliminant les conflits périphériques.

Bien entendu, cette théorie des représailles massives n'avait de sens que considérée avec son corollaire: une politique d'alliance extrêmement élaborée, tout autour du bloc communiste. Car pour être efficace, la dissuasion nucléaire ne devait pas constituer la seule et unique option face à une agression. Il était indispensable que se constituent des systèmes de défense collective capables de

¹⁰⁰ Pour Eisenhower et ses réflexions stratégiques, voir Immerman Richard, « Confession of an Eisenhower Revisionist: an agonizing reappraisal », *Diplomatie History*, Vo1.14, Summer 1990, pp.319-342.

¹⁰¹ Solarium Project. Principal points made by JFD, 8 May 1953. National Archives, RG. 59. Policy Planning Staff, Working Papers, box 54.

résister tactiquement à toute forme d'agression, ne serait-ce que le temps d'une « négociation », Sous la houlette de Dulles, qui se fit un devoir d'assister à toutes les réunions plénières de l'OTAN, l'OTASE et autres rencontres bilatérales, les États-Unis entreprirent de boucler le cercle défensif autour du bloc communiste. La pactomanie du secrétaire d'État s'illustra dans les « détails » de cette architecture d'alliances s'emboîtant comme des poupées...russes. En imposant une connexion entre les différentes sphères géopolitiques, les participations française et surtout britannique parachevaient l'endiguement des Soviétiques par delà la nécessaire intervention américaine. D'autres pays -appelés à devenir des puissances régionales -renforçaient les liens entre ces structures par leurs appartenances multiples, ainsi le Pakistan ou la Turquie, respectivement membres de l'OTASE et du pacte de Bagdad, du pacte de Bagdad et de l'OTAN. Là où de grandes structures s'avéraient impossibles ou inopérantes, les États-Unis s'engageaient par des pactes de « défense mutuelle », comme avec Formose. La volonté de Dulles était de figer l'échiquier géopolitique, ne plus laisser de marge de manœuvre à l'adversaire et l'empêcher d'emporter toute nouvelle victoire, qui affaiblirait au moins psychologiquement le camp occidental.

Dans la mesure où il était parfaitement illusoire d'espérer obtenir une réelle cohérence de l'ensemble de ces pays sur la seule base d'objectifs défensifs, inévitablement locaux, Dulles entreprit de promouvoir une véritable conscience du bloc anticommuniste. Indéniablement impressionné par la cohérence idéologique et la force d'attraction du communisme¹⁰², son ambition était de générer une vigueur et une unité symétrique dans son propre camp. Ainsi, la virulence de ses dénonciations d'un communisme athée, bafouant les droits des individus ... impliquait-elle en fait toute une rhétorique - indéniablement cynique -prônant a contrario les valeurs du camp occidental.

À ce titre, les États qui se déclaraient neutres représentaient une pierre dans le jardin du secrétaire d'État. Non seulement, ils remettaient en cause la validité de la portée idéologique du combat que pensaient mener aussi bien Dulles qu'Eisenhower. Mais ils constituaient des espaces échappant au parapluie atomique et, dès lors, devenaient la proie de l'expansionnisme communiste, d'éventuels casus belli qui pesaient sur la certitude du système dissuasif. Or, pour fonctionner, le principe de la dissuasion ne devait laisser aucun espace au doute. Conscient de cette difficulté, Dulles entreprit de se donner une image de fermeté inébranlable. Le prix de la crédibilité passait, selon lui, par un discours terriblement manichéen mais conçu comme pédagogique, à même de mobiliser les énergies d'une population et d'un parti républicain dont les vellétés isolationnistes auraient pu être nuisibles. Cependant, sa dénonciation de l'Empire du mal, du communisme athée ou de l'immoralité de la neutralité... ne l'empêcha pas de rencontrer Tito (et même de faire du voilier avec lui) ou de s'efforcer de soutenir économiquement une Pologne qui semblait vouloir se démarquer de la ligne soviétique. Fort cyniquement, Dulles ne semblait guère s'émouvoir d'éventuels soutiens à des communistes « neutres » dans le conflit avec Moscou. Ils étaient même plus utiles neutres que ralliés. De même ses relations avec Nehru furent-elles certes complexes, mais des plus pragmatiques¹⁰³. En fait, obnubilé par le souvenir de l'échec de Lansing et Wilson, son obsession fut bien plutôt d'être toujours assuré du soutien du Congrès pour sa politique. Indépendamment de son activité, son discours virulent -le rôle du méchant -devait lui accorder le soutien des conservateurs..., à charge au souriant président de nuancer et amadouer les démocrates.

L'application de cette stratégie, empreinte d'une fausse naïveté, se révéla toutefois d'une grande difficulté, exigeant force pragmatisme. Mais davantage que dans ses discours théoriques, c'est bien dans le détail de sa pratique qu'il faudrait juger la validité des représentations de Dulles.

¹⁰² Un sentiment trouble de Dulles à l'égard des « systèmes mobilisateurs » de l'entre-deux guerres que l'on retrouve notamment dans son ouvrage de 1939 *War, Peace or Change*. Sur ces questions, se reporter aux deux classiques fondamentaux : Guhin Michael, *John Foster Dulles: A Statesman and his Times*, New York, Columbia University Press, 1972, et Pruessen Ronald, *John Foster Dulles: The Road to Power, 1888-1952*. New York, The Free Press, 1982.

¹⁰³ Sur ces aspects, consulter Brands H.W. *The Spectre of Neutralism*, New York, Columbia University Press. 1989.

De fait, la logique sous-jacente de cette stratégie reposait sur une perception particulièrement complexe à gérer du milieu international. En maintenir la cohérence se fit souvent au détriment d'ambitions plus personnelles de Dulles quant à la portée de son action.

La validité du New Look et de son système de dissuasion reposait sur une prémisse fondamentale: la compétence et la compréhension réciproque des interlocuteurs dans un contexte de crise, afin que chaque camp prenne la réelle mesure des enjeux. Il ne pouvait y avoir de «diplomatie du bord du gouffre» (brinkmanship) sans une représentation idoine des Soviétiques. Une perspective pour le coup tout à fait manichéenne et, finalement, surprenante de la part d'hommes pour lesquels l'art de gouverner relevait avant tout du pragmatisme. Pour Dulles ou Eisenhower, les maîtres du Kremlin étaient avant tout des doctrinaires, soumis à un idéal qui les dépassait dans la durée. En tant que telle, leur hostilité était certes profonde et irréversible, mais ils échappaient aux réactions émotives et présentaient toutes les qualités des joueurs d'échec qui semblaient être inscrites dans les gènes de tout Russe. Sans surprise, cette conviction était l'apanage aussi bien de Foster que de son frère et directeur de la CIA, Allen Dulles. Tous deux avaient adopté Les principes du léninisme de Staline comme un manifeste idéologique et politique à considérer avec la même attention qu'on aurait dû prêter, en son temps, à Mein Kampf. Commune à toute une administration qui ne remit jamais en cause l'agressivité de Moscou, ce sentiment fut finalement partagé par Eisenhower qui pouvait pourtant se targuer d'une connaissance plus personnelle des Soviétiques. De là découlait l'intime conviction que jamais les Soviétiques ne prendraient le risque d'une guerre dont les conséquences se révéleraient aussi démesurées. Bien entendu, il fallait éviter toute « erreur de calcul» de l'adversaire. À elle seule, cette obsession justifiait toute la rhétorique de démonisation du communisme chez Dulles: prouver qu'il n'hésiterait jamais à aller au terme de sa logique. Enfin, pour être opératoire, ce modèle nécessitait une parfaite cohérence du bloc communiste, dirigé sans contestation par le Kremlin, stratège et interlocuteur final. Une certitude de Dulles que les membres du Conseil national de sécurité n'eurent guère la tentation de contester¹⁰⁴.

Ainsi, durant la première crise des îles côtières de Formose (Quemoy et Matsu), au printemps 1955, Dulles et son président voyaient-ils la main du Kremlin derrière les revendications de Mao. Sans contestation, Dulles invoqua le lien direct avec l'évolution de la situation en Europe et le réarmement allemand. Il insista pour que les États-Unis demeurent fermes, même pour un enjeu aussi secondaire que ces petites îles, dénuées de la moindre valeur, si ce n'est symbolique, pour les deux Chine. Elles représentaient un symbole de la validité de l'engagement de l'Amérique à protéger le territoire de l'un de ses alliés, alors même que ses intérêts vitaux n'étaient pas mis en cause. Si les États-Unis s'avéraient incapables de tenir leurs engagements pour Quemoy, quelle confiance leur accorder pour Berlin ?¹⁰⁵ Dans la pure logique des dominos, ces îles étaient momentanément devenues indispensables pour la sécurité nationale américaine, dans la mesure où elles mettaient en cause toute la crédibilité de la dissuasion. En demeurant fermes, fût-ce au risque d'une guerre atomique, Dulles et Eisenhower pensaient faire une démonstration claire et préserver l'avenir d'une éventuelle « erreur de calcul» des Soviétiques. Il ne fallait plus permettre que puissent se produire des erreurs d'analyse diplomatique comme en 1950; d'autant plus que désormais les conséquences des risques de dérapages allaient croissantes.

L'avènement de Khrontchev inquiéta nettement Dulles, remettant en cause la subtilité du brinkmanship. Cette fois-ci, le Kremlin n'était plus dirigé par un subtil joueur d'échec, comme Dulles se plaisait à évoquer Molotov ou Boulganine qu'il appréciait, mais par un individu imprévisible, irrationnel

¹⁰⁴ Cf. Garthoff Raymond, *Assesing the Adversary. Estimates by the Eisenhower Administration of Soviet Intentions and Capabilities*, Washington, D.C, The Brookings Institution, 1982.

¹⁰⁵ On retrouvera la même logique chez Dulles lors de la seconde crise, en 1958. Dans une conversation avec Gerard Smith, directeur du Policy Planning Staff, le 11 janvier 1958, Dulles prévoit une « année difficile » durant laquelle Khrouchev sera tenté de tester la fermeté américaine et la solidarité occidentale après les changements de 1957 ("effet Spoutnik", tensions liées à Suez...). National Archives. RG 59. Policy Planning Staff Files. Chronological 1958.

et que la CIA dépeignait comme un ivrogne. Avec le succès du Spoutnik, et malgré leur supériorité stratégique sans équivoque, Dulles s'inquiéta de plus en plus de l'aventurisme -et même de « l'amateurisme» -du nouveau dirigeant qu'il ne sentait guère capable d'analyses raisonnables . Au début de 1958, prenant la mesure de ces évolutions et des risques croissants, il engagea le Joint Chiefs of Staff à penser de nouveaux concepts tactiques et stratégiques qui permettent d'échapper à l'engrenage des représailles massives. Il fallait avant tout préserver la marge de manœuvre d'une diplomatie qui menaçait de perdre toute crédibilité, aussi bien vis-à-vis des alliés que des adversaires des États-Unis.

Pour Dulles, cette démarche ne relevait pas d'un constat d'échec, mais de la nécessaire évolution d'un concept purement conjoncturel. Conçu, en leur temps comme le moyen le moins coûteux, à la fois politiquement et financièrement, d'assurer la défense de l'Occident, les représailles massives n'avaient jamais eu vocation à perdurer. Pour leur inventeur, il était évident qu'il faudrait constamment faire évoluer ce qui n'était que des outils pour sa diplomatie. Ne serait-ce que parce que l'une des ambitions de l'équipe au pouvoir était de provoquer une scission entre Moscou et Pékin, maniant la carotte avec le premier et le bâton avec le second. Le duo Eisenhower-Dulles était persuadé que les relations entre les successeurs de Staline et Mao ne feraient que se détériorer au fur et à mesure que les intérêts politiques et stratégiques divergeraient. La concrétisation d'une telle politique ne pouvait que rendre sans cesse plus hasardeuse l'application d'une logique de dissuasion aussi stricte. Les représailles massives ne pouvaient fonctionner que dans un monde bipolaire, exempt de prolifération et de dissémination des centres de décision.

Cette appréhension dynamique des modes de dissuasion ne faisait en fait que reprendre l'ambition originelle de Dulles qui dépassait largement le cadre de la confrontation avec les Soviétiques, une simple étape des relations internationales.

Dès le début, il avait tenté d'envisager et structurer le monde de l'après « guerre froide chaude ». Le « New Look » n'ayant pas pour ambition de mettre un terme à la guerre froide, mais seulement de figer un rapport de force stratégique, l'essentiel était de préparer la phase suivante, et même les lendemains de la guerre froide. Mais en l'absence d'une identification à la fois concrète et dynamique de ses objectifs à long terme, l'administration républicaine connut bien des difficultés en la matière. À partir de 1957, Dulles ne cessa de déplorer de n'avoir plus le temps de « penser l'avenir» sereinement. Après avoir imaginé démissionner pour devenir « simple » conseiller du président, il initia une série de réflexions « tous azimuts» pour redonner un second souffle à une diplomatie quelque peu dépassée par les bouleversements des deux dernières années. Nouvelle approche de la guerre froide, révision des principes de la dissuasion, de la gestion des alliances, des rapports avec Moscou ou avec les leaders nationalistes du Tiers Monde... furent autant de thèmes de réflexions lancés par Dulles, et qu'il n'eut jamais l'opportunité de reprendre.

En fait, le seul projet consistant de Dulles concernait l'Europe. Familier des questions européennes depuis 1919, ami intime de Jean Monnet, Dulles était depuis longtemps partisan d'une intégration européenne la plus aboutie possible. Devenu secrétaire d'État, il avait aussi vu dans le projet de la CED une opportunité historique de mettre un terme définitif à la querelle franco-allemande, une véritable obsession, et le premier jalon probant d'un processus fédéral. Son ardeur à défendre le projet, qui allait bien au-delà des stricts intérêts de l'état-major américain, n'aboutit qu'au sentiment d'un échec personnel, doublé d'une profonde et quasi-irréparable déception à l'égard d'une France incapable de tenir son rôle à l'été 1954. Sans renier ses convictions européennes, Dulles allait désormais faire preuve d'une grande retenue, toute d'amertume, s'interdisant toute initiative d'envergure. Ses difficultés avec Eden et sa certitude du déclin français allaient le conduire à reporter toute son attention sur Adenauer, en qui il voyait un ami sincère et fiable, partageant des valeurs et des craintes similaires. Aux vues de la situation, le vieux chancelier lui paraissait seul en mesure de maintenir la République fédérale dans le giron occidental. Or, au cœur de l'opposition géopolitique entre les deux blocs, l'Allemagne représentait plus que jamais son principal souci, en attendant une conjoncture plus favorable en Europe. À terme, sa vision idéale était celle d'une Europe occidentale

unifiée, capable d'attirer les satellites de l'URSS, et ainsi de participer à une forme de roll-back pacifique, sans pour autant menacer un Kremlin obnubilé par la résurgence de la menace allemande. Pour préserver ses chances d'aboutir à un tel résultat, Dulles s'engagea davantage dans un processus fort complexe visant essentiellement à soutenir Adenauer, allié le plus fidèle mais aussi des plus exigeants. Ce choix était d'autant plus nécessaire que les interventions américaines dans le reste du monde, marquées d'une maladresse teintée parfois d'un extraordinaire cynisme, ne cessaient de compliquer les relations entre Washington et ses principaux partenaires européens

En effet, autant les principes européens de Dulles étaient rigoureux, autant sa perception des enjeux liés aux autres aires se voulait marquée d'un pragmatisme sans faille, à la mesure des nouvelles responsabilités du pays. Un pragmatisme qui trahissait surtout l'opportunisme d'une administration aux conceptions plutôt obscures, se demandant encore en 1958 s'il valait mieux soutenir des démocraties fragiles ou des dictatures plus efficaces contre le communisme. Une des causes de l'ambiguïté provenait des relents d'un isolationnisme qui n'épargnait pas toujours les dirigeants républicains. Si on excepte l'Amérique latine, les membres de l'équipe d'Eisenhower ne s'étaient, globalement, sentis impliqués que très progressivement par les autres aires géopolitiques dans lesquelles ils étaient peu à l'aise. Le principe même de l'organisation des alliances, dans la logique du New Look, avec la charge de la défense conventionnelle confiée aux puissances locales, ou même les responsabilités initiales confiées aux alliés européens (OTASE, Pacte de Bagdad...) en attestent

À défaut d'une réelle capacité d'innovation, les républicains avaient adopté les analyses de leurs prédécesseurs. L'Asie était surtout perçue comme une source de difficultés, avec la menace chinoise, comme une épée de Damoclès, sur la Corée, l'Indochine et Formose. Comme il l'avait indiqué en « déneutralisant » Formose, en février 1953, Dulles comptait se servir de chacun de ces territoires pour ouvrir un second front en cas d'intervention de Mao sur l'un des autres fronts. Mais, par delà la théorie des dominos, l'objet de toutes les attentions du secrétaire d'État était le Japon. L'ancien ennemi, avec lequel Dulles avait négocié le traité de paix en 1951, avait tous les atouts pour suppléer les États-Unis et les Européens dans cette partie du monde. Géopolitiquement, il représentait le pendant de la base avancée américaine en Angleterre. Mais surtout, dans l'obsession de Dulles de trouver des contre-valeurs au prosélytisme communiste, le Japon, avec sa prospérité croissante, pourrait bien servir de vitrine asiatique du système occidental. À ce titre, il représentait une carte plus intéressante que ne pouvait l'être l'Inde, alternative régionale au modèle communiste, mais terriblement peu fiable du fait de sa persistance neutraliste.

Toutefois, c'est le Moyen-Orient qui finit par accaparer toute son attention, en raison de son importance stratégique aussi bien du fait de ses ressources que de sa position charnière entre trois continents. Le succès de sa politique de dissuasion ayant considérablement réduit les options militaires, Dulles avait la certitude que la menace soviétique allait changer de nature et de localisation. Il était persuadé que l'universalisme idéologique, les qualités intrinsèques de l'expérience soviétique (rusticité, adaptabilité...) auxquels était sensible le Tiers-Monde allaient lui conférer des atouts dans des zones périphériques de l'Europe. Cette clairvoyance fut l'une des rares. De la Méditerranée à l'Euphrate, se concentrèrent toutes les avanies de la diplomatie américaine. Une marge de manœuvre réduite du fait des liens indéfectibles avec Israël - pierre d'achoppement au Congrès - et la volonté initiale de ne pas trop s'impliquer avaient d'abord limité les options diplomatiques. Mais la prise de conscience des enjeux de la décolonisation (plus pressants que le traditionnel anticolonialisme historique des États-Unis) et de son éventuelle exploitation par les communistes modifia les perspectives de Washington. La résistance passéiste de Londres et Paris ne pouvait que miner les positions occidentales : détourner les mouvements nationalistes vers Moscou, ruiner les Européens dans des combats d'arrière-garde et surtout brouiller les messages du « camp de la liberté », Chypre, Aden, l'Afrique du Nord furent autant de points de friction entre Dulles et ses partenaires. Bien entendu, aucune de ces questions n'atteint l'intensité dramatique de l'affaire de Suez. Pas plus l'échec de la complexe solution légaliste de la conférence de Londres initiée par Dulles, que celui des pressions sur Nasser au sujet d'Assouan... ne rendirent les Américains plus souples face aux

décisions franco-britanniques. Persuadés d'avoir été trahis par cette expédition condamnée d'avance, Eisenhower et Dulles n'eurent guère de scrupules à sacrifier des alliés obligatoirement dociles en Europe à un hypothétique prestige auprès du « front de Bandoung », et de Nasser en particulier. La position américaine, des plus ambiguës, renvoyait à deux réalités essentielles pour Dulles. D'une part, il s'agissait d'une extraordinaire opportunité pour démontrer la sincérité du discours anticolonialiste américain et marquer les Russes sur ce thème. Mais surtout, Dulles y voyait la défense d'un principe fondamental pour l'avenir: le respect de la loi internationale qui seule pouvait générer des relations interétatiques saines, sur une base contractuelle. La proclamation de la doctrine Eisenhower, l'année suivante, aurait dû capitaliser cette image d'arbitre respectueux des règles internationales, en lieu et place de Londres et Paris renvoyés à leurs rangs de puissances régionales. Ce ne fut que le début d'une longue incompréhension des réalités régionales, dont le premier épisode fut la coûteuse intervention au Liban.

Lorsque révolution de son cancer le contrainit à démissionner, Dulles pensa laisser un bilan mitigé mais globalement satisfaisant. Par sa fermeté il avait préservé la paix durant toutes ces années et participé prudemment à l'essor d'une détente entre les deux blocs dont l'apogée fut l'année 1955... Mais l'administration républicaine n'était pas encore parvenue à tenir compte de toutes ces évolutions et de leurs conséquences. En désignant Christian Hertel, un « gestionnaire », pour lui succéder, Dulles avait pensé laisser toute latitude à son président pour achever leur œuvre. Mais le regain d'activisme d'Eisenhower ne fut apparemment pas suffisant. Le début de la crise de Berlin souligna amplement les limites de la politique de dissuasion. Et la modération inaugurée par Dulles ne fit que jeter le trouble chez de Gaulle ou Adenauer, sans autre effet. La question de la sécurité en Europe n'était pas réglée, pas plus que dans le reste du monde. L'abandon de la logique des repréailles massives, sans révision de celle des alliances réduisit à peu de choses l'esprit de la politique de New Look et ses enjeux. De là tout un engrenage...

Enfin, si Dulles avait endossé la tenue du croisé anticommuniste, ce n'était pas sans quelque arrière pensée et ambitions qu'il espérait bien concrétiser par delà les nécessités de la guerre froide. La volonté de mener deux politiques de front, à court et long terme, ne simplifia ni ne clarifia la tâche d'un individu finalement peu imagitatif par delà sa maîtrise technique. En l'absence de mémoires ou autre testament autojustificateur légué à la postérité, Dulles continue à apparaître aussi ambigu et complexe que la politique mise en œuvre. Toute la difficulté du personnage réside dans le contraste entre l'apparente rigueur théorique et verbale et le pragmatisme qui semble prédominer dans ses analyses, à défaut de ses prises de position finales. Une seule certitude s'impose. Son cas illustre parfaitement les « vraies-fausses » ruptures de la politique étrangère américaine, tout autant que le poids des contingences nationales dans le discours diplomatique.

L'URSS et la sécurité européenne, 1954-1975

MARIE-PIERRE REY

Dans ce séminaire de relations internationales attaché à la question des représentations du monde et des ensembles régionaux, la prise en compte de la diplomatie soviétique, dans sa pratique comme dans ses présupposés idéologiques, paraît une donnée essentielle, car susceptible d'éclairer les enjeux majeurs de l'après Seconde Guerre mondiale. Or, dans cette politique extérieure, les questions européennes et plus précisément le problème de la sécurité européenne, occupent une place clef. J'ai donc choisi de m'arrêter à ce thème et d'étudier la période 1954-1975 qui, très riche, coïncide avec un certain nombre de mutations dans les perceptions et les choix géopolitiques soviétiques. Cet exposé, bâti sur des archives soviétiques provenant du ministère des Affaires étrangères (MID) et du PCUS, et des archives occidentales (Quai d'Orsay, Foreign Office) en cours de dépouillement, s'organisera autour de trois thèmes. L'on rappellera dans un premier temps les grandes options géopolitiques retenues par la diplomatie soviétique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à la mort de Staline; dans un second temps, l'on envisagera les mutations progressivement effectuées entre 1954 et 1968-1969, avant d'étudier dans un dernier temps, les conséquences de ces nouveaux choix géopolitiques.

L'héritage : les grandes options géopolitiques au lendemain de la mort de Staline

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à la mort de Staline, les choix soviétiques en matière de politique étrangère, s'inscrivent dans une perspective traditionnelle, héritée de la révolution d'Octobre, voire de la période tsariste.

Des choix restés traditionnels

Déterminée par une perception « géographique et voisine » des relations internationales qui privilégie ses intérêts régionaux, la diplomatie soviétique continue, comme dans la période tsariste, d'accorder une place déterminante aux confins immédiats de son territoire: Europe orientale et balkanique, Extrême-Orient, Asie centrale. Certes, officiellement, le discours soviétique, discours messianique et révolutionnaire à portée universelle, semble dépasser les contours d'une influence strictement régionale. Toutefois dans les faits, les zones de progression politique de l'après-guerre - Europe orientale, Mongolie extérieure, Corée du Nord, Chine, et les tentatives avortées de progression en Iran et en Turquie -restent des zones traditionnelles d'expansion. La propagande soviétique se place bien dans cette période, au service d'une logique d'expansion continue et monolithique, à l'image de l'expansion tsariste. Or, cette idée est d'autant plus intéressante que depuis 1949, l'URSS s'est dotée de l'arme nucléaire. Ainsi, jusqu'à la mort de Staline, si l'arme nucléaire renforce l'URSS, elle ne modifie pas fondamentalement les grandes données de sa politique étrangère.

Une place spécifique accordée à l'Europe

Dans ce schéma géopolitique, l'Europe, en tant qu'entité géographique, occupe une place spécifique. Perçue comme le prolongement « naturel » de l'État-continent -à cheval entre l'Europe et l'Asie -que constitue l'URSS, l'Europe revêt une double importance :

-d'abord, une importance politique: l'URSS qui ne cesse de se définir comme une puissance européenne, de revendiquer son appartenance au continent européen, aspire à rayonner en Europe et à peser sur le destin du continent.

-et une importance stratégique et militaire. La Seconde Guerre mondiale a cruellement révélé la vulnérabilité du territoire national face à un envahisseur occidental. Désormais, le thème dominant est celui de la protection, de la défense du territoire national.

Cette logique sécuritaire a eu deux conséquences majeures :

D'abord, elle a largement déterminé la politique stalinienne vis-à-vis de l'Europe orientale. Pour Staline, il s'agissait en effet de prolonger le territoire soviétique par un glacis d'États soumis et sûrs, afin de le protéger contre toute attaque occidentale, au moment où la « grande alliance » commençait à se déliter et les premiers signes de la guerre froide à apparaître. Soutenue par le mythe de la « forteresse soviétique assiégée », cette logique sécuritaire n'était certes pas une invention stalinienne. Elle s'intégrait dans un schéma apparu dès les débuts de la révolution d'Octobre et de la guerre civile, mais elle fut nettement exacerbée par le traumatisme national suscité par la Seconde Guerre mondiale.

Cette logique sécuritaire a également déterminé la perception soviétique de la question allemande et par là même des relations à établir avec l'Europe occidentale: dans cette période, l'État stalinien, dans la lignée des conférences de Yalta et Potsdam, cherche à affaiblir politiquement l'Allemagne mais surtout, à la démilitariser de manière durable. L'Allemagne est en effet perçue comme une menace aiguë et, si la naissance d'une démocratie populaire allemande apparaît aux Soviétiques comme un gage de sécurité, la non reconnaissance par la RFA de la ligne Oder-Neisse et l'intégration croissante de la RFA dans le bloc occidental au moment où la guerre froide est de plus en plus exacerbée, sont de réels motifs d'inquiétude.

Cette obsession de la question allemande débouche dans cette période sur une politique agressive, une politique d'affrontement dont témoignent les revendications sur Berlin, le recours au blocus... Dans ce contexte, l'Europe occidentale, perçue comme l'alliée de l'Allemagne fédérale, et depuis la signature du plan Marshall, comme la courroie de transmission des États-Unis, suscite la plus grande défiance et bientôt une forte déception.

En dépit de la forte progression politique des partis communistes Occidentaux, (France, Italie) et du grand capital de sympathie dont jouit l'URSS auprès des opinions occidentales, l'Europe occidentale reste une zone « ennemie ».

Jusqu'à la mort de Staline, la perception soviétique des relations internationales reste dominée par une vision territoriale de la puissance qui accorde une place clef aux continents européen et asiatique. En dépit de son discours universaliste, l'URSS est alors une grande puissance régionale, essentiellement préoccupée de la question allemande. À partir de 1954-1955, la perception soviétique des relations internationales évolue et avec elle, sa perception des questions de sécurité en Europe.

1954-1969, l'URSS et la sécurité européenne: une période de maturation

Le problème allemand au cœur de la diplomatie soviétique

La disparition de Staline entraîne la mise en place d'un pouvoir collégial encore mal assis où des sensibilités, des perceptions différentes s'expriment tant sur le plan intérieur qu'extérieur. Sur le plan extérieur, l'Allemagne reste au cœur de la diplomatie soviétique mais divise les responsables politiques : au lendemain des émeutes de juin 1953 à Berlin-Est, Béria appelle à l'« abandon » de la RDA. La jugeant rétive à toute réelle soviétisation et par là source de difficultés majeures, Béria se prononce pour une progressive réunification allemande sur la base d'une neutralisation militaire garantie par l'Occident, solution qui présenterait l'avantage de régler le problème du réarmement allemand. Véritable provocation pour la majorité du Bureau politique, ce projet iconoclaste pèsera lourd dans l'éviction définitive de Béria. Pour le reste du Bureau politique en effet, il faut au contraire poursuivre deux objectifs :

- parier sur la soviétisation de la RDA ;

- n'envisager une éventuelle réunification que sur la base d'une adhésion de l'Allemagne au modèle de démocratie populaire, ou tout au moins sur la base d'une « neutralisation » fixée à l'avantage de l'URSS...

Au-delà des divergences qu'elles révèlent, ces analyses attestent d'un point fondamental: l'acuité, toujours réelle, du problème allemand dans la sécurité soviétique. Or, de ce point de vue, l'année 1954 coïncida avec une évolution majeure: le projet de Communauté européenne de défense, puis en octobre 1954 la question de la ratification des accords de Paris et la création de l'UEO attestèrent d'une accélération sensible de l'intégration de la RFA dans le camp occidental et dans l'Alliance atlantique.

Face à ce processus jugé dangereux, les diplomates soviétiques s'efforcèrent de reprendre l'initiative, par un dialogue nouveau avec l'Europe occidentale, visant à promouvoir le concept de sécurité collective européenne. Le coup d'envoi de cette nouvelle politique fut donné en février 1954 par le plan Molotov exposé à la conférence de Berlin.

Le projet de Conférence sur la sécurité européenne

Le 10 février 1954, à la conférence de Berlin, le projet de conférence sur la « sécurité européenne » est exposé par le ministre soviétique des Affaires étrangères, Molotov. Il présente alors aux États-Unis, à la Grande-Bretagne et à la France, un plan qui consiste à négocier et à signer, préalablement à la réunification de l'Allemagne, un traité de sécurité européenne et dans ce but, il précise que les quatre puissances concernées -États-Unis, URSS, Grande-Bretagne et France -devront s'engager « à convoquer une conférence des États européens ».

Le plan Molotov met en avant l'idée de la « neutralisation » de l'Allemagne -on retrouve là la position majoritaire au Politburo en 1953 -et il propose un code de bonne conduite européen, avec la promotion d'un certain nombre de principes clefs -reconnaissance des frontières existantes, non-ingérence dans les affaires intérieures des États, respect de la souveraineté des États -que la conférence des États européens serait chargée de discuter et d'entériner... Le but du plan Molotov est double : il s'agit alors d'obtenir le « gel » de la situation européenne par l'élaboration d'un traité de sécurité collective, mais aussi de séduire les opinions européennes alors rétives au réarmement ouest-allemand et par là d'empêcher la ratification des accords de Paris. Ce dernier point est capital: si le projet est à peine abouti sur le plan politique -les déclarations de Molotov sont très évasives quant aux modalités de la conférence à tenir -, en revanche, il apparaît comme très abouti sur le plan d'une propagande pan-européenne pacifiste.

Le plan Molotov témoignait d'une évolution sensible : à la politique d'affrontement précédemment choisie, succédait désormais une logique de dialogue et de conciliation; par ailleurs, alors que la politique précédemment suivie isolait la question allemande, désormais cette question allemande était

intégrée à une problématique plus large, mettant en avant le concept de sécurité collective européenne.

Au fil des années cinquante, le projet soviétique s'étoffe, devenant progressivement un élément clef de la politique extérieure soviétique. Toutefois, si la volonté soviétique de dialogue avec l'Europe occidentale est alors de plus en plus nette, dans le même temps, la mise en place en mai 1955 du Pacte de Varsovie vise à verrouiller le dispositif est-oriental. Et toute cette phase de dialogue sera ponctuée de tragiques rappels à l'ordre soviétique, en 1956 à Budapest et en 1968 à Prague...

À partir de 1956-1957, les Soviétiques combinent le projet initial de conférence européenne sur la sécurité avec des propositions de désarmement qui porteraient en Europe sur une zone géographique donnée. C'est également dans cette période que les mouvements pacifistes proches du PCUS (Congrès mondial pour la Paix, Association internationale des résistants ...) sont les plus offensifs, réclamant sur plusieurs fronts (ONU, opinions publiques...) des mesures de désarmement.

Cette effervescence conduit à l'élaboration de plans de désarmement émanant des satellites est-orientaux. En 1957, le plan Rapacki propose une dénucléarisation des deux Allemagne, de la Pologne et de la Tchécoslovaquie, dénucléarisation qui serait doublée d'un engagement de non agression nucléaire de la part des puissances possédant l'arme atomique. En 1963 -et alors que la signature du traité de Rome et les premiers grands succès rencontrés par la Communauté européenne ne cessent d'inquiéter les Soviétiques -, le plan Gomulka relance le plan initial tout en le limitant : il s'agit désormais de se contenter du gel des armes nucléaires.

Face aux propositions soviétiques, les Occidentaux restent majoritairement réservés voire hostiles : ils s'inquiètent de tout projet susceptible de servir à terme une éventuelle neutralisation de l'Allemagne et se montrent dubitatifs face aux propositions soviétiques de désarmement. Dans ce chœur hostile, quelques voix, encore individuelles, s'élèvent en faveur des projets soviétiques : en 1958, Macmillan admet dans un communiqué officiel l'idée d'une zone européenne où les armements seraient limités, encourageant aussitôt les foudres américaines et françaises (en particulier les critiques de Foster Dulles.) De même, l'ancien ambassadeur George Kennan, pourtant peu suspect de sympathie pro-soviétique, se montre favorable au plan Rapacki dans lequel il voit à terme, un facteur favorable à la libéralisation des démocraties populaires.

Ces échecs ne découragent pas la diplomatie soviétique. En 1964, le ministre Rapacki relance à l'ONU le projet d'une conférence européenne à laquelle les États-Unis seraient désormais invités à participer. Peu après le lancement du nouveau projet, L. Brejnev, devenu secrétaire général du PCUS, précise la nouvelle conception soviétique de la sécurité européenne, énonçant en 1966 :

« Garantir la sécurité européenne signifie avant tout rejeter les doctrines et les conceptions revanchardes, reconnaître la situation qui s'est créée au centre de l'Europe, procéder du fait, évident pour chacun que deux États allemands existent, la RDA et la RFA. Il n'y a pas, et il ne peut y avoir d'autres bases pour sauvegarder la paix en Europe. »

Désormais, la sécurité européenne ne passe plus par la neutralisation d'une Allemagne réunifiée mais par la reconnaissance de la division de l'Allemagne et de l'Europe en deux parties distinctes. À l'hypothétique et aventureux projet d'une réunification allemande par neutralisation, succède désormais, et de manière très nette, la volonté de consolider et de « sanctuariser » tout l'édifice européen en place, de légaliser la division du continent.

Les projets soviétiques commencent alors à trouver un écho en Occident. Quelques pays occidentaux -dont au premier plan la France du général de Gaulle, soucieuse d'un véritable dialogue Est-Ouest -se montrent désormais intéressés par le projet de conférence sur la sécurité ; toutefois c'est la réunion des membres de l'OTAN à Reykjavik en juin 1968 qui apporte la première adhésion collective au principe de conférence, en arrêtant cependant deux conditions nécessaires: une amélioration tangible du climat Est-Ouest quant aux questions en suspens, -dont au premier plan la question allemande -et l'acceptation par l'URSS d'une négociation Est-Ouest sur la réduction des armements conventionnels en Europe. Un an plus tard, la diplomatie soviétique se rallie au projet de

négociation sur la réduction des armements conventionnels en Europe -les MBFR, on y reviendra plus loin -, et obtient en contrepartie l'ouverture de la préparation de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe...

Ainsi, quinze ans après le lancement du projet initial, les Soviétiques obtiennent donc satisfaction. Mais en 1969, la négociation qui s'engage intervient dans un contexte politique et diplomatique radicalement différent du contexte des années cinquante.

Un contexte politique et diplomatique radicalement nouveau

Au moment où s'engagent les préliminaires de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, les questions européennes restent certes fondamentales pour la diplomatie soviétique. Mais elles s'intègrent désormais dans un ensemble beaucoup plus vaste.

Dans la seconde moitié des années cinquante et au début des années soixante, la politique extérieure de l'URSS change véritablement de dimension et accède véritablement au statut de puissance mondiale. Deux éléments ont favorisé cette évolution : d'une part, les erreurs et maladresses accumulées par la diplomatie américaine dans ses relations tant avec les pays en voie de développement qu'avec les non-engagés et d'autre pan, la volonté soviétique de faire pièce à la montée en puissance de la Chine populaire dans le Tiers-Monde. La percée soviétique en Égypte au moment de la crise de Suez, l'entrée de l'URSS sur le continent américain sont autant de signes de cette dilatation de la diplomatie soviétique, désormais présente à l'extérieur du continuum euro-asiatique. Ce trait majeur de la diplomatie soviétique, qui a considérablement modifié l'équilibre international, s'accroîtra encore au fil des années soixante-dix -avec la percée soviétique sur le continent africain -, et perdurera jusqu'à l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev.

Parallèlement à cette dilatation de la politique extérieure soviétique, l'URSS s'est engagée dans un dialogue privilégié avec les États-Unis. Je n'insisterai pas sur la mise en place bien connue de ce dialogue ; il suffit de rappeler qu'au lendemain de la crise de Cuba, les grandes puissances ont progressivement multiplié les concessions mutuelles, ce qui a conduit à des résultats tangibles : après l'installation du télétype rouge en juin 1963, le traité de Moscou d'août 1963 -qui interdit les expériences nucléaires dans l'atmosphère, l'espace extra-atmosphérique et sous la mer -témoigne d'une bonne volonté mutuelle. En juin 1967, la rencontre de Glassboro entre le président Johnson et le président du Conseil Kossyguine, aboutit un an plus tard à la signature du traité de non-prolifération des armes atomiques ; c'est la même année, en 1968, qu'une négociation sur la limitation des armes stratégiques, négociation dite SALT, s'engage.

Ainsi, à la fin des années soixante, au moment où un nouveau dialogue soviéto-européen s'engage sur la sécurité en Europe, les questions extra-européennes et le dialogue américano-soviétique qui achèvent de hisser l'URSS au rang de puissance mondiale, occupent désormais une place clef dans la diplomatie soviétique. La première moitié des années soixante-dix apporte aux questions européennes encore en suspens un certain nombre de réponses, tout en parachevant cette évolution. C'est ce qu'il convient de voir maintenant.

1969-1975 : négociations bilatérales et multilatérales au service de la sécurité européenne

Entre 1969 et 1975, les questions européennes ont considérablement évolué, sous l'influence de plusieurs facteurs.

L'intérêt croissant des Européens de l'Ouest pour le projet soviétique de Conférence sur la Sécurité européenne, la volonté des autorités américaines de trouver là une monnaie d'échange pour la négociation MBFR engagée à leur initiative, la volonté du chancelier W. Brandt d'établir avec Moscou un dialogue pragmatique, enfin la position du gouvernement français, soucieux de conserver son rôle d'interlocuteur entre l'Est et l'Ouest, sont autant de facteurs décisifs dans l'évolution des questions européennes qui s'est dessinée dans la première moitié des années soixante-dix.

La conférence sur la sécurité et la coopération en Europe: préparation et déroulement

Tout au long de la première moitié des années soixante-dix, les diplomates soviétiques continuent de privilégier la préparation de la CSCE. À la recherche d'une légitimation du statu quo européen, s'ajoutent deux autres objectifs, de plus en plus patents à partir de 1971-1972. Il s'agit en effet d'atténuer au maximum les effets d'une Communauté européenne à laquelle ils sont toujours hostiles et de travailler à désolidariser progressivement les États-Unis de leurs alliés européens. De ce point de vue, la mise en avant du thème de la « maison commune européenne » à laquelle l'URSS prétend appartenir à la différence des États-Unis est bien symptomatique. Par ailleurs, dans cette période préparatoire, les autorités soviétiques cherchèrent à partir d'une déclaration d'A. Gromyko datée de 1970, à installer la future conférence dans la durée avec le projet d'un organisme permanent de sécurité; mais la logique pan-européenne qui sous-tendait le projet, fut nettement refusée par les Occidentaux.

Les préliminaires achevés, la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, s'ouvrit en novembre 1972 à Helsinki et à l'issue de trois phases distinctes, conduisit à la signature de l'Acte final le 1er août 1975. Faute de temps, je ne m'arrêterai pas à l'ensemble des travaux de la conférence mais j'évoquerai seulement les mesures relatives à la sécurité européenne, inscrites dans la première corbeille (et dans une moindre mesure dans la troisième corbeille).

Sur le plan de la sécurité, le compromis établi dans l'Acte final joua essentiellement au profit de la diplomatie soviétique. Elle obtint la reconnaissance internationale d'un certain nombre de principes auxquels elle était particulièrement attachée : respect de la souveraineté des États, non-ingérence dans les affaires intérieures des États, respect et inviolabilité des frontières établies, règlement pacifique des conflits. Toutefois, des concessions furent imposées aux Soviétiques : ils furent contraints d'admettre le principe de l'« inviolabilité » des frontières européennes et non celui de l'intangibilité tant réclamé. Cette différence était importante puisqu'elle laissait ouverte et légale toute modification pacifique des frontières allemandes. Par ailleurs, des mesures dites de « confiance » furent fixées : tout déplacement massif de troupes aux frontières d'un État européen devait désormais être notifié; il s'agissait pour les Occidentaux d'éviter le renouvellement de la crise tchécoslovaque... Enfin, comme on l'a dit plus haut, la proposition soviétique de créer un organe permanent de sécurité ne fut pas agréée par les Occidentaux.

Sur le plan de la sécurité, la CSCE permit ainsi de promouvoir un certain nombre de principes clefs, et de donner au dialogue Est-Ouest une assise plus sûre. Premier grand forum international depuis les grandes conférences de l'après-guerre, il eut aussi une portée symbolique majeure. Sur le plan de son efficacité directe, il faut être plus nuancé : sans valeur juridique, l'Acte s'apparenta essentiellement à une déclaration de bonne intention signée consensuellement par 33 pays souverains dont les deux États allemands. En revanche, il est clair que la préparation de cette conférence engagée depuis 1968-1969, a accompagné toute l'Ostpolitik du chancelier Brandt. Les deux processus, l'un multilatéral -la CSCE -, l'autre bilatéral -le dialogue germano-soviétique-, se sont fait mutuellement écho, facilitant indéniablement la signature des textes fondamentaux de la première

moitié des années soixante-dix : traité germano-soviétique et traité germano-polonais reconnaissant solennellement la frontière Oder-Neisse et accord inter-allemand.

L'Ostpolitik du chancelier Brandt et le processus de la CSCE permirent donc à la diplomatie soviétique d'obtenir un certain nombre des revendications contenues dans le plan Molotov de 1954 (respect des frontières établies dont la ligne Oder-Neisse, élaboration de principes concrets de coexistence pacifique).

En revanche, aucune avancée concrète ne se produisit sur les questions théoriques de désarmement et chaque partie resta campée sur ses positions : de manière récurrente en effet, les Soviétiques ne cessèrent durant les années 60-70 de se prononcer en faveur d'un désarmement général, tandis que les Européens de l'Ouest réclamaient, eux, des mesures de désarmement progressif et garanti par un contrôle mutuel des États concernés, contrôle que l'URSS ne cessa de refuser tout au long de la période.

Enfin, le dernier point de difficulté fut lié aux MBFR.

Cette négociation correspondait à une initiative des pays membres de l'OTAN lancée en 1968 avec le signal de Reykjavik. Elle s'expliquait du côté américain par la prise en compte des sentiments d'une opinion de plus en plus hostile au maintien massif de troupes américaines en Europe et par la volonté de substituer à un retrait américain unilatéral, une diminution négociée des troupes en présence de part et d'autre. Elle concernait les forces militaires « nationales » et « étrangères » et devait aboutir à une réduction mutuelle et équilibrée de ces forces, effectuée dans le cadre des deux alliances (OTAN et Pacte de Varsovie) ce qui posait le problème délicat de la prise en compte ou de la non prise en compte des forces françaises dans le décompte.

Les Soviétiques d'abord hostiles au projet de négociation MBFR s'y rallient progressivement à partir de 1971, devant l'insistance américaine à lier ouverture des MBFR et ouverture de la CSCE. Toutefois, le projet va s'effiloche et s'engluer. Plusieurs facteurs ont joué dans cet échec. Il y eut d'abord l'hostilité de la diplomatie française, farouchement opposée à cette négociation de bloc à bloc jugée dangereuse. Pour le président Pompidou comme pour son ministre des Affaires étrangères M. Jobert, cette négociation pouvait à terme aboutir à la mise en place au cœur de l'Europe d'une zone tampon, démilitarisée qui, en s'étendant à l'Allemagne fédérale et au Bénélux, hypothèquerait l'avenir de la Communauté européenne et affaiblirait la sécurité européenne au bénéfice de l'URSS. Elle était donc en cela néfaste. Mais il y eut aussi l'inertie des Soviétiques. Une fois le processus de la CSCE lancé, et une fois le processus de détente américano-soviétique largement conforté par la signature des accords SALT en mai 1972 et l'accord de juin 1973, la négociation MBFR essentiellement perçue comme une monnaie d'échange, n'apparaissait plus nécessaire.

Ainsi, en 1975, si la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe s'achève triomphalement par la signature de l'Acte final d'Helsinki qui témoigne d'une volonté de dialogue mutuel et d'un attachement à des principes de coexistence pacifique et de sécurité collective, en revanche, sur le plan des négociations concrètes de désarmement, les succès sont inexistantes. Pourtant, cette situation, qui contraste alors avec le dynamisme des négociations menées directement entre Américains et Soviétiques, ne dérange plus vraiment les Soviétiques. En 1975, avec un glacis est-européen renforcé et des frontières est-européennes garanties par la communauté internationale, avec un dialogue noué d'égal à égal avec les États-Unis sur les questions de sécurité, la diplomatie soviétique est confortée dans ses positions. Elle peut désormais se détacher du vieux continent et se lancer dans une politique extérieure plus offensive, plus hasardeuse en Afrique et en Amérique latine. Ce sera là tout le sens de l'aventure politique et idéologique tentée au fil de la seconde moitié des années soixante-dix et de la décennie quatre-vingt...

Paul Kennedy

L'Apaisement : constante de la politique étrangère britannique, 1865-1939

JOSEPH KENNET

Paul Kennedy, ancien fellow d'Oxford et de la fondation Humboldt à Bonn, ancien professeur de l'université d'East Anglia et visiting fellow de l'Institut d'études avancées de Princeton est professeur d'histoire à Yale. Il mériterait d'être mieux connu en France. Comme Toynbee, Renouvin, Duroselle et leurs successeurs, il s'efforce de dégager les facteurs sous-jacents, semi-permanents auxquels les dirigeants politiques ne peuvent contrevenir, même contre l'opinion publique du moment, sous peine de conséquences graves. Telle est l'approche de Kennedy dans tous les ouvrages qu'il a publiés à ce jour¹⁰⁶. Elle fournit une explication particulièrement convaincante de la politique d'apaisement britannique dans les années précédant la guerre de 1939¹⁰⁷. Apaisement est un mot qui a acquis une connotation péjorative. Dans l'esprit de beaucoup, il équivaut à lâcheté, à démission devant la force, à la soumission devant la menace de la violence. Il symbolise les efforts de paix de Chamberlain face aux dictateurs, les crises des Sudètes, de Prague, de Dantzig.

Pour certains, la politique d'apaisement avait commencé avec l'abandon de la Chine au moment de l'attaque japonaise de 1931 en Mandchourie, puis avec celui de l'Abyssinie conquise par les Italiens en 1935-1936. Mais pour Kennedy, la politique britannique d'apaisement remonte au milieu du XIXe siècle et reste constante jusqu'à son échec final en 1939.

Il la définit comme une politique consistant à régler les conflits internationaux par la reconnaissance et le règlement des revendications au moyen de négociations fondées sur la raison et le compromis, l'objectif étant d'éviter un conflit armé qui serait coûteux, sanglant et qui pourrait entraîner des conséquences très graves.

Pour les Britanniques, l'apaisement était une approche positive, sans doute optimiste, assumant que les hommes étaient régis par la raison. L'autre caractéristique était la crainte et l'horreur de la guerre. Cet aspect a pris le dessus dans les années 1930 et a donné son sens péjoratif à l'expression.

¹⁰⁶ *The Rise and Fall of British Naval Mastery*, Londres, Fontana Press, 1976; *The Rise of the Anglo-German Antagonism, 1860-1914*, Londres, Fontana Press, 1980; *The Realities behind Diplomacy, Background Influences on British Foreign Policy, 1865-1980*, Londres, Fontana Press, 1981; *Strategy and Diplomacy, 1870-1945*, Londres, Fontana Press, 1983 [Trad. fr. : Stratégie et diplomatie, Economica, 1988]; *The Rise and Fall of the Great Powers. Economic Change and Military Conflict from 1500 to 2000*, Londres, Fontana Press, 1988 [Trad. fr. : Naissance et déclin des grandes puissances, Payot, 1989, Payot Poche, 1991]; *Preparing for the Twenty-First Century*, Londres, Fontana Press, 1993 [Trad. fr. : Préparer le XXIe siècle, Odile Jacob, 1994].

¹⁰⁷ Cf. *Strategy and Diplomacy, 1870-1945*, *op. cit.*, pp. 13-39.

Les débuts de la politique d'apaisement

Ce n'est qu'après la mort de Palmerston, le grand « impérialiste », que Gladstone institua une politique d'accommodements intérieurs tenant compte des changements économiques et des exigences sociales du temps. La priorité accordée aux affaires nationales, d'autant plus que l'affaire du Schleswig-Holstein avait montré que la Grande-Bretagne ne pouvait guère intervenir sur le continent. Ce n'était pas encore une politique continue ni toujours possible dans un monde peu « raisonnable ».

Certes, il y eut la politique péremptoire et coloniale de Disraeli, la guerre des Boers, le Soudan ; il y eut aussi Fachoda, la concurrence navale avec la France, la Russie, puis l'Allemagne. Mais les exigences d'un électorat de plus en plus nombreux et populaire et l'émergence du Labour Party forçaient le gouvernement à des dépenses pour l'éducation, la santé, l'aide aux pauvres, la sécurité sociale et les pensions. Toutes ces charges limitaient les dépenses militaires, d'autant plus que, comparée à celle de ses rivaux, la position industrielle, commerciale, coloniale, navale et militaire de la Grande-Bretagne était en déclin, tandis que l'étendue de l'Empire et des voies de communication à défendre restait immense.

La solution négociée des conflits devenait donc de plus en plus indispensable, comme le montrent abondamment l'abandon de toute influence politique et militaire dans les Amériques, l'acceptation de la doctrine Monroe, les tentatives de conciliation et l'offre de concessions coloniales à l'Allemagne après 1906 et jusqu'en 1914.

Comme toute bonne politique, l'apaisement avait des raisons multiples. Aux principes moraux l'apaisement alliait des avantages économiques et stratégiques et reposait sur des considérations de politique interne aussi bien que la situation internationale.

Une question de morale et d'économie

Les mouvements évangéliques étaient très influents en Grande-Bretagne au XIXe siècle. Leurs exigences de justice et de moralité en politique étaient très réelles et sincères. Ils excluaient la guerre comme moyen de politique étrangère et des arguments moraux devaient justifier les décisions gouvernementales.

Bien évidemment, la morale ne suffit pas à faire une politique. À l'époque, au milieu du XIXe siècle, la Grande-Bretagne victorienne avait abandonné le mercantilisme. Elle était devenue « l'atelier du monde ». Elle importait les matières premières et la nourriture, exportait du charbon, des produits finis et des capitaux, et assurait les transports maritimes et les services de bourse, d'assurance et de banque du monde entier. Mais tout reposait sur la liberté des échanges. Tant que le monde prospérait, le Royaume-Uni s'enrichissait grâce à elle. Par contre, elle était vulnérable à toute crise économique qui diminuait les échanges, et surtout à la guerre qui les empêchait ou les rendait dangereux et chers, tandis que les pays plus protectionnistes ou plus autarciques souffraient beaucoup moins des entraves à la circulation des biens et des services.

Grâce à ses exportations « invisibles », cette situation ne changea pas quand l'Allemagne, puis les États-Unis prirent la tête du développement industriel. La richesse nationale continuait à croître, mais à un rythme ralenti qui ne suffisait plus à subvenir à la fois aux dépenses sociales grandissantes et au maintien d'une défense suffisante. La préservation de la paix n'en devint que plus vitale pour la Grande-Bretagne. Une course aux armements avec une puissance étrangère, outre le danger

d'hostilités éventuelles, ne faisait qu'exacerber ce dilemme. Les gouvernements britanniques cherchaient donc normalement à mettre fin aux courses aux armements par la diplomatie, ne serait-ce que pour des raisons de budget, pour diminuer les dépenses militaires.

Situation géostratégique

À la différence des autres grandes puissances, la Grande-Bretagne avait des intérêts dans toutes les parties du monde. Cela signifiait que même après 1815, au faite de sa puissance, quand sa marine était suprême et que ses rivaux étaient préoccupés par leurs problèmes internes, les dirigeants britanniques devaient tenir compte de leurs multiples obligations et ne pouvaient concentrer leur attention et leurs moyens sur une région particulière.

La situation changea vers la fin du XIXe siècle. D'autres puissances contestaient la maîtrise des mers de la Royal Navy. La puissance des armées de terre par rapport aux marines se renforçait, en nombre par la conscription et en mobilité par les chemins de fer. L'Empire devenait de plus en plus vulnérable. Le gouvernement se trouva face à une disproportion grandissante entre ses moyens et ses obligations. Liddell Hart dira que l'Empire britannique était devenu le plus grand exemple d'overextension de l'histoire.

De plus en plus, le gouvernement était contraint de choisir les régions prioritaires et celles où il faudrait céder. Le seul fait du nombre et de la diversité des obligations et des dangers menait parfois à la paralysie un gouvernement craignant de dégarnir certaines régions pour en protéger d'autres.

Quelles que fussent les choix décidés, l'extension même de l'Empire était une raison puissante, souvent préconisée par les conseillers militaires et diplomatiques du gouvernement, pour la solution pacifique des disputes et pour les compromis avec les autres puissances.

La situation intérieure en Grande-Bretagne

L'extension continue du droit de vote après 1867 et 1884 rendait les politiciens de plus en plus attentifs à « l'opinion publique », qu'elle fût exprimée par les journaux populaires, les groupes de pression ou par les résultats électoraux. Patriotisme et atrocités envers des peuples pouvaient mobiliser l'opinion, mais elle était généralement hostile à la guerre, particulièrement quand elle risquait d'être coûteuse, ce qui mettait un frein à une politique étrangère belliqueuse. D'ailleurs, l'électorat n'était pas disposé à accepter un grand budget de défense aux dépens des réformes sociales et économiques. Une déclaration de guerre ne pouvait se faire que si elle était « populaire ».

Des couches sociales nouvelles et une proportion de plus en plus grande de la population entraient dans l'électorat et s'intéressaient à la politique. Il s'ensuivait un besoin continu de réformes constitutionnelles, sociales et économiques. C'étaient elles que les politiciens considéraient leur tâche comme primordiale s'ils voulaient rester aux affaires. La grande majorité d'entre eux se consacraient donc aux problèmes internes. Les affaires internationales étaient des distractions à expédier aussi rapidement que possible.

En résumé, ces motifs d'ordre moral, économique, géostratégique et interne étaient constants dans l'opinion publique depuis le milieu du XIXe siècle et, à de rares exceptions près (en 1978 et 1911), ils

obligeaient à une politique étrangère de pragmatisme, de conciliation et de rationalité, l'hypothèse étant, qu'à moins d'une atteinte trop grave à l'intérêt national, la résolution pacifique des différends était bien plus avantageuse pour la Grande-Bretagne que la guerre.

Cette politique, fruit d'un pot-pourri de motivations morales et de considérations froidement calculées représentait le sentiment du plus grand nombre. Elle ne recueillait évidemment pas un consensus total. Elle était critiquée à gauche par des groupes hétéroclites changeants et d'opinions diverses comprenant des visionnaires de toutes sortes : des isolationnistes, des marxistes, des idéalistes pacifistes oublieux des réalités de ce monde, qui réclamaient l'abolition des dépenses militaires et se reposaient, après 1920, entièrement sur la SDN. À l'autre extrême, les soi-disant réalistes, qui se méfiaient des étrangers et réclamaient une politique étrangère vigoureuse appuyée par une défense puissante.

VIE DES CENTRES

- [Centre d'histoire nord-américaine](#) p. 111-120
- [Centre de recherches d'histoire de l'Amérique latine et du monde ibérique](#) p.121-128
- [Centre de recherches sur l'histoire des Slaves](#) p. 129-134
- [Centre de recherches sur l'histoire de l'Europe centrale contemporaine](#) p.135-140
- [Centre d'histoire des relations internationales contemporaines](#) p. 141-163

LIEUX DE RECHERCHES

François Gasnault, p. 167-176

- [Les archives du ministère des Finances, sources de l'histoire des relations internationales](#)

- [COLLOQUES, PUBLICATIONS, PROGRAMMES](#) p. 179-185

VIE DES CENTRES - Le Centre d'histoire nord-américaine (CHNA)

VIE DES CENTRES - Le Centre d'histoire nord-américaine (CHNA)

Bulletin n°1-2, printemps-automne 1996

Directeur : **André Kaspi**

Équipe :

Hélène Trocmé Maître de Conférences

Jeanine Rovet Chargée de TD

Régine Torrent Secrétaire général

Adrien Lherm Assistant moniteur normalien

Christiane Laude Bibliothécaire

Présentation

Le Centre d'histoire nord-américaine (CHNA) a été fondé en 1967 par le Professeur Claude Fohlen. Depuis 1988, il est dirigé par André Kaspi, rejoint depuis 1990 par Hélène Trocmé.

Le Centre de recherches et d'études canadiennes (CREC) est intégré dans le CHNA et, animé par Hélène Trocmé, porte de façon spécifique sur les questions d'histoire canadienne.

Le CHNA abrite par ailleurs le séminaire d'histoire des Juifs, qui traite plus particulièrement de la Shoah. Ce séminaire est ouvert au public, une soixantaine d'auditeurs le suivent, dont un large tiers sont des étudiants de maîtrise, DEA, doctorat.

Le CHNA travaille enfin en collaboration avec la Société d'études nord-américaines (SENA), qui décerne chaque année des prix aux meilleures maîtrises et à la meilleure thèse en études nord-américaines.

Dès ses origines, et avec la contribution de la Bibliothèque Américaine de Paris, puis celle des Services culturels et d'information de l'ambassade des États-Unis, le CHNA s'est doté d'une bibliothèque qui regroupe environ 6 000 volumes et périodiques. concernant l'histoire des États-Unis. Une politique d'achats réguliers permet d'augmenter chaque année les acquisitions et de suivre, à l'échelle du centre, la production historique outre-atlantique. En 1994, a été réuni à la bibliothèque du CHNA le fonds du CREC élargi chaque année avec l'aide des Services culturels Canadiens. Ouverte cinq jours par semaine grâce au dévouement d'une petite équipe de « permanents », cette bibliothèque offre ses services et prête ses ouvrages à quelques 70 lecteurs inscrits, sans compter ceux qui viennent régulièrement y faire des recherches sur place.

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Lundi : 13h-17h

Mardi : 9h30-16h30

Mercredi : 9h30-16h30

Jedi : 9h30-16h30

Vendredi : 13h-17h

Le séminaire de maîtrise porte sur les problèmes et méthodes en histoire nord-américaine.

De 1990 à 1994, le séminaire de DEA/doctorat a pris comme thème d'étude l'histoire des États-Unis et de la Guerre froide : événements marquants, problèmes de périodisation, orientations méthodologiques, renouvellement des perspectives ont fait, entre autres, l'objet de traitements, sous forme de présentations, d'exposés, ou d'interventions de chercheurs étrangers. Depuis 1995, un nouveau projet de recherche a été élaboré : les transferts culturels transatlantiques et plus spécialement les contacts et les échanges religieux entre l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest, un aspect peu abordé jusqu'à présent dans le champ historique de part et d'autre de l'Atlantique. Les premières contributions de spécialistes de l'histoire et de la sociologie religieuses ont témoigné de l'intérêt et des promesses du sujet. Ont en effet participé aux premiers travaux du séminaire Annette Wiewiorka, Anne Grynberg, Jacques Poujol, Danièle Hervieu-Léger, Claude Fohlen, Jean Baubérot, Jean-Pierre Bastian.

Principaux thèmes de recherche

Les travaux de DEA et de thèses en préparation couvrent un large éventail de sujets : relations internationales, et notamment relations franco-américaines, mais aussi histoire politique, sociale, urbaine, histoire des mentalités et de la culture, histoire de l'éducation.

Thèse soutenue pendant l'année universitaire 1994/1995

TROCHON Jean-Marc, La politique spatiale des États-Unis, 1945-1975.

Thèses en cours

BENAIN Aline, Le Pletzl dans la première moitié du XXe siècle.
 BENETOLLO Anne, La politique et la censure dans le rock aux États-Unis.
 BIANCO Albert, La Palestine et l'Italie pendant le régime de Mussolini.
 BOUFFE Barbara, L'éducation primaire dans le Sud des États-Unis au XIXe siècle.
 BRUGNON Frank, Les Serial Killers aux États-Unis.
 CHANEAC Martine, La musique populaire, moyen d'intégration de la communauté noire dans les années 1980.
 DEBAT Alexis, La CIA et la sécurité nationale de 1947 à 1962.
 FRAIXE Catherine, Les échanges artistiques entre la France et les États-Unis après la Seconde Guerre mondiale.
 GOLDZTEJN Isabelle, L'aide américaine à la reconstruction de la communauté juive de France après 1945.
 HARTER Hélène, Les ingénieurs municipaux américains entre 1870 et 1910.
 HAZAN Katy, Les maisons d'enfants dans la communauté juive de l'après-guerre.
 KUPECEK Emmanuel, Le Proche-Orient dans la presse française et la presse américaine. Étude comparative.
 LALIEU Olivier, La déportation française face à la Guerre froide. Origines, engagements, ruptures.
 LALOUM Jean, Les communautés juives de trois communes de l'Est parisien : Montreuil, Bagnolet, Vincennes. De l'entre-deux-guerres à la fin de la Seconde Guerre mondiale.
 LEDRET Catherine, Les Américains à Paris de 1945 à nos jours.
 LHERM Adrien, La fête d'Halloween dans les pays britanniques et nord-américains du XVIIe siècle à nos jours.
 NATAF Claude-Alain, Religion et patrie. Le consistoire central des Israélites de France. 1933-1963.
 PAYEN Evelyne, Histoire politique des services publics à Oakland en Californie de 1890 à 1931. Un exemple de transformation du libéralisme américain.
 PERRIN Claude, Le NSC sous la présidence de George Bush.
 POPOVITCH Philippe, Les relations militaires de la France et des États-Unis de 1865 à 1914.
 THERMES Julie, La politique d'Affirmative Action en faveur des étudiants noirs à Harvard, Yale et Princeton. 1960-1990.
 TORRENT Régine, L'accueil des Américains par la population française. 1944-1945.
 ZUBER François, Les relations des États-Unis avec l'Europe de l'Ouest au cours des années 1970-1990. Étude des modèles de prévision élaborés par les instituts de recherches spécialisés.

Mémoires de DEA soutenus pendant l'année universitaire

1994/1995[[Les mémoires de DEA ne sont consultables que sur autorisation de l'auteur.]]
 DEBAT Alexis, CIA et perception de sécurité nationale aux États-Unis, 1947-1962.
 DELORY Stéphane, Les États-Unis et la défense de l'Europe.
 HAJJI-GEORGIU Chryssoula, La politique des États-Unis au Liban.
 JOUAN Virginie, Les hommes politiques américains et la photographie.
 LALIEU Olivier, La déportation française face à la Guerre froide. Origines, engagements, ruptures, 1945-1970.
 OZANNE Marie-Angélique, Les relations franco-américaines dans la politique culturelle d'André Malraux.
 POINTUD Laurent, La nation américaine dans le discours présidentiel de Ronald Reagan.
 SHELDON-DUPLAIX Alexandre, La France face au développement de la puissance navale des États-Unis, 1861-1917.

Mémoires de maîtrises soutenus pendant l'année universitaire

1994/1995
 AHMADI Marie-Sophie, La philanthropie de Rockefeller.
 AKOKA Karen, L'Alyah Beth et la France, 1945-1948.
 ALLAL Mehdi, L'Africanisme en Amérique. Du combat politique des Noirs américains.
 BASRY Layla, L'influence de l'Islamisme dans la communauté noire depuis 1970.
 BAYARD Claire, Les sportifs américains.

- BEUGELMANS Noémie, L'enseignement supérieur dans l'État de New York à la fin du XIXe siècle.
- BOURDELAIS Marjorie, Les Français de la Nouvelle-Orléans entre 1870 et 1900.
- BUZACOUX Marc, Réarmement naval aux États-Unis pendant les années quatre-vingt.
- CABOURG Céline, Les voyages des hommes d'État français aux États-Unis sous la Quatrième République.
- CUSSATI-EGRAS Caroline, La mission éducative des musées américains et son évolution.
- DA GRAÇA Brigitte, Les Portugais sur la côte Nord-Est des États-Unis : statut socio-économique d'une communauté d'immigrés depuis 1958.
- DEBISE Vincent, Une réflexion sur la nature des choix stratégiques du général Eisenhower au cours de la campagne de France. juin 1944-janvier 1945.
- DOUILLET Roselyne, La photographie américaine et son évolution d'après les rapports de l'Exposition universelle.
- DURAND Virginie, Les églises protestantes américaines face au problème du SIDA.
- FAYAUD Emmanuelle, Les Antilles françaises pendant la Seconde Guerre mondiale. Terres françaises en continent américain: un enjeu géopolitique, 1940-1945.
- GUILLON Séverine, L'image de John Kennedy en France avant le 20 janvier 1961.
- HONISBERT Pierre, La mobilisation des Juifs en France en faveur d'Israël lors de la Guerre des Six Jours.
- LAFONT Jeanne, Le système pénitentiaire américain californien : 1960-1975. La violence pour horizon.
- LÉPICIER Véronique, Les Haïtiens à Montréal.
- LORDONNOIS Marc, "Bulut-Pasha", William C. Bullit et la politique étrangère des États-Unis, 1915-1955.
- LUGUET Karine, L'engagement politique des acteurs de cinéma aux États-Unis dans les années 1960-1970.
- LUTFALLA Catherine, Le Congrès devant la construction européenne.
- LUZAÏC Karine, Upton Sinclair, un écrivain américain engagé
- MANSOUR-NOËL Karima, La publicité américaine en France de 1900 à 1950.
- MARION Isabelle, Le rôle de la femme dans l'église catholique aux États-Unis depuis 1960.
- MASSON Cécile, L'assistance aux États-Unis à travers les Expositions universelles internationales de 1889 et de 1900 à Paris.
- PELTEKIAN Véra, Le problème du port d'armes aux États-Unis du Gun Control Act de 1968 à la Brady Bill.
- RAJCHMAN Olivier, Entre Amérique et Europe. Itinéraires parallèles de deux auteurs hollywoodiens : Joseph L. Mankiewicz et Billy Wilder.
- RENAUD Anne, La prière et l'éducation religieuse dans les écoles publiques américaines depuis les années soixante jusqu'à nos jours.
- RICHARD Anne-Juliette, L'Alaska à la fin du XIXe siècle. Gestion d'un territoire et de la population.
- ROLLAND Caroline, Le SDS. Radicalisation et éclatement, 1965-1972.
- SALMON Christophe, L'immigration étrangère et le nationalisme au Québec depuis 1960.
- SALMON Florence, Le problème des Terres fédérales et de leur utilisation depuis 1945.
- SAUNIER Méline, La présence du cinéma français au Québec de 1989 à 1994.
- TAUDOU Béatrice, Les églises et les réfugiés politiques aux États-Unis.
- UCHIDA Florence, La perception du Japon aux États-Unis depuis 1970.
- WAWRZYŃKOWSKI Olivier, L'affaire de Chappaquiddick.
- WORONOFF Nicolas, Les travaux du Bureau of American Ethnology, entre 1879 et 1895. Les sociétés indiennes du Sud-Ouest.

Outils de la recherche

Nouvelles acquisitions

- BEAUJEU-GARNIER Jacqueline [et al.], Le continent nord-américain à l'heure de l'ALENA, Paris, SEDES, 1994.
- « Canada and the USSR / CIS: Northern Neighbours -Partenaires du Nord: le Canada et la CEI », International Journal of Canadian Studies -Revue internationale d'études canadiennes, Special Issue, hiver 1993.
- COSTIGLIOLA Franck, France and the United States. The Cold Alliance since World War II, New York, Twayne Publishers, 1992.

- DARLING Arthur B., *The Central Intelligence Agency. An Instrument of Government to 1950*, University Park, Pa., The Pennsylvania State University Press, 1990.
- HARPER John L., *American visions of Europe. Franklin D. Roosevelt, George F. Kennan, Dean G. Acheson*, New York, Cambridge University Press, 1994.
- HELLER Charles E. and William A. STOLT (eds), *America's First Boulevards. 1776-1965*, Lawrence, Ks., University Press of Kansas, 1986.
- HINGKLEY Barbara, *Less than Meet the Eye. Foreign Policy Making and the Myth of the Assertive Congress*, Chicago, Ill., The University of Chicago Press, 1994.
- HOLMES John W., *The Shaping of Peace: Canada and the Search for World Order, 1943-1957*, vol. 1, Toronto, University of Toronto Press, 1979.
- KAPLAN Lawrence S., *NATO and the United States, the Enduring Alliance*, New York, Twayne Publishers, 1994 (nouvelle édition remise à jour).
- KIMBALL Warren F., *The Juggler. Franklin Roosevelt as Wartime Statesman*, Princeton, N. J., Princeton University Press, 1991.
- KUISEL Richard F., *Seducing the French. The Dilemma of Americanization*, Berkeley, Cal., University of California Press, 1993.
- KUPPERMAN Karen O., *America in European Consciousness, 1493-1750*, Chapel Hill, N. Ca., University of North Carolina Press, 1995.
- MCNAMARA Robert S., *Avec le Recul. La tragédie du Viêt-nam et ses leçons*, Paris, Seuil, 1996.
- NYE Joseph S., *Bound to Lead. The Changing Nature of American Power*, New York, Basic Books, 1990.
- PERLMUTTER Amos, *FDR and Stalin. A Not So Grand Alliance*, Columbia, Mo., University of Missouri Press, 1993.
- SMITH Geoffrey S., *To Save a Nation. American "Extremism", the New Deal, and the Coming of World War II*, Chicago, Ill., Ivan R. Dee, 1992.

Par ailleurs, le centre a acquis en 1995-1996 un grand nombre d'ouvrages portant sur les groupes ethniques et les mouvements religieux en Amérique du Nord. Les étudiants intéressés par ces sujets sont invités à consulter les livres afférents au Centre d'histoire nord-américaine.

Bibliothèques et Centres de documentation

American Library in Paris
10 rue du général Camou
75007 Paris
455146 82

Bibliothèque de l'Arsenal
1 rue de Sully
75004 Paris
48877857

Bibliothèque des Arts décoratifs
111 rue de Rivoli
75001 Paris
44 555936

Bibliothèque historique de la Ville de Paris
24 rue Pavée
75004 Paris
44 592940

Bibliothèque Mazarine

Institut de France
23 Quai de Conti
75006 Paris
44 4144 06

Centre de Documentation Benjamin Franklin
Ambassade des États-Unis
2 rue Saint-Florentin
75001 Paris
429633 10

Institut d'Histoire du Temps présent
44 rue de l'Amiral Mouchez
75014 Paris
45809046

Maison des Sciences de l'Homme
54 boulevard Raspail
75006 Paris
4954 20 00

Service historique de l'Armée
Ministère de la Défense
Vieux Fort
94 300 Vincennes
41933433

Musée national de la Coopération franco-américaine
Château de Blérancourt
02 300 Blérancourt
1623396016

UNESCO
7 Place Fontenoy
75007 Paris
4568 1945

VIE DES CENTRES - Le Centre de recherche d'histoire de l'Amérique latine et du monde ibérique (CRALMI)

Bulletin n°1-2, printemps-automne 1996

Présentation

Ce Centre de recherches, **dirigé par le Professeur François-Xavier Guerra**, est plus particulièrement spécialisé sur l'histoire politique, culturelle et des représentations aux XVIIIe et XIXe siècles; et les processus de construction des nations à la suite des événements de la péninsule ibérique par Napoléon, en 1808.

Dans cette optique le séminaire de DEA-Doctorat porte, depuis 1994 sur « Les espaces publics en Amérique latine : ambiguïtés et problèmes (XIXe siècle) », (Sorbonne, salle 304, Galerie Jean-Baptiste Dumas, esc. L); et IUV de licence est cette année intitulée « La naissance des nations-Latino-américaines, 1812-1825 » (Salle M. Bloch, jeudi de 10h à 12h (TD)) et de 12h à 13h (cours)

Enfin, ce centre de recherche accueille en son sein le GDR 994 (CNRS) : « Le politique en Amérique latine : politique traditionnelle et politique moderne dans le monde hispanique (XVIe-XXe siècle) : lieux, acteurs et modèles ». Il comporte les six sous-groupes suivants : La ville et ses pouvoirs: acteurs, rituels; lieux et réseaux. XVIIe-XXe siècle

Les espaces publics et la formation de l'opinion publique moderne en Amérique latine. XVIIIe-XXe siècle
Communautés territoriales et construction de l'appareil d'État. XIXe-XXe siècle

Factions, réseaux, partis. XVIIIe-XXe siècle
 Le pouvoir politique dans les campagnes caciques, villages et municipales. XVIIIe-XXe siècle
 Les modèles politiques et culturels entre Europe et Amérique latine depuis la deuxième moitié du XIXe siècle

Thèses en cours

ACHEEN René V., La politique extérieure de Bolivar. 1820-1830 (inscription 1996)
 AYROLO Valentina, Eglise et société à Cordoba (Argentine), 1808-1850 (inscription 1994)
 BENSADON-RENARD Muriel, Les Lumières italiennes et la modernité politique dans le monde hispanique (inscription 1993)
 CARDENAS AYALA Elisa, Le Jalisco (Mexique), du Porfiriat à la Révolution : sociabilités et vie politique (inscription 1992)
 CHEMIN Philippe, L'opinion publique dans l'Espagne de la seconde révolution libérale (1820-1823) (inscription 1995)
 COMPAGNON Olivier, Jacques Maritain et l'Amérique latine (inscription 1992)
 CONCHA Raul, Conquête et défense du royaume. Armée et société au Chili (XVIe-XVIIe siècles) (inscription 1986)
 DAUGE Sara, La sociabilité à Barcelone (1833-1876) (inscription 1996)
 DESRAMÉ Céline, Les formes de participation politique et la constitution de l'espace public au Chili; 1808-1830 (inscription 1995)
 ESPINOSA ép. LE BELLER, Les droits de l'homme en Amérique centrale (Salvador), 1969-1980 (inscription 1986)
 FEELEY Marco, Les élites politiques du Chili. Etude prosopographique, 1888-1920 (inscription 1995)
 FERRAO Luis, Porto Ricio et la guerre civile espagnole (inscription 1991)
 GEORGY Jean-François, L'Amérique centrale : les incertitudes de la nation (1821-1849) (inscription 1993)
 GONZALEZ ERRAZURIZ, Francisco, Le Chili et le modèle français
 GONZALEZ Libia, La formation de l'imaginaire national portoricain (1930-1970) (inscription 1990)
 HOCQUELLET Richard, Les mutations du politique : pouvoirs et représentations du pouvoir dans la première phase de la Révolution espagnole (1808-1810) (inscription 1993)
 KONCYSKY-KAPLAN Marion, Le Brésil et les révolutions françaises (inscription 1995)
 LEAL Carole, Discours et représentations de la patrie au Venezuela (1808-1821) : métaphores, symboles et cérémonies (inscription 1992)
 LOMNÉ Georges, Signes, mythes et lieux de la mémoire nationale (Equateur, Colombie, Venezuela), 1790-1850 (inscription 1990)
 LUGO ESPINOSA Maria del, Le libéralisme au Jalisco (Mexique), 1821-1833 (inscription 1990)
 MARTINEZ Frédéric, La référence à l'Europe dans la construction de la nation colombienne: représentations, acteurs et projets (1850-1880) (inscription 1989)
 MORALES MORENO Humberto, L'industrialisation de la région d'Atlixco (Mexique) (inscription 1991)
 RANQUE Axel, Le maoïsme et ses organisations politiques au Pérou (1964-1980) (inscription 1995)
 REGALSKY Andrés A., Les investissements français en Argentine (XIX^e et début du XX^e siècle) (inscription 1987)
 RICHARD Frédéric, Belzu et le belcisme : la Bolivie de 1850 à 1879 (inscription 1990)
 SAINT-FUSCIEN Emmanuel de , Le Pérou et ses voisins, 1820-1850 (inscription 1994) SILV A Renan, La diffusion des Lumières en Nouvelle-Grenade (inscription 1989)
 SOBERANIS Juan Alberto, Le Commission scientifique française au Mexique (inscription 1990)
 THIBAUD Clément, Les armées bolivariennes (inscription 1995)
 VERDO Geneviève, Les espaces de souveraineté au Rio de la Plata (1810-1820) (inscription 1991)

Mémoires de DEA soutenus pendant l'année universitaire 1994/1995[[Les mémoires de DEA ne sont consultables que sur autorisation de l'auteur.]]

CALVEYRA, L'apogée du panaméricanisme institutionnel? L'organisation des États américains au temps de la Guerre froide, des origines à la Conférence de Punta dei Este (1947-1962).
 DAUGE Sara, Les sociabilités modernes à Barcelone, 1833-1844, 65 p.
 GONZALFZ François-Xavier, Quelques aspects de l'influence française au Chili (1870-1900).
 MONTIEL Sara, Les correspondances diplomatiques France-Mexique (le cas du pétrole), 56 p.
 VEGA Renan, Les luttes sociales en Colombie (1918-1929), DEA, 1995, 72p.

Mémoires de maîtrises soutenus pendant l'année universitaire 1994/1995

DEFORGES Marie, La révolution cubaine à travers ses affiches politiques (1970-1995), 2 vol. 239 p.
 EUZET Jean-Baptiste, La guerre du Paraguay vue par les diplomates français, 148 p.
 FEURTÉ Sabrina, L'insurrection mexicaine vue à travers les procès des insurgés, 127 p.
 FOURDRAINE Nathalie, Mobilier urbain et "catalanisme" à Barcelone, 1880-1910, 2 vol., 265 p.
 JAUREGUI Sandra C., La crise politique en Colombie, 1945-1951, vue par les diplomates français, 109p.
 MELOT Marie-Noëlle, La chute du régime péroniste vue par la presse française en 1955, 93 p.
 NICOL L'impact de la révolution de 1848 en Espagne d'après les archives du Quai d'Orsay, 126p.
 PIOVESAN Inès, L'imaginaire politique à travers la Gazette de Caracas, 24 octobre 1808-2 mars 1811, 100 p.
 QUIROZ MAGNAN Lissell, L'Université de Lima à la fin du XVIIIe siècle : entre tradition et innovation, 134 p.
 VILLACAMPA Alberto, La Question catalane pendant la seconde république espagnole, 1931-1936, d'après les archives du Quai d'Orsay, 147 p.
 YEYET Christelle, El Peruano, un journal de Lima, 1811-1812, entre tradition et modernité, 166-XII p.

Outils de la recherche

Les dernières acquisitions du centre de recherches: un survol suggestif

ALBI Julio, Banderas olvidadas : el ejército realista en América, Madrid, Instituto de Cooperacion Iberoamericana, Ediciones de Cultura Hispánica, 1990, 415 p. (HG/B ALB)
 ALVAREZ DE MIRANDA Pedro, Palabras e ideas : el léxico de la Ilustración temprana en España (1680-1760), Madrid, Anejos del Boletín de la Real Academia Española, 1992, 743 p. (E ALV)

- ANNINO A., CASTRO LEIVA L. et F.-X. GUERRA, De los Imperios a las Naciones. Iberoamérica, Zaragoza, Iber Caja, 1994, 620 p. (HG IMP)
- BASTIAN Jean-Pierre (comp.), Protestantes, liberales, y francmasones : sociedades de ideas y modernidad en América latina, siglo XIX, Mexico City, Comisi6n de Estudios de Historia de la Iglesia en América Latina, 1990, 178 p. (HG/B PRO)
- BATAILLON Claude, DELER Jean-Paul et Hervé THERY, Géographie Universelle: Amérique latine, Paris, Belin-Reclus, 1991, 479 p. (HG/AME)
- BOTTINEAU Yves, Les Bourbons d'Espagne. 1700-1808, Paris, Fayard, 1993, 451 p. (E BOT)
- CÉSPÉDES Guillermo, La independencia de Iberoamérica. La lucha por la libertad de los pueblos, Madrid, Biblioteca Iberoamericana, 1988, 127 p. (HG/B CES)
- COHEN Jean L. et Andrew ARATO, Civil Society and Political Theory, Massachusetts and London, the MIT Press, 1995, 771 p. (HG COH)
- « Cuestiones de metodología », Bulletin d'Histoire Contemporaine de l'Espagne, Talence, Maison des pays ibériques, n021, juin 1995, 209 p. (EBUL)
- DEDIEU Jean-Pierre, L'Espagne de 1492 à 1808, Paris, Belin Sup Histoire, 1994, 286 p. (E DED)
- « España y la II Guerra Mundial », Bulletin d'Histoire Contemporaine de l'Espagne, Talence, Maison des Pays Ibérique, n022, décembre 1995, 195 p. (E BUL)
- FERNANDEZ ALBALADEJO Pablo; ORTEGA LOPEZ, Margarita (eds.), Antiguo Régimen y liberalismo. Homenaje a Miguel Ortega. 3. Política y cultura, Madrid, Alianza Editorial, Ediciones de la Universidad Autónoma de Barcelona, 1995, 626 p. (E ANT)
- FISHER J.-R. ; KUETHE A.-J. ; McFARLANE A. (ed), Reform and Insurrection in Bourbon New Grenada and Peru, Baton Rouge/London, Louisiana State University Press, 1990, 356 p. (HG/A REF)
- GUERRA François-Xavier (dir), Revoluciones Hispánicas. Independencias americanas y liberalismo español, Madrid, Editorial Complutense/Cursos de Verano de El Escorial 93-94, 1995, 292 p. (HGIB REV)
- HILTON Sylvia L., GONZALEZ CASASNOVAS Ignacio, Fuentes manuscritas para la historia de Iberoamérica. Guía de instrumentos de investigación, Madrid, Fundación Mapfre América/Instituto Histórico Tavera, 1995, 617 p. (YIB mL)
- Historia urbana de Iberoamérica. Toma II-1. La ciudad barroca, 1573-1750, Madrid, Quinto Centenario, Junta de Andalucía, Consejería de obras públicas y transportes, Consejo superior de los colegios de arquitectos de España, 1990, 162 p. (HG/A ms)
- Historia urbana de Iberoamérica: Toma II-2. La ciudad barroca. análisis regionales, 1573-1750, Madrid, Quinto Centenario, Junta de Andalucía, Consejería de obras públicas y transportes, Consejo superior de los colegios de arquitectos de España, 1990, pp 187-575. (HG/A HIS)
- Historia urbana de Iberoamérica: Toma III-1. La ciudad ilustrada: reforma e independencia (1750-1850), Madrid, Quinto Centenario, Junta de Andalucía, Consejería de obras públicas y transportes, Consejo superior de los colegios de arquitectos de España, 1992, 327 p. (HG/B HIS)
- Historia urbana de Iberoamérica. Toma III-2. La ciudad ilustrada : análisis regionales (1750-1850), Madrid, Quinto Centenario, Junta de Andalucía, Consejería de obras públicas y transportes, Consejo superior de los colegios de arquitectos de España, 1992, pp 349-751. (HGIB Hla)
- KLEIN Herbert S., La esclavitud africana en América latina y el Caribe, Madrid, Alianza Editorial, 1986, 191 p. (HG KLE)
- LYNCH John, The Spanish American Revolutions, 1808-1826, New York/London, WW, Norton & Compagny, 1986, 448 p. (HGIB LYN)
- MARTINEZ DIAZ Nelson, La independencia hispanoamericana, Madrid, Biblioteca Historia 16, 1989, 204 p. (HGIB MAR)
- McFARLANE Anthony, Colombia before independence. Economy, society. and politics under Bourbon rule, New York, Cambridge University Press, 1993, 399 p. (AS/CO MCF)
- MENA GARCIA Ma Carmen (coord.), Venezuela en el siglo de las Luces, Sevilla-Bogotá, Muñoz Moya y Montraveta Editores, Colección Biblioteca Americana, 1995, 329 p. (ASN VEN)
- SERRANO Sol, Universidad y nación. Chile en el siglo XIX, Santiago de Chile, Editorial Universitaria, Coll. Imagen de Chile, 1993, 276 p. (AS/C SER)
- VOELZ Peter M., Slave and Soldier : the military impact of Blacks in the colonial America, New York, Garland, 1993, 521 p. (HG/A VOE)
- WEBER David J., The Spanish Frontier in North America, New Haven and London, Yale University Press, 1992, 579 p. (M WEB)

Adresses des maisons d'éditions

L'Harmattan
16, rue des Écoles
75005 Paris
(M. Denis Pryn)

Maison des pays ibériques
CNRS-UMM
Université de Bordeaux III
Esplanade des Antilles
33405 Talence Cédex
(M. Bernard Lavalle)

Éditions U1Z
26, rue Tournefort
75005 Paris

Centres de recherches et d'archives sur l'Amérique latine à Paris

Institut d'histoire de l'Amérique latine
28, rue Saint Guillaume
75007 Paris

Institut d'Études hispaniques
31, rue Gay-Lussac
75005 Paris

Service de documentation de l'UNESCO
7, Place Fontenoy
75007 Paris
Bibliothèque Benito Juarez
Maison du Mexique
Cité universitaire
19, Bd Jourdan
75014 Paris

Quelques fonds d'archives

Archives nationales
Section moderne (1789-1940)
En particulier la série F. Versements des ministères et des administrateurs qui en dépendent : -Archives du ministère des Affaires étrangères, en particulier :
Correspondances politiques des origines à 1896 Séries CP(Correspondance politique) CPC (Correspondance politique des Consuls, 1826-1896)
Mémoires et documents: Fonds Amérique
Correspondance consulaire et commerciale (1793-1901)
Correspondance politique et commerciale (1897-1918)
Affaires diverses politiques (1815-1896)
Affaires diverses commerciales (1830-1901)
Négociations commerciales (1786-1906)
-Archives du Service historique de l'armée de Terre, en particulier la série G7 sur l'expédition du Mexique

Il existe également des fonds importants dans les Archives du ministère des Finances à Bercy.

VIE DES CENTRES - Le Centre de recherches sur l'histoire des Slaves (CRHS)

Bulletin n°1-2, printemps-automne 1996

Directeur : **D. Beauvois**

Présentation

Ce centre est le lieu de convergence des jeunes chercheurs qui y préparent une maîtrise, un DEA, une thèse, et des historiens confirmés des pays du Centre-Est qui s'y réunissent pour des conférences et des colloques. Avec une bibliothèque de 15 000 volumes, outil scientifique très précieux, le vivier des étudiants qui choisissent l'histoire de cette aire culturelle est en passe de combler rapidement le retard de la France face aux Anglo-Saxons quant à la connaissance de l'Est européen. Conformément à l'orientation de son directeur, agrégé de russe, historien de la Pologne et des contacts russo-polonais, spécialiste de la zone Ukraine-Lituanie-Bielorussie, les travaux du centre sont pluridisciplinaires et encouragent les éclairages croisés multinationaux. Le séminaire de DEA et thèses sur le thème « Slaves hégémoniques et Slaves soumis » illustre cette volonté de rompre les schémas mono-nationaux. Grâce à des liens étroits avec des spécialistes du CNRS, de l'EHESS, de l'INALCO, de l'IES et de diverses universités de provinces ou de pays de la zone concernée, lesquelles offrent des échanges et des bourses, la recherche est grandement facilitée. L'accès aux bibliothèques et aux archives d'Europe de l'Est est désormais aisé. La publication et la diffusion des travaux bénéficient de subventions d'origine diverses : ambassades françaises, fondations dans les différents pays, ce qui permet de faire connaître la recherche française dans les diverses langues des pays sur lesquels elle porte. L'intérêt international pour ces points de vue français distancés est très grand. En 1996 est prévue la traduction de deux livres en Pologne et deux en Ukraine.

Thèmes des cours et séminaires, 1996-1997

En DEUG : Relations polono-russes au XIXes.
En licence : Russie, Pologne, Ukraine, 1939-1956.
En maîtrise et DEA : Slaves hégémoniques et Slaves soumis, XIXe-XXes.

Thèses en cours

BOYER Bruno, La colonie française du Duché de Varsovie. 1807-1813. CZERNIAK Marie, Inventaire raisonné des sources pour l'histoire de la Pologne à la Bibliothèque nationale de Paris(déc. 1995).
DMITRICHINA Irina, L'Ukraine dans la politique Est-européenne de la France au XVIIIes. (février 1996).
KALICINSKI Thomas, La politique de la France face aux relations polono-ukrainiennes (1918-1930) (déc. 1994).
SZAFRANIAK Christian, Lefilm historique polonais (février 1995).

Mémoires de DEA soutenus pendant l'année universitaire 1994/1995

BOUQUIN François-Régis, L'intervention militaire française à Odessa (1918-1919), 80p.
 DE GOUZON Nathalie, Le congrès des intellectuels de Wrocław, 1948.
 EL GAMMAL Paul, Le Caucase et la Russie fin XIXe-début XXe.
 HALLEZ Xavier, La Mongolie et la Russie fin XIXe-début XXe.

Mémoires de maîtrises soutenus pendant l'année universitaire 1994/1995

ALBERT Christophe, Édouard Herriot et la Russie des soviets : du voyage à la reconnaissance diplomatique (1922-1924), 164 p.
 JACQUEMONT Leïla, L'image des juifs de l'empire russe dans les récits de voyageurs français, 1838-1891, 148 p.
 NEIL Emmanuel, La noblesse à Saint-Petersbourg : mode de vie et cadre de vie sous Nicolas II (1894-1917), 117 p.
 MONTHEARD Mathieu, La représentation de la Bulgarie en Russie; l'opinion russe et la naissance de l'État bulgare lors de la grande crise d'Orient (1875-1878), 219 p.

Outils de la recherche

Acquisitions récentes de la bibliothèque

-Ouvrages sur l'empire russe et l'URSS

ARNASON J.P., Origins and destinies of the soviet model, Londres, New York, Routledge, 1993, 239 p. (R.9.808)
 BEAUVOIS Daniel, La bataille de la terre en Ukraine (1863-1914). Les Polonais et les conflits sociaux-ethniques, Lille, PUL, 1993, 346 p. (R7148).
 BLUM Alain, Naître, vivre et mourir en URSS (1917-1991), Paris, Plon, 1994, 273 p. (R.12076).
 BOETTKE P.J., Why the perestroika failed, Londres, New York, Routledge, 1994, 199 p. (R 12501).
 CARRÈRE d'ENCAUSSE Hélène, La gloire des nations ou la fin de l'empire soviétique, Paris, Fayard, 1991, 498 p. (R 8156).
 CHARRIN V.A., Les Sibériens de Russie et d'Asie. une vie, deux mondes, Paris, Autrement, 1994, 253 p. (R4003).
 ENGELGARDT A.N., Letters from the country (1872-1887), Oxford, New York, Oxford University Press, 1993, 272 p. (R 5607).
 FERRO M. (Dir), L'état de toutes les Russies. les États et les nations de l'ex-URSS, Paris, La Découverte, 1993, 446 p. (P 12511).
 FIITPATRICK Sheila, The russian revolution, Oxford, New York, Oxford University Press, 1994, 199 p. (R 5918).
 FIITPATRICK Sheila, Stalin's peasants : resistance and survival in the russian village after collectivization, Oxford, New York, Oxford University Press, 1994, 386 p. (R 12077).
 FUNK N., MUELLER M., Gender politics and post-communism. reflections from eastern Europe the former Soviet Union, Londres, New York, Routledge, 1993, 349 p.
 KAPPELER A., La Russie, empire multiethnique, Paris, Institut d'études slaves, 1994, 415 p. (R 737).
 LINCOLN B., Passage through Armageddon : the russian in the war and revolution (1914-1918), Oxford, New York, Oxford University Press, 1994, 637 p. (R 5920).
 MALIA M., La tragédie soviétique : histoire du socialisme en Russie (1917-1991), Paris, Seuil, 1995, 633 p. (R 9222).
 NOVE A., Stalinism and after the road to Gorbachev, Londres, New York, Routledge, 1992, 212 p. (R 9810).
 PARIS H., Stratégie soviétique et chute du pacte de Varsovie: la clé de l'avenir, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, 471 p. (R 12513).
 PILKINGTON H., Russia's youth. and it's culture. A nation's constructors and constructed, Londres, New York, Routledge, 1994, 358 p. (R 12078).
 REINHARDT J., Boris Eltsine et le réveil russe, Paris, Stock, 1992, 439 p. (R 12509).
 SARKA R., Russian politics and society, Londres, New York, Routledge, 1993, 506 p. (R 12500).
 WERTH N., MOULLEC G., Rapports secrets soviétiques 1921-1991. La société russe dans les documents confidentiels, Paris, Gallimard, 1994, 699 p. (R 9811).
 WESTWOOD J.N., Endurance and endeavour : russian history 1812-1992, Oxford, Oxford University Press, 1993, 624 p. (R5921).
 WOOD A., The origins of the russian revolution on 1861-1917, Londres, New York, Routledge, 1993, 59 p. (R9807).

-Sur la Pologne

AJNENKIEL A., Polskie konstytucje, Varsovie, Szkolne i Pedagogiczne, 1991, 498 p.
 BEAUVOIS D., Histoire de la Pologne, Paris, Hatier, 1995, 460 p. (P860).
 BEAUVOIS D., Szkolnictwo polskie na ziemiach litewsko-ruskich 1803-1832, Lublin, KUL, 1991, vol.1 : 379 p., vol.2: 459 p. (P 12424).
 KERSTEN K., Miedzy wyzwoleniem a zniewoleniem (Polska 1944-1956), Londres, ANEKS, 1993, 196 p. (P 14001).
 KULA M., Nieszpoziewani przyjaciele czyli rzecz o zwykłej, ludzkiej solidarności, Varsovie, TRIO, 1995, 280 p. (P 12767).
 TOMASZEWSKI J., Narodnowsze dzieje zydow w Polsce, w zarysie (do 1950 roku), Varsovie, Nankowe PWN, 1993, 498 p. (P 12506).
 WANDYCZ P., Pod zaborami. Ziemie rzeczypospolitej w latach 1795-1918, Varsovie, Panstwowy instytut wydawniczy, 1994, 551 p. (P 896).

-Sur la Lituanie

VACLOVAS B., Lithuanian publications in the United States 1874-1910. A bibliography, Chicago, Institut of lithuanian studies press, 1994, 280 p. (R (B) 249).

-Les nationalités

SOUTOU G.H., Recherches sur la France et le problème des nationalités pendant la Première Guerre mondiale, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, 230 p.

Lieux de recherche spécifiques

Bibliothèque de l'INALCO
4, rue de Lille
75007 Paris

UFR d'études slaves de Paris IV
Cours Reine
75008 Paris

Institut d'études slaves
9, rue Michelet
75006 Paris

Bibliothèque polonaise
6, quai d'Orléans
75004 Paris

Centre polonais de Paris IV
18, rue de la Sorbonne
75005 Paris

Centre d'études russes St-Georges
15, rue Porto Riche
92 Meudon.

Bibliothèque ukrainienne Petloura
6, rue de Palestine
75019 Paris

VIE DES CENTRES - Centre de recherches sur l'histoire de l'Europe centrale contemporaine (CRHEC)

Bulletin n°1-2, printemps-automne 1996

Directeur : Bernard Michel

Permanence des bibliothécaires :

Françoise Merigot

Olivier Buirette

Présentation

Le centre a pour vocation l'étude de l'Europe centrale proprement dite, en tant que lieu de rencontre des Allemands, des Slaves (Tchèques, Polonais de Galicie, Slovaques, Slovènes, Croates, Serbes), des peuples non-slaves (Hongrois, Roumains, Italiens de l'Autriche-Hongrie). Son programme de recherche s'étend de l'Empire des Habsbourg aux États successeurs de l'entre-deux-guerres, mais aussi aux démocraties populaires et aux États post-communistes d'après 1989.

Son programme d'enseignement est pour l'année 1996-1997 :

en licence, les relations de la France avec l'Europe centrale de 1918 à nos jours.

en maîtrise, des études sur l'Europe centrale, sur l'Allemagne à l'époque contemporaine.

en DEA, sur :

1. Le concept de nations, nationalités, nationalismes en Europe centrale (XIXe-XXe siècle)
2. Villes et vie urbaine en Europe centrale (XIXe-XXe siècle)

Programme de recherche

Le centre travaille sur l'élargissement de l'Europe à l'Europe centrale. Il a organisé le 26 et le 27 mars un séminaire à l'Institut d'études européennes de Louvain-la-Neuve sur les révolutions sociales dans les pays d'Europe centrale et orientale (Bernard Michel, C. Horel, Agota Gueulette).

Il participera également du 17 au 19 octobre 1996 au colloque organisé à Budapest par l'Institut français et par l'Institut d'histoire de la Révolution de 1956 sur l'insurrection hongroise de 1956 et l'opinion publique française.

À plus long terme, il participe avec l'Université de Vienne et l'Ost-und Südosteuropa Institut à une recherche sur l'élargissement de l'Union européenne à l'Europe centrale vue de Paris et de Vienne. Cela devrait déboucher sur un colloque en 1998.

Thèses en cours

BEVIZ K., Les étapes de l'adhésion de la Hongrie à l'Union Européenne depuis 1989.
 CZOSZ, épouse BUTEAU K., Les mouvements de jeunesse en Hongrie dans l'entre-deux-guerres.
 KHNOUF V., L'Autriche et le Moyen-Orient à l'époque du chancelier Kreisky.
 HAMARD B., L'occupation française de la ville de Szeged (1918-1920). Un exemple de gestion des gages territoriaux alliés en Hongrie avant la signature du Traité de Trianon.
 MICHAUD P., Les Français à Prague dans l'entre-deux-guerres (1918-1939).
 NOVAK A., Le rôle des Land et dans la définition de la politique étrangère de l'Allemagne en Europe centrale depuis 1989.
 PLATEAUL., Partis et groupements politiques dans la RDA (1989-1990).
 PERDRIAT R., L'Université de Strasbourg. La transition de l'ère allemande à l'ère française (1920-1925).
 PRABLESK D., Le mouvement national slovaque pendant la Première Guerre mondiale.
 VATIN-PERIGNON B., La minorité hongroise en Slovaquie de 1945 à 1992, d'après les sources hongroises.
 VRAIN C., La politique diplomatique et la politique économique de la France en Hongrie de 1921 à 1931.
 ZANG-NEZOUNE M., Les élections en Tchécoslovaquie de 1946 à 1948.

Mémoires de DEA soutenus pendant l'année universitaire 1994h.995

BEVIZ K., Les étapes de l'adhésion de la Hongrie à l'Union européenne depuis 1989.
 PAUCHAUD H., La fondation de la Russie kiévienne : les débats historiographiques de 1945 à la fin des années soixante-dix.
 THEOCHARI H., La situation en Macédoine pendant les guerres balkaniques (1912-1913).
 ZANG-NEZOUNE M., Le rôle d'Hubert Ripka dans le gouvernement tchécoslovaque en exil à Londres 1940-1945.

**Mémoires de maîtrises soutenus pendant l'année universitaire 1994/1995
**

AZAM Nathalie, Les relations culturelles entre la France et la Roumanie entre les deux guerres, 202 p.
 BERTRAND Eve, Phosphorus Septicornis ou la gloire de la cathédrale de Prague au XVIIe siècle, 153 p.
 GUERMOUCHE Régis, Le Grobdeutsche-Volkspartei 1920/1934, un parti nationaliste allemand en Autriche
 HECHENBERGER Christian, Étude sociale de la bourgeoisie de Haute Autriche 1867-1896, 115 p.
 INIZAN Hélène, L'opinion publique française face à la révolution hongroise de 1956, 155 p.
 LEMARCHAND Marie, Le suicide à Vienne de l'Anschluss à la guerre, 139 p.
 ROBLIN Y. (épouse TCHORELOFF), Une expérience de gouvernement agrarien 1919 1923. L'union nationale agrarienne bulgare, 136 p., oct 1995
 SABOTIC Inès, Étude de l'histoire urbaine de Zagreb de 1880 à 1910 à partir des recensements, 141 p.

Outils de la recherche

Dernières acquisitions

-Domaine Roumain

DOBRIŃESCU V.F., Romania si Organizarea, Bucarest, 1988 (RM 115)
 MATICHESCU O., The logic of history against the Vienna Diktat (RM 114)

-Domaine tchèque et Slovaque

BELINA P., P. CARNÉG et F. POKORNY (sous la dir.), Histoire des pays tchèques, Paris, Seuil, 1995 (T 1059)
 GORDON H. et SKILLING, T.G. Masaryk, St Antony's, Mac Millan Series Oxford. 1994 (T 6058)
 HAUSER Ph., De la gloire à la désillusion, Paris, Vécu Contemporain, 1996 (T 6055)
 LEONCINIF., Die Sudetenfrage in der Europärischen Politik, Cologne, 1988 (T 2056)
 LEONCINIF., La questione dei Sudeti 1918 1938, Padoue, 1976 (T 6056)
 MARES Antoine, Histoire des pays tchèque et slovaque, Paris, Hatier, 1995 (T 1058)
 ORT A. et S. RÉGOURT (sous la dir.), Le rôle de la France dans la création de l'État tchécoslovaque, Presses de l'IEP de Toulouse, Toulouse 1995 (T 6057)

-Domaine Europe centrale

MICHEL B., Nations et nationalismes en Europe centrale XIXe-XXe siècles, Éditions Aubier, 1995 (EC 24)
 ROHR J. et Bruno HAMARD (sous la dir.), Lafaille de la paix en Europe centrale, Paris, Vécu Contemporain, 1996 (EC 25)

-Domaine hongrois

HAMARD B., Budapest pendant l'entre-deux-guerres, Paris, Vécu Contemporain, 1995 (H 55)
 HOREL Catherine, Les juifs de Hongrie 1825-1849, problèmes d'assimilation et d'émancipation, Revue d'Europe centrale, Strasbourg, 1995.
 MAGDA Adam (dir.), Document diplomatique français sur l'histoire du bassin des Carpates 1918-1932, volume J, octobre 1918-août 1919, Akademia Kiado Budapest. 1995.
 MEUNIER F., La paix des vainqueurs en Europe Centrale (1918-1920), Paris, Vécu Contemporain, 1995 (H 54)
 ROHR J. et d'ARPAĐ VIGH (sous la dir.), L'image de la Hongrie en France, Tome I, Paris, Institut Hongrois 1995 (H 56)

-Domaine Autrichien

BRIX Emil, Die Umgangssparchen in Altösterreich Swischen (Agitation und Assimilation.), Böhlaus, 1982 (AU 101)
 LERIDER Jacques, Modernité viennoise et crise d'identité, Paris, PUF, 1990. (AU 100)

LERIDER Jacques, Le cas Otto Weininger, racines de l'antiféminisme, Paris, PUF, 1982 (AU 99)
MICHEL B., La chute de l'empire Austro/Hongrois 1916 1918, Paris, Robert Laffont, Septembre 1991.

-Domaine Yougoslave

VALKOVIC, La constitution de la République croate, Zagreb, 1991 (Y 128)
BOJOVIC J.R., Le Montenegro dans les relations internationales, Titograd, 1984 (Y 127)
Revue : L'illustration économique et financière, le royaume des Serbes Croates et Slovènes, Belgrade, 1926 (Y 126)

-Domaine bulgare et balkanique

GARDE Paul, Les Balkans, Paris, Flammarion, 1994 (BAL 44)

Instituts culturels d'Europe centrale

Institut culturel autrichien
30 Bd des Invalides
75007 Paris
47052710
Bibliothèque ouverte du mardi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h

Institut culturel allemand : Goethe Institut
17, avenue d'Iena 7
5007 Paris
44 439230

Centre culturel roumain
I, rue de l'Exposition
75007 Paris
40622270

Ambassade de la République slovaque
125, rue Ranelagh
75016 Paris
44145600

Ambassade de la République tchèque
Affaires culturelles et scolaires
15, avenue Charles Floquet
75007 Paris
40 6513 05

Institut hongrois de Paris
92, rue Bonaparte
75006 Paris
43260644

Institut polonais
31, rue Jean Goujon
75008 Paris
42251057

Ambassade de Bulgarie
I, av. Rapp
75007 Paris
45518590

VIE DES CENTRES - Centre d'histoire des relations internationales contemporaines (CRHIC)

Bulletin n°1-2, printemps-automne 1996

Directeur : Robert Frank

Équipe :

Gérard Bossuat, professeur à l'Université de Cergy-Pontoise

Jean-Marc Delaunay et Marie-Pierre Rey, maîtres de conférences à Paris 1

Anaïde Terminassian, maître de conférences émérite

Jean-David Mizrahi, ATER

Nicolas Vaicbourdt, assistant-moniteur normalien

Paul Bernot et Thomas Gomart, allocataires de recherche

Laurence Badel, Rémi Boyer, Sabine Dullin, Dzovinar Kévonian, Philippe Vial, chercheurs associés au centre

Françoise Mériqot : secrétaire général

Présentation

L'histoire des relations internationales est une vieille histoire à la Sorbonne, où Pierre Renouvin, le véritable maître de cette discipline dans son acception moderne, l'a magnifiquement incarnée jusqu'en 1964. Puis, Jean-Baptiste Duroselle fait fructifier l'héritage à l'Université de Paris 1 au moment de l'éclatement de la Sorbonne en plusieurs universités. En 1981, René Girault reprend le flambeau : en 1984, il crée à la fois le Centre d'histoire des relations internationales contemporaines et l'Institut Pierre Renouvin, le premier étant une des parties constituantes du second, avec les autres centres de recherche également intéressés par les mondes étrangers. Le CHRIC, dirigé par Robert Frank depuis 1994, développe principalement ses recherches sur : la politique extérieure de la France au XXe siècle; l'histoire de l'unité européenne et des relations intereuropéennes ; l'histoire des rapports Est-Ouest; le poids des représentations et des imaginaires sociaux dans les relations internationales.

Deux projets mobilisent particulièrement les énergies de l'équipe. Le premier est un vaste programme international sur « Les identités européennes au XXe siècle ». Le CHRIC et l'Institut Pierre Renouvin coordonnent un vaste réseau de 180 chercheurs européens, répartis en dix groupes, pour travailler sur ce thème (voir dans le présent numéro du Bulletin la note consacrée à ce projet). Le second est la préparation d'un colloque sur Jean Monnet en mai 1997 (voir également dans le présent numéro du Bulletin la note de présentation de ce colloque).

La vie quotidienne du Centre s'active autour de la bibliothèque, sous la responsabilité de Madame Michèle Hammoudi. Située en Sorbonne dans la salle 302, la bibliothèque du CHRIC comporte environ 7 000 ouvrages et onze titres de revues spécialisées. Elle est accessible aux étudiants de maîtrise et de DEA, ainsi qu'aux chercheurs docteurs ou doctorants. La plupart des livres, principalement en langue française et anglaise, portent sur les relations internationales au XXe siècle. Les sujets principaux sont : les politiques étrangères de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de l'Italie, des États-Unis, de l'URSS ou de la Russie ; l'action des puissances en Extrême-Orient, au Moyen-Orient, en Afrique, en Amérique latine ; les politiques coloniales et la décolonisation ; les relations Est-Ouest ; les constructions européennes ; stratégies et politiques militaires ; les politiques culturelles internationales ; les politiques économiques internationales ; les organisations internationales... Une des grandes richesses du Centre est constituée par les thèses de doctorat (305 thèses de doctorat d'Etat, de 3e cycle, ou doctorat "nouveau régime") et plusieurs centaines de mémoires de maîtrise et de DES (depuis 1948) : il s'agit pour l'essentiel des travaux dirigés par Pierre Renouvin, Jean-Baptiste Duroselle et René Girault. Enfin, le Centre possède les principales séries de documents diplomatiques : les Documents diplomatiques français, les Foreign Relations of the United States, les documents diplomatiques britanniques, italiens...

Les horaires de la bibliothèque sont les suivants: lundi de 14 h à 17 h ; mardi de 9 h 30 à 12 h30 et de 14h à 17h ; mercredi de 11h à 17h ; jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17 h ; vendredi de 9h30 à 12h30.

Liste des Doctorants: Robert FRANK au 31 janvier 1996

BENTOLILA Muriel, Cultures croisées : les échanges culturels franco-japonais 1910-1940.

BERNOT Paul, La politique de la France à l'égard du Royaume-Uni : imaginaire social et processus de décision politique.

CHAREYRE Laetitia, Evolution de la politique extérieure britannique depuis 1975.

COULON Laurence, Les relations entre la France et Israël de la fin des années soixante à la fin des années quatre-vingt.

ENEAU Christelle, Histoire de l'UNICEF et de la protection de l'enfant des origines à nos jours.

HEYNDRIKX Pierre, La convention de Lomé et le Centre pour le développement industriel.

IGNOUNGA Jean, La zone Franc et l'Afrique dans les années soixante (1958-1979).

KARBOWSKA Monica, La détente en Europe : les relations entre la France et la Pologne de 1956 à 1970.

LIN Li-Rong, Les relations franco-chinoises de 1856 à 1885.

MALAVERGNE Olivier, Les relations anglo-irlandaises (1920-1937).

MESUN Christophe, L'opinion française et la construction européenne: histoire des représentations de l'Europe en France des années cinquante au milieu des années soixante.

MEUTEY Véronique, La France et l'Afrique du Sud de 1944 au début des années quatre-vingt.

NAIMI Malika, L'Égypte et le conflit israëlo-arabe 1967-1982.

RIONDET Bruno, La coopération scientifique. La France et les pays du Maghreb depuis leur accession à l'indépendance : un exemple des enjeux scientifiques des relations Nord-Sud.

SAMUEL Claire, La France et le Royaume-Uni face aux questions de défense européenne 1945-1963.

SAYADI Olivier, L'opinion publique israëlienne face à la question des frontières d'Israël 1948-1973.

Liste des doctorants : René GIRAULT au 31 janvier 1996

ANTOINE dit URBAN André, Les États-Unis face au tiers-monde à l'ONU, 1954-1960.
 BACCAR Antoine, L'organisation internationale du travail au temps de la guerre froide 1946-1960.
 BADEL Laurence, Associations privé eset Europe économique des années vingt aux années cinquante.
 BAUDET François, Alexis Léger, diplomate.
 BENABI Abderrahmane, L'influence de la guerre d'Indochine sur le développement des mouvements d'indépendance en Afrique du Nord : Maroc-Algérie-Tunisie.
 BERGER Françoise, La France, l'Allemagne et l'acier (1932-1952) : de la stratégie des cartels à l'élaboration de la CECA.
 BOURDILLAT François, La France face au débat libre-échange. protectionnisme, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale.
 BOYER Rémi, Les personnels du ministère des Affaires étrangères de la France 1938-1945.
 BOZGAN Ovidiu, Les relations politiques entre la France et la Roumanie de 1958 à 1968.
 CARETTE Gabriel, La force internationale de police dans le cadre de la Société des Nations (1919-1939).
 CHAIGNEAU Jean-Louis, Boris Souvarine : militant internationaliste (1920-1924).
 CHAZARHIND Denis, La Compagnie française des Pétroles des années 1930 à la création de Total 1954.
 COPHORNIC Gilles, La vie politique française et les constructions européennes.
 DEBONNE Nathalie, Stratégie des firmes industrielles britanniques et françaises face à la construction économique de l'Europe 1954-1959
 DULLIN Sabine, Les acteurs de la politique extérieure soviétique pendant les années trente.
 DUPONT MELNYCZENKO, Jean-Bernard, Immigration ukrainienne en France de 1920 à 1950.
 EL ALAMI Nathalie, Les influences étrangères sur le mouvement communiste indien de 1941 à la fin des années soixante-dix.
 ELMI ISMAN Mohamed, La Grande-Bretagne face à la fin du XIXe s. aux années vingt.
 FABRE Nathalie, Paris Centre culture l'allemand de la fin du XIXe s. aux années vingt.
 FEVRIER Nathalie, L'organisation internationale pour les réfugiés 1946-1953.
 GENLIS Véronique, L'Union européenne des paiements 1950-1963.
 GRATIEN Jean-Pierre, Marius Mout et la question coloniale.
 HARTINGH Bertrand de, Indépendance et dépendance, puissance et impuissance le cas de la république démocratique du Nord-Vietnam 1953-1957.
 KERIMOV Émile, L'Azerbaïdjan dans le règlement de la paix après la Première Guerre mondiale 1918-1920.
 KEVONIAN Dzovinar, Les débuts d'une diplomatie humanitaire en temps de paix en Méditerranée orientale dans l'entre-deux-guerres.
 KUZBA Casimir, L'aide économique américaine à l'Union soviétique 1942-1946. LEPE, Analyse de la politique extérieure de l'URSS à l'égard des États-Unis sous le régime de Brejnev.
 LEVEQUE Valérie, Les relations internationales dans les années soixante du XXe et les droits de l'homme. LI Jin, Les relations franco-chinoises entre 1922 et 1931.
 LIAPI Maria, La France, la Grèce et la Société des Nations dans les années vingt.
 LUKAS Mati, La place des États baltes dans le système international européen entre l'entre-deux-guerres. MAGGI Magali, La reconstruction financière des pays danubiens par la SDN entre 1924 et 1934.
 MARBEAU Michel, Un fonctionnaire de la Société des Nations: Joseph Avenol.
 MASUJIMA Ken, Les catholiques face à la Guerre d'Indochine 1946-1954.
 NICOLAI Jean-Charles, Les élites maritimes de la France à l'époque de Vichy.
 PECZKOWSKI Zbignien, Problèmes de la coopération militaire franco-polonaise 1932-1939.
 PITOEFF Patrick, Histoire des établissements français de l'Inde 1945-1954.
 POTIRON Patrick, Pouvoirs politiques et missionnaires religieux : le cas français dans le Pacifique 1860-1905.
 RIONDEL Bruno, Maurice Favre, un artisan de la construction européenne.
 SAYAH Elhem, Les relations de la Grande-Bretagne avec l'UNESCO entre 1945 et les années soixante.
 SERENI Frank, La Cité universitaire de Paris, lieu de rencontre des élites internationales 1925-1956.
 TERTRAIS Hugues, Le coût de la guerre d'Indochine.
 VAICBOURDT Nicolas, La politique étrangère de John Postter Dulles à l'heure de la première détente 1953-1959.
 VATEV A Sonia, La France et la politique d'armement des pays balkaniques dans l'entre-guerres.
 ALOMA née VERNARDAT Cécile, Albert Thomas, organisateur du bureau international du Travail.

Mémoires de DEA soutenus en 1995

BERNOT P., La question européenne dans les relations franco-britanniques durant les années soixante.
 BODDAERT A., L'arcatlantique : l'Union Européenne et les régions.
 MESUN C., Construction européenne et résistances ; dialectique d'une histoire. Étude de cas : la politique européenne de la France de Messine à Rome (1955-1957).
 AFFIDI E., La création de l'organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est: OTASE et la France.
 BOILLOZ B., Les relations militaires franco-allemandes de 1954 à 1958.
 BRENET J., Le Saint-Siège dans les relations internationales : la conférence d'Helsinki (1973-1975).
 CAREAU C., Trans-Caucasie: de l'indépendance au retour de la Russie.
 KARBOWSKA M., La détente en Europe: les relations entre la France et la Pologne de 1956 à 1963.
 LIN LI-RONG M., La politique de colonisation de Napoléon III en Chine.
 MAURICE E., L'ONU et la crise du Golfe.
 NATIIANALI P., L'Albanie entre l'Ouest et l'Est. NDIAYE M., L'évolution de la valise et du courrier diplomatique. STUL N., Les intellectuels français face au conflit israélo-arabe (1962-1973).
 SCHMITI V., De l'équilibre alternatif à la globalisation : les relations hispano-marocaines de 1982 à 1986.

Mémoires de maîtrises soutenus pendant l'année universitaire 1994/1995

ARNAUD Stéphane, La photographie comme instrument politique: le choix d'une démarche : Robert Capa, 1913-1954.
 AVUCCI Laurent, L'Algérie et le problème palestinien, 1965-1978.
 BARRAUX Emmanuel, Les opposants aux traités de Rome en France entre 1955 et 1957.
 BERGER Fabrice, Les relations entre les États-Unis et l'Argentine de Péron, de fin 1945 à 1955, à partir des documents diplomatiques américains.

- BROCA F., L'image de la dissidence soviétique à travers la presse française, 1968-1975.
- BRUNSCHWIG Amandine, La jeunesse britannique et la musique pop dans les années soixante : leur image dans la presse française.
- CABARRUS Damien, Le parti socialiste SFIO et l'Union soviétique, 1956-1964: l'œuvre politique de Khrouchev analysée par les socialistes français.
- DECOCK Alban, Madagascar entre France et Angleterre: 7 décembre 1941 -14 décembre 1942.
- DESNER Aude, Les voyages du général de Gaulle en URSS (juin 1966) et au Québec (juillet 1967) : la radio d'État au service du pouvoir.
- DUONG Christophe, USA 70 : anti-américanisme et cinéma américain. 1975-1980.
- FAJOLLES David, Caste et politique en Inde: histoire d'une catégorie floue, les Other Backward classes.
- FETTOUN Zahia, L'image de l'Algérie nouvelle chez les intellectuels français dans les revues Esprit et les Temps modernes, 1962-1965.
- GOMART Thomas, Les relations franco-soviétiques de 1958 à 1960.
- GOUIN Alexandre, Panama et les États-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale.
- GRONDIN Isabelle, Georges Bidault face aux constructions européennes, 1957-1954.
- JOURNOUD Pierre, Le départ des Français du Vietnam: rupture et continuité, 21 juillet 1954 -30 juin 1957.
- LABALETTE Lydia, L'image des colonies françaises dans les manuels de géographie de 1938 à 1968: le passage de l'apogée de l'Empire aux indépendances.
- LAROQUE Stéphanie, La jeunesse britannique dans les années soixante.
- LEVY Romain, Le tournoi des cinq nations à travers la presse française de 1967 à 1972 : la perception de l'image de "l'autre" dans le SpO11 comme correcteur politique des relations franco-britanniques.
- MAILLEY Agnès, La demande d'adhésion du Portugal aux Communautés européennes vue à travers la presse française, 1977-1986.
- MARTIN Sophie, La vision française de l'Indochine de 1930 à 1933.
- MOUTON-BARRÈS Aurélie, Les Crétois et la chrétienté : l'intervention européenne en Crète, 1896-1899.
- MUNOA-IGESIAS Sandrine, L'image du Printemps de Prague dans les journaux de gauche français: étude comparative (janvier 1968-avril 1969).
- NAPPEY Marie-Pierre, L'influence des États-Unis sur l'organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture de 1945 à 1955.
- NIO Barbara, La perception de Che Guevara à travers la presse française, mars 1965 -mai 1968.
- PAVILLON Emmanuelle, L'attitude de la France face au traité de paix avec le Japon et au pacte de sécurité américano-japonais signé le 8 septembre 1951.
- PERACHE Béatrice, La conscience européenne en Irlande du Sud, autour de 1972.
- PIECHACZYK Bertrand, Le regard américain sur le général de Gaulle de 1945 à 1958.
- PIQUET Frédéric, La question iranienne à l'ONU en 1946. POUYET Corinne, La fin des établissements français en Inde en 1954.
- PRETEUX Marie-Brigitte, Les idées de Le Corbusier après la Seconde Guerre mondiale : France ? Europe ? Monde ? Quelle réalité dans l'application de ses idées de 1944 à 1965.
- RABILLON Bénédicte, L'accueil du cinéma britannique en France, 1950-1951.
- RAMSANY Samantha, L'adhésion de l'Inde au Commonwealth en avril 1949.
- RASLE Sophie, L'évaluation de la pensée de Ribben trop en matière de politique extérieure, 1932-1940.
- RENGLE Florence, La présence chinoise en Afrique, 1960-1964.
- ROSENTOHN Florence, La Convention Européenne des Droits de l'Homme: rêves, réalités et résultats.
- ROUGET-GARMA Aurélie, La conférence d'Addis-Abéba et la création de l'Organisation de l'Unité Africaine, mai 1963.
- SAINT-ALBIN Timothée, La gauche française à travers la révolution iranienne : de 1978 à la chute de Bani Sadr. TOUZEZ Emmanuel, Les relations entre la France et les Dominions d'Océanie, 1945-1964.

SÉMINAIRE DOCTORAL

Thème de l'année 1996-1997

Les identités européennes au XXe siècle

Programme provisoire

Les séances ont lieu en Sorbonne, Institut Pierre Renouvin, salle 302 (sauf indication contraire) le samedi à 9 h 45 aux dates suivantes :

-Samedi 18 janvier 1997 :

Laurence Badel : « Le grand commerce et l'idée d'Europe en France »

-Samedi 1er février 1997 (salle à préciser ultérieurement) :

Gérard Bossuat : « L'Europe peut-elle avoir une politique extérieure? »

Jean-Marie Palayret : «Les archives historiques des Communautés européennes : présentation des fonds et réflexion à partir des papiers des mouvements pro-européens»

-Samedi 8 mars 1997 :

Vojtech Mastny : "Stalin and Europe" (à partir de son nouveau livre The Stalin Years)

-Samedi 26 avril 1997 :

Anne Deighton : "Les États-Unis. une puissance européenne"

-Samedi 7 juin 1997 :

Eric Bussière et Michel Dumoulin : «Les milieux d'affaires et l'Europe»

Outils de la recherche

Acquisitions récentes

- ALEXANDRE M.S., *The Republic in danger : General Gamelin*, Cambridge, Cambridge University press, 573 p.
- AR DIA D., *Alle origine de l'allianza occidentale*, Padoua, Sigmun Editions, 1983, 171 p.
- ANDRE C., COUDERC M., GRANDIS J., *L'avenir d'un continent: puissance et périls en Amérique du Sud*, Paris, FEDN, 1989, 166 p.
- BACHEUER E., *L'Afghanistan en guerre*, Lyon, PUL, 1992, 135 p.
- BALTHAZAR H., BRINKHORST H., DUMOULIN M., POSTMA A., *Regards sur le Bénélux*, Thielt, Éditions Racine, 1994, 406 p.
- BAROU J., PRADO P., *Les Anglais dans nos campagnes*, Paris, L'Harmattan, 1995, 237 p.
- BELOFF M., *Foreign policy and the democratie process*, Baltimore, The John Hopkins Press, 1955, 134 p.
- BRZEZINSKI Z., *Africa and the communist world*, Stanford, Hoover Institutions Publications, 1963, 272 p.
- BITSCH M.-T., *La Belgique entre la France et l'Allemagne 1905-1914*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, 574 p.
- BOCSSEAU DU ROCHER S., *Les bases américaines aux Philippines*, Paris, FEDN, 151 p.
- BOURANTONIS D., *The United-Nations and the quest for nuclear disarmament*, Aldershot, Darmouth, 1993, 208 p.
- BOURQUINM., *La sécurité collective*, Paris, SDN, 1936, 530 p.
- BRIGOT A., DAVID D., «Le désir d'Europe: l'introuvable défense commune », *Cahiers Fondation pour les études de défense nationale*, n°16, 1980.
- CARRIER B., *L'analyse économique des conflits*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1993, 160 p.
- COEURE S., *L'URSS et la dissuasion: l'histoire d'un rendez-vous manqué*, Paris, INSED, 1992.
- COLSON B., *Europe: repenser les alliances*, Paris, Economica-ISC, 1995, 233 p.
- CONRODY., DUMOULIN M., *Répertoire des chercheurs et de la recherche en histoire de la construction européenne*, Louvain-Luxembourg, Groupe de liaison des historiens près des Communautés européennes, 1992, 197 p.
- CORDONNIER 1., *La France dans le Pacifique Sud*, Paris, Publisud, 215 p.
- CORCELLE C., *Les Alliés Occidentaux à Berlin depuis 1945*, Paris, PUF, 1986, 244 p.
- CROFT S., *The end of superpower : british foreign office conceptions*, Aldershot, Darmouth, 1994, 225 p.
- CUENCA TORIBIO J.M., *Intellectuales politico contemporares*, Sevilla, Universidad de Sevilla, 1992, 291 p.
- DEERING M.J., *Combats acharnés: Denis de Richemont*, Lausanne, Centre de recherches européennes, 1991, 458 p.
- DELWITTP., DEWAELEJ.M., *La gauche face aux mutations en Europe*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1993, 218 p.
- DI NOLFO E., *Storia della relazioni internazionali, 1918 -1992*, Roma, Bari, 1995, 1047 p.
- DINAN D., *Ever closer union ? An introduction to the European Community*, London, Macmillan, 1994, 533 p.
- DONTAS D., *Greece and Turkey : the regime of the straits*, Lemnos, Athènes, G.C. Eletheroudakis, 254 p.
- DUCHENE F., *Jean Monnet, thefirst stateman ofinterdependence*, New-York, W.W Norton Company, 1994, 478 p.
- DULFFER J., *Regeln gegen den krieg ? Die Haager Frieden Konferenz*, Berlin, Ullstein, 1978, 434 p.
- DUROSELLE J.B., SERRA E. (dir.), *Italia e Francia. 1939-1945*, Milan, ISPI, 1984, 244 p.
- FERIERN G., *Les trois guerres d'Indochine*, Lyon, PUL, 1994, 168 p.
- FONDATION JEAN JAURÉS, *L'avenir de l'État providence*, Paris, L'OURS, 1995, 143 p.
- FRANK R., *La hantise du déclin. Le rang de la France 1920-1960 : finances, défense et identité nationale*, Paris. Belin, 1994, 316 p.
- FREY P., *Spanien und Europa : die Spanischen Intellektuellen...*, Bonn, Europa Union Verlag, 1988, 0235 p.
- GADDIS J.C., *The United States and the end of the cold war*, New-York, Oxford University Press, 1992, 301 p.
- GARDES J.C., PONCIN D., *L'étranger dans l'image satirique*, Poitiers, UFR Langues et littérature, 1994, 321 p.
- GARSON R., *The United States and China since 1949*, London, Pinter, 1994, 246 p.
- GENTRIC B., LECLERC P., *La Sécurité en Europe*, Paris, FEDN, 1990, 115 p.
- GIRAULT R. (dir.), *Identité et conscience européenne au(Xe siècle*, Paris, Hachette, 1994, 234 p.
- GIRAULT R. (dir.), *Les Europe des Européens*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1993, 156 p.
- GIRAULT R., G. BOSSUAT (dir.), *Europe brisée, Europe retrouvée: nouvelles réflexions sur l'unité européenne au XXe s.*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1993, 431 p.
- GREILSAMMER 1., *Israël et l'Europe*, Lausanne, Centre de Recherches, 1981, 165 p.
- GROSBOIS T., *L'idée européenne en temps de guerre dans le Bénélux*, Louvain-la-Neuve, Academia, 1994, 266 p.
- GRUNER W., *Gleichgewicht in Geschichie und gegenwart*, Hamburg, Verlag Dr. R. Krämer, 1989, 172 p.
- GRUNER W.D., TRAUTMANN G., *Italien in geschichte und gegenwart*, Hamburg, Verlag Dr. Krämer, 1991, 332 p.
- HARPER J.L., *Americans visions of Europe : Franklin D'Roosevelt, George F. Kennan and Dean G. Acheson*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.
- HOGIAN M.J., PATERSON T.G. (dir.), *Explaining the history of American foreign relations*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, 243 p.
- HOVI K., *Alliance de revers*, Turku, Turun Yliopisto, 1984, 135 p.
- KAEBLEH., *Nachbarn am Rhein*, M ünchen, 1991, 294 p.
- KIM G., *Foreign intervention in Korea*, Aldershot, Darmouth, 1993, 467 p.
- KINSKY F., *L'Allemagne et l'Europe*, Lausanne, Centre de recherches européennes, 1995, 194 p.
- K UISEL R., *Seducing the French the dilemma of americanization*, Berkeley, University of California, 1993, 296 p.
- LEFEVRE D., *Le socialisme et les colonies: le cas des Antilles*, Paris, Éd. Bruno Leprince, 1994, 93 p.
- LOPRENO D., PASTEUR, Y. et C. RAFFESTIN, *Géopolitique et histoire*, Paris, Payot, 1994, 329 p.
- MARANTZ M., *Le plan Marshall, succès ou faillite*, Paris, Librairie Marcel Rivière, 1950, 269 p.
- MARTENS S., *Hermann G öring*, Paderborn, Schöningh, 1985, 405 p.
- MASSOUUÉ P., *Les conflits du Proche-Orient*, Paris, 1994.
- MELCHIONI M.G., Altiero Spinelli et Jean Monnet, *Lausanne, Centre de rechercbes européennes*, 1993, 124 p.
- MERCIER P., *Vichy face à Chiang Kai-Shek : histoire diplomatique*, Paris, L'Harmattan, 1995, 331 p.
- MONNET J., SCHUMAN R., *Correspondances*, Lausanne, Centre de recherches européennes, 1986, 188 p.
- MOUTON M.R., *La SDN et les intérêts de la France 1920-1924*, Paris, 1995.
- NEUMANN R.G., *European and comparative government*, New-York. McGraw Hill Book, 1951, 730 p.
- NUGENT N., *The government and politics of the European union*, London, Macmillan, 1994, 473 p.
- PAYLOV Y., *Soviet-cuban alliance. 1959-1991*, Brunswick, Transaction Publisbers, 1993, 273 p.
- PAXTONR.O., WAHL N., *De Gaulle and the United States : a centennial reappraisal*, Oxford, Berg, 1994, 427 p.
- PERES S., *Le temps de la paix*, Paris, Odile Jacob, 1993, 262 p.
- PIVATO S., *Les enjeux du sport*, Paris, 1995. Centre d'histoire des relations internationales contemporaines 155
- SANDEAU J.-M., *L'histoire militaire comme mémoire des systèmes...*, Paris, FEDN, 1990, 115 p.
- SCHIRMANN S., *Les relations économiques financières franco-allemandes, 1932-1939*, Paris, 1995.
- STETTINIUS E., *Yalta, Roosevelt et les Russes*, Paris, NRF, 1951, 346 p.
- TRAUSCH G. (dir.), *Die Europaische integration von Schuman-Plan bis zu den Yertagen von Rom*, Baden-Baden, Nomos Verlag, 1993, 426 p.
- VAISSE M. (dir.), *La France et l'atome, études d'histoire nucléaire*, Bruxelles, Bruylant, 1994, 324 p.
- VANDEN BERGHE Y., *Un grand malentendu: une histoire de la Guerre froide*, Louvain-la-Neuve, Academia, 1993, 278 p.
- WEISS L., *Un combat pour l'Europe*, Lausanne, Centre de recherches européennes, 1984.

WRIGHT Q., The study of international relations, New-York, Appleton, 1955,642 p.
 YOUNG R, Power and pleasure : Louis Barthou and the Third Republic, Montréal, R.J. Young, 1991,324 p.
 Georges Pompidou et l'Europe: colloque 25 et 26 novembre 1993, Bruxelles, Complexes, 1995,691 p.
 Du déficit démocratique à l'Europe des citoyens, Namur, Presses universitaires de Namur, 115, 251 p.
 «L'établissement de relations diplomatiques entre la France et la République populaire de Chine », 27 janvier 1964 », Cahiers de la Fondation Charles de Gaulle, n01, 1995.
 Mélanges di Andrea Ciampani, Milan, L'Altra via per l'Europa. Forze sociali e organizzazione..., Ed. Franco Angeli, 300 p.
 Kominiutat im Wandel: 100 .Tahre Mannesmann, 1890-1990, Dusseldorf, Horst A. Wessel, 572 p.
 Études et documents, L IV, V, VI + Index t.I à LV, Paris, 1992-1994.
 Documents on British policy overseas, Series II, Vol. IV, Knea, 1950~1951, Londres, 1991.
 Documents on British policy overseas, Series I, oal 7 : United-Nations, Iran, Coldwar..., Londres, 1995.
 Recueil de textes à l'usage des conférences de la paix; Paris, Imprimerie Nationale, 1946, 278 p.
 Le Monde diplomatique: index 1982-1992, Paris, 1993.
 Foreign relations of the United States, 1961-1963, 3, Viêt-nam, january~august 1963, Washington, 1991.
 Foreign relations of the United States, 1961-1963,3, Viêt-nam, august -december, 1963, Washington, 1991.

Lieux et instruments de travail pour les étudiants en maîtrise d'histoire des relations internationales

Ce document d'information ne peut décrire l'ensemble des institutions utiles à une maîtrise d'histoire. Il a été réalisé par les étudiants de la maîtrise d'histoire des relations internationales Paris-I Panthéon-Sorbonne (option histoire de l'unité européenne). Les informations sont intimement liées aux thèmes de recherche des étudiants de l'option.

Archives de la France d'Outre-mer
 29 chemin du Moulin de Testa
 13090Aix-en-Provence
 42264321

Archives des communautés européennes
 IUE
 Villa Il Poggio
 Piazza Edison 11
 50133Florence
 Italie
 (39) 55 46 85 626

Archives du ministère de l'Économie et des Finances
 139,rue de Bercy
 75572 Paris Cédex
 12 4024 90 05

Archives du ministère des Affaires étrangères
 Rue Esnault Peltrie
 75007 Paris
 43174242

Archives nationales
 11, rue des Quatre Fils
 75003 Paris
 CARAN40 2764 20 (voir3616 CARAN)
 Petit CARAN
 Institut français d'histoire sociale
 40276449

Archives nationales
 Section contemporaine
 60, rue des Francs-Bourgeois
 75141 Paris
 402767 12

Auswärtiges Amt Archiv
 Adenauerallee 99-103
 1300 Bonn 1

BDIC
 Bibliothèque d'Information et de Documentation contemporaine
 Av. de la République
 Université ParisX-Nanterre
 92 Nanterre

Bibliothèque Cujas

2, rue Cujas
75005 Paris
46 34 99 87

Bibliothèque Sainte-Geneviève
Place du Panthéon
75005 Paris
(ne pas oublier la réserve pour les revues)

Bundesarchiv Koblenz
Postdamer strasse 1
D -56075 Koblenz

Conseil de l'Europe
Service des archives
67075 Strasbourg
88413468

Friedrich Ebert Stiftung
Godesberger Allee 149
53175 Bonn
0228 88 30

INA I
Institut national de l'audiovisuel
83/85, rue de Patay
75013 Paris
44 23 1212

INA
Centre de documentation
9, avenue de l'Europe
94 Brie-sur-Marne
49832020

Konrad Adenauer Stiftung
Rathausallee 12
53757 Sankt Augustin bei Bonn
022412460

La Documentation française
29/31, quai Voltaire
75340 Paris Cédex
7 40 1579 00
-CIDIC (International) 40 15 72 18
-CEDUCEE (Pays de l'Est)
-BIPA 42 96 1422

Ministère de la Culture et de la Francophonie
Sous-direction de l'archéologie
4, rue d'Aboukir
75002 Paris
40157300

OCDE
Centre de développement -Bibliothèque
94, rue Chardon Lagache
75016 Paris
45249586

Sources d'Europe
Centre d'information sur l'Europe
Le Socle de la Grande Arche
92044 Paris La Défense cédex
41251212
(voiraussi36 15Eurosources)

Vidéotheque de la Ville de Paris
Direction de la communication et de l'action éducative

Porte Saint-Eustache
75001 Paris
44 76 62 00 ou Muriel Carpentier 44 76 63 43

Bibliothèques et centres de recherches spécialisés

Académie des Sciences d'Outre-mer (ASOM)
15, rue La Pérouse
75016 Paris
47208793

Agence européenne pour l'énergie nucléaire OCDE
Pont de Billancourt
12, bd des îles
Issy-les-Moulineaux
45241024

Bibliothèque « Tiers-Monde»
Jussieu
Tour 34
couloir 34-44, s. 11

Bibliothèque de l'Institut du monde arabe
11, rue des Fossés Saint-Bernard
75005 Paris
40513838

Bibliothèque sur le Maghreb et le Moyen-Orient
École des Hautes Études en Sciences sociales(EHESS)
105, bd Raspail
75006 Paris
45482768

Bureau international de liaison et de documentation (BILD)
50,rue de Laborde
75008 Paris
43872550

Centre d'études et de recherche européennes Robert Schuman
4, rue J. Wilhem
Luxembourg 2728

Centre d'études juridiques et politiques du monde africain
14, rue Cujas
Escalier L, s. 500 B

Centre de documentation et d'information scientifiques pour le développement (CEDID)
213, rue Lafayette
75010 Paris
48037777

Centre des Hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes (CHEAM)
13, rue du Four
75006 Paris
43369690

Centre de recherche et de documentation africaines (CRDA)
93, rue Lafayette
75010 Paris
45269337

CEVIPOF
54, Bd Raspail
75006 Paris
45495105

Commissariat général du Plan

18, rue de Martignac
75007 Paris
45565039

Europazentrum
Bachstrasse 32
53115 Bonn
(service central européen, Secrétariat général de tous les mouvements européen)

Fondation des Archives européennes
2,rue Jean-Daniel Colladon
CH 1204Genève
(41) 22 705 78 56 et 51

Fondation Jean Monnet pour l'Europe
Dorigny
CH-1015 Lausanne
(41) 21 6924280

Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik
(DGAP)
Adenauer allee, 131
53113 Bonn
022826750

Gesellschaft für überationale zuzanunenarbeit (BILD allemand)
Bachstrasse, 32
53115 Bonn
02 28 729 00 80

Institut Charlesde Gaulle
5, rue de Solférino
75 Paris
4555 1260

Institut français des relations internationales (IFRI)
6, rue de Ferros
75014 Paris
45809108

Institut historique allemand
Hôtel Duret de Chevry
8, rue du Parc Royal
75003 Paris
4271 56 16

Institut Pierre Mendès France
52, rue du Cardinal Lemoine
75005 Paris
44 271880

Office universitaire de recherches socialistes
OURS
86, rue de Lille
75007 Paris
45550860

Université de Paris 1Panthéon-Sorbonne, Bibliothèque de la Documentation
française/Maison des sciences de l'homme
54, bd Raspail
49542000

Université de Paris1Panthéon-Sorbonne
Institut Pierre Renouvin
Centre d'histoire des relations internationales
salle 302
1, rue Victor Cousin
75231 Paris Cédex 5
4046 27 90

Institutions particulières

Associations des Amis de Jean Monnet
61, rue des Belles Feuilles
75116 Paris
4704 3017

Commission des Communautés européennes
DG1(des relations économiques extérieures)
200, rue de la Loi
1049Bruxelles
Commission des Communautés européennes
DG X (Audiovisuel, Information, Communication, Culture)
200, rue de la loi
1049Bruxelles
(32) 2 299 92 67
(32) 2 299 92 73

Lieux de recherche

Bulletin n°1-2, printemps-automne 1996

Les archives du ministère des Finances, sources de l'histoire des relations internationales

François GASNAULT

Le service des archives économiques et financières

Au sein du paysage archivistique français, le service des archives économiques et financières (SAEF) présente plus d'une singularité. Depuis 1971 en effet, il se substitue aux Archives nationales pour la collecte, la communication et la conservation des archives de l'administration centrale des Finances, à l'organigramme de laquelle il est intégré. Il ne peut pour autant être assimilé à la direction des Archives de la documentation du ministère des Affaires étrangères, puisqu'il reste soumis au contrôle scientifique et technique de la direction des Archives de France, non plus qu'aux services historiques des armées puisqu'il n'a pas compétence sur les archives des services déconcentrés, lesquelles demeurent sous la juridiction des Archives départementales.

Le SAEF résulte en fait de l'autonomisation de la mission permanente que les Archives nationales avaient implantée à Rivoli vers 1955 et il a assis sa consistance patrimoniale en obtenant la rétrocession des documents initialement conservés et cotés par les Archives nationales dans les sous-séries F30 à F33[[La plupart de ces documents ont été recotés en série B.]]. Un arrêté du 8 mars 1982[[Journal officiel, p. Ne 3142.]], qui a pris appui sur les textes de 1979 et notamment sur l'article 10 du décret n°79-1037 du 3 décembre 1979[[Lequel précise que « les services centraux des administrations publiques peuvent [...] conserver, trier, classer, inventorier et communiquer leurs archives et celles des services ou établissements qui leur sont rattachés, dans les dépôts dont ils assurent la gestion ».]], a en quelque sorte régularisé sa situation et a notamment adapté la procédure d'instruction des demandes de dérogation.

Implanté à Bercy et à Fontainebleau, le SAEF fait actuellement construire à Savigny-le-Temple (agglomération nouvelle de Sénart) un nouveau centre d'archives dont l'ouverture est prévue en 1997 et qui augmentera sensiblement la capacité d'accueil tout en améliorant les conditions de travail des chercheurs.

L'administration des Finances, acteur des relations internationales

Il n'est pas aujourd'hui de ministère qui ne développe une action internationale, menée, à l'en croire, en toute indépendance à l'égard du quai d'Orsay. En ce domaine, les Finances ont dépassé depuis très longtemps le stade de la pétition de principe et leur maîtrise de la diplomatie économique, sans

être exclusive, s'affirme depuis des décennies comme souveraine. L'image de la forteresse Finances ne doit pas cependant, ici, induire en erreur : pertinente en termes d'impact, elle postule un monolithisme de la technostucture que la réalité n'avère pas. Nombreux, de plus en plus nombreux, sont les services financiers associés à la définition et à la mise en œuvre de l'action économique extérieure, sans que les anime prioritairement le souci de la coordination. Cette prolifération ne va naturellement pas sans favoriser les conflits -feutrés -d'attributions mais il faut surtout retenir qu'elle répond aussi à la diversité des terrains diplomatiques où ont à se déployer des compétences techniques que seul ce Département a su fédérer.

Cette perspective foisonnante ne remet cependant pas en cause la préséance, historique et fonctionnelle, des Finances extérieures. FINEX, direction autonome de 1940 à 1943 et à nouveau de 1946 à 1965, demeure aujourd'hui, sous l'appellation de service des Affaires internationales, le secteur le plus en vue de la direction du Trésor, qui est elle-même la plus prestigieuse des Finances. La généalogie des services révèle pourtant que l'action extérieure, loin d'être la vocation première du Mouvement général des fonds[[Appellation initiale de la direction du Trésor, en usage jusqu'en 1940.]], s'est affirmée comme un infléchissement contingent de sa fonction. Observateur naturel mais discret des marchés financiers internationaux du XIXe siècle, où s'échangeaient des volumes de capitaux incomparablement plus modestes qu'aujourd'hui, le Mouvement général des fonds dut essentiellement à la guerre 1914-1918 d'accéder au rang d'opérateur. Emprunts extérieurs, dettes de guerre, réparations: une fois traités sinon tranchés les enjeux territoriaux du conflit, ce sont ces questions financières qui nourrissent négociations et contentieux également interminables, nécessitant un personnel diplomatique plus frotté de finances publiques et de techniques bancaires que l'ordinaire du Quai. L'apparition de la fonction et du titre d'attaché financier comme la création des premières agences financières (Londres, New-York puis Berlin) sont les fruits de ce contexte. Pourtant l'internationalisation, moins recherchée qu'assumée, de l'action administrative demeure cantonnée: en 1937, le bureau des Affaires internationales vient en dernière position dans l'organigramme du Mouvement des fonds.

La Seconde Guerre mondiale puis la reconstruction et le plan Marshall transforment certes ce modeste bureau en direction (FINEX) mais cette promotion a aussi des motifs administratifs plus prosaïques dans la mesure où la première mission du service, qui assure la tutelle de l'Office des changes, est de garantir l'efficacité du système de contrôle mis en place en 1939[[À sa suppression en 1959, les attributions préservées de l'Office des changes furent d'ailleurs réparties entre la Douane et FINEX, qui reprit notamment à son compte le suivi des investissements étrangers. Cette compétence continue encore aujourd'hui d'être assurée par un bureau de la direction du Trésor.]]. C'est progressivement que s'acclimate comme une donnée structurelle la dimension diplomatique de FINEX, dans un cadre international où les relations bilatérales cèdent en importance face à l'essor du multilatéralisme. La construction européenne et ses implications monétaires, la lutte pour le développement et contre l'endettement des pays du Tiers-Monde donnent le premier rôle aux experts du Trésor dans des institutions telles que la Commission européenne, le Club de Paris, le Fonds monétaire international ou la Banque mondiale.

Plus techniques et généralement de bien moindre envergure sont les dossiers qui amènent la plupart des autres services du ministère à s'aventurer en dehors du cadre national.

La Douane, quoiqu'éditrice depuis près de deux siècles des statistiques du commerce extérieur, est longtemps restée rivée à la « ligne » : elle n'était en effet que l'exécutante des accords appelés douaniers, dont la négociation était en réalité conduite par les services du ministère du Commerce. L'après-guerre lui a fourni l'occasion de se déployer plus largement, dans les instances du Conseil de coopération douanière, devenu l'Organisation douanière internationale, comme dans les groupes de travail bruxellois où s'élabore la réglementation douanière européenne.

L'administration fiscale (c'est-à-dire les régies financières[[Direction générale des Contributions directes, direction générale de l'Enregistrement, des domaines et du timbre; direction générale des Contributions indirectes.]]) jusqu'en 1948, la direction générale des Impôts depuis cette date[[Le service de la Législation fiscale a pris, en 1977, son autonomie par rapport à la DGI.]] s'est paradoxalement initiée plus tôt à la diplomatie économique puisqu'elle est impliquée dès le début de ce siècle dans la négociation des premières conventions fiscales bilatérales qui visent à prévenir le risque de double impositions. [[Leurs archives afférentes sont cotées B 54213 à 54 233.]]

Plus récemment, l'essor du contrôle fiscal a renforcé la collaboration entre services des impôts soucieux de pousser leurs investigations par-delà les frontières entre États. Moins structurée institutionnellement qu'Interpol, l'assistance internationale en matière fiscale n'en constitue pas moins une centrale de renseignements en matière de fraude assez impressionnante.

L'Agence judiciaire du Trésor, qui défend les intérêts pécuniaires de l'État devant les juridictions de tous ordres[[Sauf pour les contentieux fiscaux et douaniers, dont le suivi administratif est assuré par

des services spécialisés de la direction générale des Impôts et de la direction générale des Douanes et contributions indirectes, appuyés par la Commission des infractions fiscales et par le Comité du contentieux fiscal, douanier et des changes.]] a acquis une compétence sans équivalent dans l'administration française en matière de droit maritime international, qu'elle a rodée sur les questions de propriété des épaves de navires coulés durant les deux guerres mondiales et qu'elle a notablement renforcée dans les affaires de pollution des côtes françaises par les hydrocarbures.

La direction du Budget, outre qu'elle est plus jeune que tous les services précédemment cités (sa création n'est pas antérieure à 1921 [[Elle prend, il est vrai, la suite d'un bureau du Budget, attesté à la direction générale de la Comptabilité publique depuis 1890.]]) peut paraître, de par ses responsabilités mêmes, toute circonscrite aux questions intérieures. Ce qui fut vrai jusqu'au début des années cinquante l'est de moins en moins au fur et à mesure qu'augmentent les crédits que la France affecte au budget de la Communauté européenne, devenue l'Union. C'est au Budget que s'engagent la négociation sur le montant de la contribution française comme les discussions sur les secteurs où le poids de Bruxelles est déterminant (agriculture, pêche).

La vocation internationale de la direction des Relations économiques extérieures ne soulève naturellement aucune incertitude. On peut en revanche s'interroger sur son poids propre au sein du dispositif Finances.

C'est qu'il s'agit d'abord d'une pièce rapportée, tardivement détachée (1940) du ministère du Commerce et de l'Industrie et, qui plus est, initialement insérée au ministère de l'Économie nationale lequel, même rebaptisé ministère des Affaires économiques et rattaché aux Finances dès 1948, a tenté d'exister jusqu'en 1962 comme une entité autonome et frondeuse à l'égard de Rivoli.

Handicapée par cette origine non-Finances donc douteuse, la DREE est par ailleurs longtemps restée une administration littéralement procédurière, en ce sens qu'elle a principalement été utilisée par les gouvernements de la IV^e République pour sa capacité à concevoir et à mettre en œuvre des dispositifs de protection du marché intérieur et de soutien à l'exportation. À la confluence de la tradition mercantiliste et de l'économie administrée, la DREE a été prioritairement une distributrice de subventions, secondairement un agent de renseignements et subsidiairement un négociateur.

L'impressionnant réseau des postes d'expansion économique qu'elle a implantés dans près de 200 villes du monde entier reste marqué par cette orientation de départ. Il en résulte aussi une forme de complexe d'infériorité à l'égard du Trésor dont celui-ci tire parti, en particulier quand l'attribution de l'assurance-crédit par la commission des garanties au commerce extérieur relance le psychodrame rituel qui oppose le (vertueux) garant des grands équilibres à l'otage (impénitent) des lobbies industriels.

Cependant la tendance à la libération des échanges, tant dans le cadre européen qu'à l'échelon mondial a fait sortir la DREE de ses rôles traditionnels et peu valorisants pour la placer sur le devant de la scène des négociations commerciales multilatérales, globales ou sectorielles, qui se succèdent de façon presque ininterrompue depuis 1945, même si, sur ce terrain, les conseillers commerciaux n'éclipsent pas ceux des affaires étrangères, comme l'a montré la conclusion du cycle de l'Uruguay. Pour être tout à fait complet, l'inventaire des services financiers impliqués dans l'action extérieure doit encore mentionner, outre les inévitables cabinets dont, cependant, l'apport propre n'est pas toujours facile à identifier, ces administrations plus ou moins éphémères, nées le plus souvent des circonstances exceptionnelles de la guerre et au rang desquelles figurent l'Office des changes déjà cité, le service des importations et des exportations (IMPEX), la direction du Blocus, fer de lance de la guerre économique avant de se fondre en 1946 dans FINEX reconstituée, le service d'aide aux forces alliées et celui des restitutions des biens des victimes de spoliations.

Les fonds documentaires: contenu, classement, accessibilité

Aussi diverses que fournies, les archives économiques et financières susceptibles de documenter l'historien des relations internationales ont été cependant à ce jour très inégalement exploitées. Cela tient, à parts égales, à l'histoire des fonds, à leur structuration et à la renommée des services. De très loin, les archives du Mouvement général des fonds puis de son héritière FINEX ont été et demeurent les plus sollicitées. Elles furent les premières dont, à la fin des années 1930, les bureaux ont accepté de se séparer. En contrepartie, les Archives nationales ont tenu à les traiter avec une célérité exemplaire. L'actualité des sujets abordés par ces documents et leur résonance dans les problématiques historiques leur ont prestement attiré des lecteurs. La chaîne qui s'est ainsi nouée ne

s'est depuis jamais rompue. Le filon, qui n'est nullement menacé d'épuisement, continue d'attirer des cohortes renouvelées de chercheurs, aussi sensibles au prestige grandissant de la direction qu'à la renommée personnelle de ceux qui y ont successivement occupé les premiers postes (Baumgartner, Rueff, Couve de Murville, Guindey). Sans doute perçoivent-ils aussi, même inconsciemment, la qualité d'un système d'information qui a su se pérenniser sans se scléroser et qui garantit une consultation fructueuse.

Sous ses divers avatars, FINEX est enfin demeurée fidèle à une tradition interne d'organisation documentaire qu'elle a cultivée parce qu'elle y reconnaissait le ciment de son influence. On repère par exemple sur les dossiers les plus anciens de ce service des traces de plans de classement dans la filiation desquels se situent ceux en usage aujourd'hui dans les bureaux. Ce souci de conservation méthodique obéit d'abord à une préoccupation fonctionnelle : gardienne des intérêts pécuniaires de la Nation, l'administration, à l'instar d'un notaire ou d'un banquier, se doit de garder les titres établissant les créances des débiteurs étrangers. Jointes aux autres pièces produites au cours des négociations, ils témoignent aussi des performances diplomatiques d'une direction qui n'a jamais douté de son excellence et ne dédaigne pas d'entretenir sa renommée.

En comparaison, les archives de la direction des Relations économiques extérieures n'ont longtemps pas fait recette. La faiblesse de leur volume comme la minceur de leur substance y ont également concouru et l'on observe même une rare conjonction d'éléments défavorables à l'émergence d'un ensemble documentaire digne d'attention. Les archives des administrations françaises du commerce extérieur ont d'abord pâti de leur écartèlement entre la sous-série F12 des Archives nationales (pour la partie antérieure à 1940) et les archives économiques et financières. Ensuite, la DREE a incontestablement moins bien tenu ses archives que le Trésor, ce qui peut s'expliquer par la moindre force des traditions classificatoires, par l'incessant va-et-vient des cadres entre le réseau et l'administration centrale qui malmène la continuité de l'action des bureaux, et enfin par une culture de direction plus tournée vers la prospective qu'encline à la rétrospection. Pourtant, malgré quelques rumeurs de grandes purges, qui achèveraient de noircir le tableau, si la chronique du ministère n'en établissait l'inanité, la situation documentaire est en passe de se rééquilibrer, grâce aux découvertes que les caves de la cité administrative du quai Branly, siège de la DREE avant son transfert à Bercy, ont réservées.

Les classements menés à bien à partir des archivages massifs opérés en 1990[[Ils sont cotés B 54 867 à B 55 151(fonds Commerce extérieur).]] ont ainsi démontré une grande similitude des typologies documentaires. On retrouve à la DREE les mêmes quatre familles d'archives qu'on peut identifier dans les papiers de Trésor/Finex, à savoir :

- les dossiers-pays: disparates dans leur composition, généralement subdivisés (« conjoncture politique, politique économique, grands contrats, relations avec les pays tiers »), ils ont un caractère permanent ou sont « montés » à l'occasion d'un déplacement ministériel;
- les dossiers de réunions internationales (commission mixte bilatérale, sommet franco-allemand, conseil européen, assemblée générale du FMI, réunion du G7, etc.) : préparés pour le cabinet, ils en reviennent annotés et complétés, ce qui, dans le meilleur des cas, permet de reconstituer le déroulement de la négociation et d'appréhender le moment et les conditions de la prise de décision ;
- les documents du réseau : agences financières et postes d'expansion élaborent parallèlement des notes et bulletins périodiques d'informations, qu'ils doublent à intervalles moins réguliers de rapports et d'études thématiques ; cette littérature d'observation à caractère peu confidentiel (il s'agit d'un espionnage officiel sinon tout à fait inoffensif), constamment enrichie depuis plus d'un demi-siècle, rassemble aujourd'hui un corpus impressionnant[[Ceux archivés par la DREE sont cotés B 54 001 à 54 195 (bulletins périodiques) et B 55277 à 55345 (rapports thématiques) . Le classement des documents Trésor équivalents est en voie d'achèvement.]] ;
- les notes Directeur ou Ministre : isolées ou pièces-maîtresses des dossiers où elles sont enchâssées, elles constituent le sommet du style administratif, presque un genre littéraire. Rarement brèves car leur argumentation sans faille nécessite une certaine extension, elles décortiquent un problème, en balisent les solutions possibles dont les avantages et les inconvénients réciproques sont soupesés, avant d'en recommander une, parfois deux, jamais plus. Ces documents mènent donc leur destinataire au seuil de la décision, une décision fortement influencée et qui est souvent formalisée - sur l'original retourné au bureau - par une apostille lapidaire (« Oui », « Accord ») ou, mieux, par un « approuvé » suivi du paraphe ministériel. Ils apportent ainsi au chercheur un éclairage irremplaçable sur la gestation des mesures gouvernementales.

Pour achever la comparaison des deux fonds, Trésor et Commerce extérieur, ce qui peut se faire aujourd'hui en toute équité dès lors que le classement, l'analyse et le répertoriage des documents antérieurs à 1970 sont, dans les deux cas, achevés à plus de 95%, il est clair que le premier demeure très supérieur au second en termes de volume (plus de 20 000 cotes contre à peine plus d'un millier).

Mais celui-ci, très centré sur les années 1950-1960, qui ne sont pas toujours les plus fournies chez celui-là, du moins pour l'international, présente surtout l'atout d'aborder des sujets dont la DREE avait la quasi exclusivité, comme, notamment, les négociations commerciales multilatérales, globales dans le cadre du GATI ou sectorielles dans celui des organisations oeuvrant pour la régulation du marché des différents produits de base (cacao, café, etc.), ou, dans un tout autre registre, les expositions internationales.

Les archives du ministère des Finances

Reste si, comme on l'a dit, la question des inclassés n'a plus lieu d'être posée, à répondre à celle de l'accès, lequel a peut-être encore la réputation d'être malaisé, voire contrarié.

Il est indubitable que les exceptions au délai de trente ans prévues par la législation archivistique française s'appliquent automatiquement à une portion non négligeable des archives économiques et financières. Pour s'en tenir au seul secteur des relations internationales, le chercheur bute régulièrement sur le délai de soixante ans qui s'applique aux

« documents mettant en cause les négociations financières, monétaires et commerciales avec l'étranger, ainsi qu'à ceux concernant les contentieux avec l'étranger, non réglés, qui intéressent l'État ou les personnes physiques ou morales françaises »[[Décret 79-1038 du 3 décembre 1979, art. 1er, al. 8 et 9.]].

Le même chercheur peut ensuite être rebuté par la complexité du circuit administratif que doivent emprunter les demandes de dérogation formulées à titre individuel, lesquelles, instruites par le SAEF, sont soumises à la direction concernée avant d'être tranchées par le ministère de la Culture. Une issue hasardeuse survenant à un terme imprévisible n'offre certes pas de perspective engageante à une recherche contrainte par des échéances et qui doit donc pouvoir tableur sur des sources immédiatement mobilisables.

Consciente de cette nécessité ainsi que des freins qu'une application mécanique de la réglementation aurait pu occasionner, l'administration centrale des Finances, à son plus haut niveau, conseillée par le comité pour l'histoire économique et financière de France, s'est résolue en 1993, sur la recommandation de la commission des archives économiques et financières[[Instituée par arrêté du 26 décembre 1991 et initialement présidée par Guy Vidal, alors receveur général des finances, cette commission réunit les directeurs du ministère, des historiens universitaires et quelques personnalités. pour la plupart anciens hauts fonctionnaires du Département. Son secrétariat est assuré par le conservateur du service des archives économiques et financières.

]], à simplifier notablement les modalités d'accès à ses archives dans le cadre d'une dérogation générale.

Depuis 1993, donc, toute personne préparant un diplôme universitaire de recherche ou attachée à un organisme de recherche, peut accéder à l'expiration d'un délai de trente ans (et non plus de soixante) aux documents relevant de la diplomatie économique, avec une légère restriction pour les archives du fonds Trésor qui ne sont ouvertes que jusqu'en 1962.

Ce principe ne vaut cependant pas pour quatre catégories de documents :

- ceux susceptibles de porter atteinte à la vie privée (qui n'est pas confondue avec l'honorabilité professionnelle) ;
- ceux qui sont classifiés et qui concernent les affaires militaires;
- ceux qui appartiennent au pelurier du directeur du Trésor (ou des Finances extérieures pour les périodes de séparation des services) ;
- ceux. inclus dans les fonds Trésor et Commerce extérieur. qui sont relatifs aux négociations et contentieux économiques avec les pays suivants : républiques de l'ex-URSS, Bulgarie. Hongrie, Pologne, RDA, Roumanie. Tchécoslovaquie. Albanie. Yougoslavie. Chine, Arabie saoudite. Bahreïn, Égypte. Émirats arabes unis. Irak, Iran. Israël, Jordanie, Koweït. Liban. Libye. Oman. Qatar. Syrie, Yémen, Algérie. Maroc et Tunisie.

La raison avancée par les services pour justifier ici la stricte conformité à la réglementation en vigueur est la persistance de contentieux fort anciens avec la plupart de ces pays et la nécessité de préserver toutes les chances de réussite des négociations en cours, toute publicité, même involontaire, étant présumée inopportune.

Il faut leur en donner acte, d'autant plus que les effets positifs de la dérogation générale, plus de deux ans après son entrée en vigueur, sont patents: l'encours des demandes de dérogation individuelle en instance a fortement chuté sans depuis remonter, de même que leur durée moyenne d'instruction a été raccourcie de moitié.

Presque exhaustivement classées, largement accessibles. les archives économiques et financières, dont des pans entiers, dès longtemps communicables, demeurent inexploités, réunissent suffisamment d'atouts pour séduire les chercheurs qui ne les pratiquent pas déjà. C'est du moins la

conviction. Très participative, de ceux qui en ont la charge et particulièrement de ceux qui sont responsables de l'accueil et de l'information du public.

COLLOQUES, PUBLICATIONS, PROGRAMMES

Bulletin n°1-2, printemps-automne 1996

COLLOQUES

Jean Monnet, l'Europe et les chemins de la paix Lausanne, avril 1997 (Journées témoins) Paris, 29-30-31 mai 1997 (Colloque)

Organisés par

L'Institut Pierre Renouvin de l'Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne,
L'Institut Historique Allemand de Paris,
La Fondation Jean Monnet pour l'Europe (Lausanne)

L'Institut Pierre Renouvin de Paris-I Panthéon-Sorbonne (Professeur Gérard Bossuat, Université de Cergy-Pontoise), l'Institut Historique Allemand (Dr. Andreas Wilkens), la Fondation Jean Monnet pour l'Europe de Lausanne (Professeur Henri Rieben) organisent un colloque international intitulé « Jean Monnet, l'Europe et les chemins de la paix », patronné par de nombreuses personnalités. Il se tiendra en deux temps, en avril à Lausanne (journées témoins pour les seuls historiens intervenants) et les 29-30 et 31 mai à Paris (Sénat et Institut Historique allemand). Le colloque de Paris est ouvert aux collègues, chercheurs, doctorants, étudiants de DEA et personnes intéressées.

Le colloque se propose de tirer le bilan de l'action de Jean Monnet en se fondant sur des sources d'archives et sur les témoignages de ceux qui ont connu Monnet. Ce sera le premier colloque consacré à Monnet dans lequel interviendront des historiens spécialistes des questions européennes: Mmes et MM les professeurs Marie-Thérèse Bitsch (Strasbourg), Gérard Bossuat (Cergy-Pontoise), Éric Bussière (Arras), Robert Frank (Paris 1), Pierre Gerbet (prof. émérite de l'IEP de Paris), René Girault (prof. émérite de l'Université de Paris-I), Elsa Guichaoua (Paris-I), André Kaspi (Paris 1) (sous réserve), Philippe Mioche (Aix-en-Provence), Nicolas Piétri (Strasbourg), Raymond Poidevin (prof. émérite de l'Université de Strasbourg), Élisabeth du Réau (Paris III), Éric Roussel, journaliste et auteur, Philippe Vial (chef de la section Études du Service historique de la Marine, Vincennes), Dr. Andreas Wilkens (Institut Historique Allemand de Paris), Yves Conrad (chercheur Institut d'études européennes, Louvain-la-Neuve), François Duchêne, journaliste et auteur, Michel Dumoulin (Louvain-la-Neuve), Antoine Fleury (Genève), John Gillingham (Saint-Louis, Missouri, USA), Wolf Gruner (Rostock), Lubor Jilek (Fondation des archives européennes de Genève), Franz Knipping (Wuppertal), Hanns Jürgen Küsters (Archives fédérales allemandes), Wilfried Loth (Essen), Maria-Grazia Melcbionni (Rome), Henri Rieben (Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Prof. émérite de l'Université de Lausanne), Klaus Schwabe (Aachen), Gilbert Trausch (Luxembourg et Liège) (sous réserve), Antonio Varsori (Florence), Pascaline Winand (Bruxelles).

Le programme porte sur Monnet et la réorganisation de l'Europe après la Première Guerre mondiale, Monnet et le nouveau visage de l'Europe dans la reconstruction, Monnet et l'organisation de l'unité européenne, la mémoire et l'action de Jean Monnet.

Un programme détaillé sera disponible à l'Institut Pierre Renouvin et à l'Institut Historique Allemand à partir de novembre 1996.

Inscriptions pour le colloque auprès de Mme Françoise Mérigot, Institut Pierre Renouvin, 1 rue Victor Cousin, 75231 Paris Cédex 05, tel: 014046 27 90

Renseignements auprès du professeur Gérard Bossuat et du Dr. Andreas Wilkens.

* **

Les Américains en France d'une guerre à l'autre, 1917-1947

Organisation d'un colloque portant sur « L'Engagement social et culturel des Américains en France d'une guerre à l'autre, 1917-1947 », au printemps 1997 à Reims et au Musée de la Coopération Franco-Américaine de Blérancourt, en collaboration avec le Centre ARPEGE de l'Université de Reims.

PUBLICATIONS RÉCENTES

BEAUVOIS Daniel, Histoire de la Pologne, Paris, Hatier, 1995, 460 p.

BEAUVOIS Daniel, Walka o ziemię, Sejny, ed. Podgranicze, 1996, 302 p. [Trad. de Labatilledela terre].

GUERRA François-Xavier (dir), Mémoires en devenir. Amérique latine, XVIe-XXe siècle. Colloque international de Paris, 1-3 décembre 1992. Bordeaux, AFSSAL/GDR 994 du CNRS, 1994, 377 p. (Coll. de la Maison des Pays ibériques).

GUERRA François-Xavier (00), Revoluciones Hispánicas. Independencias americanas y liberalismo español, Madrid, Editorial Complutense/Cursos de Verano de El Escorial 93-94, 1995, 292 p.

GUERRA François-Xavier, Modernidad e Independencias. Ensayos sobre las revoluciones hispánicas, Madrid, Editorial MAPFRE, 1992, 406 p. (Colección Relación entre España y América),

HÉBRARD Véronique, Une nation par le discours. Le Venezuela (1808-1830), Paris, L'Harmattan, 1996, 464 p. (Coll. Travaux et recherches sur l'Amérique).

KASPI André, La Libération de la France, .Tuin 1944-.Tanvier 1946, Paris, Librairie Académique Perrin, 1995.

KASPI André (dir.), New York 1940-1950, Terre promise et corne d'abondance: l'emblème du "rêve américain", Collection Autrement, Série Mémoires n°35, février 1995.

L'Amérique latine face aux modèles politiques et culturels européens: emprunts, reproduction, images, Bordeaux, Centre de recherches d'histoire de l'Amérique latine/ Université Paris I, Maison des pays ibériques (à paraître).

PÉREZ SILLER Javier (Coord.), La « découverte » de l'Amérique ? Les regards de l'autre à travers les manuels du monde, Paris, l'Harmattan/Georg-Eckert-Institut, 1992, 319 p. (Coll. Recherches et Documents).
TROCME Hélène, La Côte atlantique, Histoire régionale des États-Unis, Presses universitaires de Nancy, 1994.

PROGRAMME DE RECHERCHE

Les identités européennes au XX^e siècle (diversités, convergences, solidarités)

Il est du devoir des historiens de s'interroger sur le déficit actuel d'« image de l'Europe » et sur la faiblesse relative du « sentiment européen », qui contraste tant avec la force et la réalité de la construction européenne. L'« Europe » se construit et continue de se construire, comme s'il s'agissait d'un mouvement irréversible, les candidats se pressent en nombre à ses portes, et pourtant, elle ne suscite ni enthousiasme ni grandes émotions collectives, mais crée plutôt du doute et du scepticisme. Les progrès du « réel » -la construction européenne -ne paraît entraîner aucun progrès de « l'imaginaire ». La science historique, parce qu'elle interpelle le passé et analyse les décalages temporels entre phénomènes, peut donner des débuts de réponse à ce paradoxe par une réflexion sur ce qui fait, fonde et modifie les identités des Européens.

René Girault avait lancé en 1989 un ambitieux programme international de recherche, intitulé « Identités et conscience européenne au XX^e siècle ». Le projet reposait déjà sur un vaste réseau européen, constitué de dix groupes de recherche, chacun d'entre eux rassemblant des chercheurs de nationalité différente sur un thème commun. Il donna lieu à un grand nombre de colloques et de publications -quatorze ouvrages -, à un congrès qui s'est tenu à Paris en novembre 1993, ainsi qu'à une synthèse sous forme de livre: Identité et conscience européennes au XX^e siècle (sous la direction de René Girault), Paris, Hachette, 1994, 234 p.

Le congrès de Paris en 1993 ne mit pas un terme au programme. Il s'est avéré que la problématique était trop riche pour que le chantier fût abandonné. L'« euro-pessimisme » apparu entre-temps pendant les années 1990 rendait plus urgent que l'on approfondisse la question et que l'on continue la recherche. Aussi a-t-il été décidé de lancer une deuxième tranche pour les années 1994-1998. Cette seconde étape impliquait une réorientation de la problématique initiale et un élargissement du réseau européen: celui-ci compte maintenant dix groupes transnationaux de recherche, et plus de 180 chercheurs.

La problématique est double :

La complexité de ces solidarités européennes et de ces résistances, nationales ou autres, est concrètement étudiée par chaque groupe à travers un milieu (étroit ou large), des institutions, des processus de sociabilité, des phénomènes culturels ou religieux, des effets de mémoire, des perceptions de puissance, à l'intérieur ou aux marges de l'Europe. Ces groupes, actuellement au nombre de dix, continuent de réunir au sein de chacun d'entre eux des chercheurs de nationalité différente. Des collègues d'Europe centrale ont été intégrés à ce travail collectif. En effet, comme depuis le début de l'expérience, cette vaste entreprise a aussi pour objectif de créer et de développer une communauté européenne d'historiens, une communauté élargie. Ces groupes sont les suivants :

-Les cercles et milieux économiques des années vingt aux années soixante: (formation des acteurs (chefs d'entreprise, syndicalistes), stratégie des entreprises).

Responsables : Professeurs Michel Dumoulin, Louvain la Neuve; Éric Bussière, Université d'Artois.

-Les élites et les opinions publiques : les années trente, la guerre, l'après Seconde Guerre. Responsables: Dr. Anne Deighton, Saint Antony's College ; professeur Élisabeth du Réau, Paris III.

-Élites intellectuelles, politique culturelle, perception de l'Europe.

Responsables : Professeurs Manuel Espadas-Burgos, Centro de estudios historicos, Consejo superior de investigaciones científicas, Madrid; Andrée Bachoud, Paris VII.

-Cultures de masse et identité européenne

Responsable : Ennio di Nolfo, Florence.

-L'Europe, ses marges et les autres : colonialisme, émigration, anti américanisme, influence culturelle, image de l'autre dans l'après Seconde Guerre. Responsables: Professeurs Antonio Varsori, Florence; Geoffrey Warner (Londres)

-La société européenne après la Seconde Guerre mondiale

Responsables: Professeur Hartmut Kaelble, Humboldt, Berlin ; Luisa Passerini (Florence)

-La mémoire des guerres dans l'identité européenne : Grande guerre, Seconde Guerre, guerres coloniales et guerre froide.

Responsables: Professeur, Antoine Fleury, Genève; Mikael Fülöp, Budapest; M. Narinski, Moscou.

-Rôle et place des petits pays en Europe : de la première guerre aux années soixante; la stratégie de défense des petits pays dans le cadre de l'intégration européenne au temps de la CEEA et de la CEE. Responsables : Professeurs Gilbert Trausch ; Jukka. Nevakivi, Helsinki.

-Les institutions européennes : Intérêt national et supranational; projets d'Union politique au sein de la commission et de l'Assemblée, motivations. Responsables : Professeur Raymond Poidevin, Strasbourg ; Wilfried Loth, Essen.

-Les phénomènes religieux et l'identification européenne : Les aspirations religieuses dans la formation de l'idée européenne, la contribution des Églises aux processus concrets d'intégration européenne, le peuple chrétien en Europe. Responsables: Professeur, Canavero, Milan ; Jean-Dominique Durand, Lyon II.

Le calendrier des travaux est le suivant :

-1994 a été l'année de la mise en place des dix groupes de recherche en forme de réseau à travers toute l'Europe ;
 -1995-1997: chaque groupe organise un atelier de travail et un colloque;
 -1998 : organisation d'un colloque final de synthèse, donnant lieu à un livre collectif.

Les colloques-ateliers organisés en 1996 sont les suivants :

-Atelier-colloque du groupe n(Cercles et milieux économiques en Europe au XXe siècle: diversités, convergences, solidarités) à Arras, 5-7 décembre 1996. Organisateur: Eric Bussière (Arras), et Michel Dumoulin (Louvain-la-Neuve).

-Atelier-colloque du groupe n°2 (Elites, options publiques et constructions européennes), 3-4 mai 1996 à l'Université de Paris III-Sorbonne nouvelle: "Nouveaux regards sur la construction européenne, 1945-1960". Organisateur: Elisabeth du Réau (Paris III), Anne Deighton (Oxford).

-Atelier du groupe n°3 (Elites intellectuelles, politique culturelle, perception de l'Europe), 22-23 mars 1996 à l'Université de Paris VII et fin octobre 1997 à Salamanque. Organisateur: Andrée Bachoud (Paris VII), Manuel Espadas-Burgos (Madrid), Michel Trebitsch (IHTP, CNRS), Nicole Racine (Fondation nationale des Sciences politiques, Paris)

-Atelier du groupe n°5 (L'Europe, ses marges et les autres), mi-novembre 1996 à Florence. Organisateur: Antonio Varsori (Florence).

-Atelier-colloque du groupe n°6 (La société européenne après la Seconde Guerre mondiale), à Berlin, 8-9 décembre 1996. Organisateur: Harmut Kaelble (Berlin), Luisa Passerini (Florence).

-Atelier-colloque du groupe n°9 (Institutions européennes), 30-31 mai 1996, à l'Université d'Essen et fin septembre 1997 à Strasbourg. Organisateur: Wilfried Loth (Essen) et Raymond Poidevin (Strasbourg).

-Atelier-colloque du groupe n°10 (Les phénomènes religieux et l'identification européenne), 21-23 novembre 1996 à Milan. Organisateur: Alfredo Canavero (Milan)et Jean-Dominique Durand (Lyon II).